LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 55,218

QUATORZIEME ANNEE—N° 4 MONTREAL, VENDREDI 5 NOVEMBRE 1897 HUIT PAGES—UN CENTIN

LES ASSISES CRIMINELLES

Fin du procès des nommés Ashton et Hémond

TEMOIGNAGE D'UNE JEUNE FILLE DE NEW-YORK

Version des deux prisonniers

Quand l'hon. juge Hall est monté sur le banc de la cour d'assises, hier après-midi, pour présider au procès des nommés Ashton et Hémond, les avocats de la défense, M. J. W. Poitras et M. Bégin, étaient absents. On se demandait s'ils n'avaient pas abandonné leur cause. Enfin, il y avait vingt minutes que le procès était suspendu à cause de ces deux absences, lorsque M. Bégin arriva. M. Poitras n'est arrivé qu'un quart d'heure plus tard.

En réponse au président du tribunal, qui leur demanda raison de ce retard, M. Bégin exposa qu'il attendait M. Poitras à son bureau avant de se rendre en cour, et celui-ci déclara qu'il avait été retenu en cour civile où il devait faire remettre une cause. Le procès s'est ensuite continué sans interruption.

Après les témoignages rendus par M. Paul G. Martineau, premier témoin de la Couronne ; Abraham Superior et ses deux fils, qui ont acheté les meubles offerts en vente par les prisonniers.

M. G. M. VALIQUETTE

marchand, a déclaré que ces meubles lui appartenaient, qu'ils les avait loués au frère de l'un des prisonniers, Auguste Hémond, actuellement à New-York. M. Valiquette ajoute que, ayant été informé de ce qui s'était passé, j'ai confié ma cause au détective Gladu, qui a fait l'arrestation des accusés. Hémond avait sur lui la somme de $25.24 et Ashton avait un billet de $5. Le prisonnier Hémond a dit au détective Gladu, lors de son arrestation, que les meubles lui appartenaient.

Un autre témoin de la Couronne, Ovide Turcot, déclare qu'il était à l'emploi de M. Valiquette et qu'il se rappelle que celui-ci a loué des meubles à Auguste Hémond.

LA DEFENSE

La preuve de la défense tend à démontrer que les accusés ont agi de bonne foi et qu'ils ignoraient la saisie des meubles par M. Martineau.

Ainsi, on a fait entendre une jeune fille de New-York, Mlle Nellie O'Donnell, qui déclare avoir été témoin de ce que Auguste Hémond avait donné à son frère Albert, le prisonnier, instruction de venir à Montréal, mettre en vente les meubles qu'il y avait laissés, afin de procurer à sa famille les moyens de s'en retourner à New-York.

George Ashton, l'un des prisonniers, entre dans la boîte aux témoins. "Je demeure, dit-il, rue Délisle, à Saint-Henri. Dans la matinée du jour où Hémond devait vendre ses meubles, je l'ai rencontré rue Saint-Jacques, près de la rue McGill. Il m'a demandé de lui suggérer un moyen d'en disposer avantageusement. Alors, je lui ai conseillé de les offrir à M. A. Superior, marchand d'occasion de la rue Craig. Je l'ai accompagné chez celui-ci et le soir nous sommes partis en voiture avec deux des messieurs Superior pour aller chercher les meubles. J'ignorais qu'il y eut une saisie sur les meubles. J'ai cru que Hémond vendait ces meubles d'après l'autorisation de son frère.

ALBERT HEMOND

Le prisonnier Albert Hémond est un jeune Canadien-français demeurant depuis quelques années à New-York. Etant entré dans la boîte aux témoins, on lui demande :

—Où demeurez-vous ?

—A New-York.

—Ne demeurez-vous pas à Montréal, maintenant ?

—Si vous voulez avoir une réponse affirmative, vous feriez mieux de me demander si je demeure maintenant en prison. Je suis bien sûr en résidant à Montréal je n'aurais pas d'autre demeure.

Je vous raconte maintenant ce qui en est quant aux faits qui ont amené mon arrestation. J'ai rencontré mon frère Auguste à New-York le 28 août dernier. Il me dit : "Va à Montréal où tu trouveras ma femme et mes six enfants, et vends les meubles que j'y ai laissés afin de pouvoir procurer à ma famille les moyens de s'en revenir à New-York".

Il m'a donné à cet effet une autorisation écrite que je devais montrer à sa femme."

LE PRISONNIER

qui avait conservé cet écrit, en donne communication à la cour. Il ajoute qu'il est arrivé ici le 31 août et corrobore ce qui a été dit.

La cour s'est ensuite ajournée.

Comme les prisonniers descendaient l'escalier, les fers aux mains, pour être conduits à la voiture de la prison, Hémond aperçut Nellie O'Donnell, de New-York, qui l'attendait au pied de l'escalier. Après échange de quelques paroles, il lui pressa la main en l'embrassant puis se dirigea vers la prison en compagnie du sergent Coyle.

Ce matin, les avocats de la défense ont commencé leurs discours aux jurés.

LE JURY DELIBERE

Le prisonnier Albert Hémond a subi ce matin un long contre-interrogatoire au cours duquel il ne s'est nullement contredit. Il a raconté de quelle manière la vente des meubles, dont une partie a été employé à l'achat de billets de passage pour le transport, à New-York, de la famille Hémond. Le reste de la séance a été consacré aux discours des avocats de la défense, MM. J. W. Poitras et P. Bégin, suivis du discours de M. J. P. Cooke, avocat de la Couronne.

Le jury est entré en délibération vers une heure moins le quart.

NOTES

La cause de W. McGibbon, accusé d'avoir fraudé la compagnie des tramways électriques de Montréal, est fixée à demain, à la demande de M. J. P. Cooke, avocat de la Couronne.

—Un petit juré s'est présenté ce matin devant la cour pour obtenir la permission d'être exempté de servir comme tel, attendu que depuis cinq ans, il a servi trois fois. Le juge lui répond que cette raison n'est pas valable. Néanmoins, il lui permet de s'absenter pour le reste du jour, afin de rendre témoignage en cour supérieure.

—Mlle Nellie O'Donnell, cette jeune fille de New-York qui est venue, hier après-midi, rendre témoignage en faveur d'Albert Hémond, est la fiancée du prisonnier. Leur mariage devait être célébré en octobre dernier.

LE HAVRE

Le plan de M. Tarte

LA SEANCE AJOURNEE A MARDI

En arrivera-t-on alors à une conclusion ?

Les commissaires du havre se sont réunis, hier après-midi, pour discuter le plan récemment soumis par M. Tarte pour l'amélioration du havre. On n'en est arrivé à aucune conclusion.

On a discuté pendant une heure les mérites respectifs du plan des trois quais et du plan des quatre quais, qui est le plan de M. Tarte, sans pouvoir arriver à une entente. Cependant la majorité a paru favorable au système des quatre quais, à la condition que le ministre des Travaux Publics consente à changer l'angle des quais, de manière à pouvoir les allonger de 100 pieds, si c'est nécessaire.

Finalement, la séance a été ajournée à mardi, après que le président, M. Robert Mackay, eut déclaré formellement que le vote sur cette question serait pris à la séance régulière de mardi après-midi, qu'il y eut ou non des absents.

Le président ouvre la séance en déclarant que le but de l'assemblée était de discuter le dernier plan soumis à la considération des commissaires du havre et de l'approuver ou de le désapprouver, séance tenante.

M. Bickerdike fait alors remarquer qu'il considère que le plan de M. Tarte n'est pas le meilleur et que, pour sa part, il n'est pas prêt à l'accepter sans modification.

M. Andrew Allan se prononce en faveur du plan de M. Tarte, mais à la condition qu'il soit modifié de manière à donner aux quais une longueur de 1000 pieds, ce qui, dit-il, permettrait de recevoir cinq navires de plus.

Sur la demande du maire, M. Kennedy, ingénieur en chef du havre, donne les explications suivantes :

Il y a actuellement dans le havre place pour seize steamers et si le plan de M. Tarte est mis à exécution, il y aura encore place pour onze steamers océaniques, mais les steamers de la Cie du Richelieu et Ontario ne pourront y trouver place. En un mot, il y aura moins d'espace réservé aux steamers et plus de quayage.

Cependant, continue M. Kennedy, si l'on construit quatre quais, il y aurait moyen en prolongeant les deux quais extérieurs de donner place à cinq navires de plus, mais il faudrait pour cela changer l'angle des quais.

Alors, déclare M. Contant, le dernier plan ainsi modifié est exactement semblable au plan No 6.

—Le meilleur de tous, s'écrie M. Thompson.

M. Contant, reprenant la parole, se prononce en faveur du plan envoyé par le gouvernement en juillet ou août dernier. Grâce à ce plan, avec seulement trois quais, on peut recevoir 17 navires et même 20, si l'on se sert de l'extrémité des quais.

L'OPINION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Ce plan a été examiné, hier, par le conseil de la Chambre de Commerce et il n'a pas été accueilli favorablement. Il faudrait y apporter plusieurs modifications, entre autres changer l'angle des quais de manière à pouvoir leur donner une longueur de 1000 pieds.

Le conseil a aussi examiné le côté financier de la question.

Mais, a-t-on déclaré, si ce plan ne doit pas procurer plus d'avantages que nous en avons actuellement, où prendrons-nous des revenus pour payer le surcroit de dépenses que nous encourrons pour l'exécuter ?

Les propriétaires de navires, les exportateurs de grains et les marchands présents à l'assemblée ont déclaré qu'une taxe plus élevée ruinerait infailliblement les affaires du port. Quand nous considérons que les chemins de fer transportent les grains au delà du port de Montréal jusqu'à Boston et dans les ports de l'Atlantique au taux de 1 et 2 centins par 100 livres seulement de plus que le prix du transport jusqu'à Montréal, à la différence près des taux d'assurances maritimes qui existent à cette saison de l'année, il faut regarder comme très sérieuse la question de taxer les produits qui sortent du port ou d'imposer les navires qui y entrent.

Nous avons aujourd'hui une dette de $3,500,000 sur le havre et nos revenus suffisent tout juste pour payer nos dépenses courantes.

Il est donc important de savoir, avant d'augmenter de trois à quatre millions notre dette actuelle de $3,500,000, où nous prendrons de l'argent "sans augmenter les taxes dans une large mesure."

Le conseil a émis, en passant, l'opinion que l'endroit le plus propice pour la construction de deux quais, serait à la partie inférieure du havre. Mais, en tout cas, il ne se déclarera qu'en faveur d'un plan qui, en cas de nécessité, permettra le prolongement de ces deux quais.

A une question de M. le maire, M. Kennedy dit que le plan des quatre quais, s'il est modifié, pourrait accommoder 16 navires tandis que le plan des trois quais n'en pourrait accommoder que treize et quinze, si l'on fait usage des extrémités des quais. M. Kennedy ajoute que, à son avis, le meilleur plan serait de construire quatre quais de trois cents pieds, avec des bassins également de trois cents pieds.

M. Kennedy dit encore que ce plan de quatre quais vaut mieux que le plan de M. Bickerdike, qui comprend six quais. Et, ajoute-t-il, si l'angle est changé de manière à permettre de donner aux quais une longueur de 1000 pieds, le plan sous considération donnera entière satisfaction.

Sur motion de M. Allan, la séance est ajournée à mardi, à cause de l'absence de M. John Torrance, représentant de la Corn Exchange Association.

Avant de lever la séance, le président fait la remarque suivante : "Qu'il soit bien compris qu'à la prochaine assemblée qui aura lieu mardi, un vote sera pris, qu'il y ait ou non des absents."

CERCLE DES NOTAIRES

Il y aura assemblée des notaires demain après-midi, à 4 heures, à la salle du cercle, pour faire les élections des officiers pour la prochaine année.

NOUVEAU MAITRE DE POSTE

M. Joseph Marion, M. P. P., vient d'être remplacé comme maître de poste de Saint-Paul l'Ermite, par M. Joseph Omer Séguin, marchand.

OU MENE LA BOISSON

Une querelle de ménage qui finit dramatiquement

Une femme frappe brutalement son mari

C'est au compte de l'abus des boissons fortes que doit se porter la sanglante tragédie qui s'est déroulée hier soir vers six heures dans une maison portant le No 381 de la rue Beaudry.

Une femme du nom de Annie Marion a la suite d'une querelle de ménage a frappé son mari à la tête avec une barre de fer ou une petite hache, infligeant une profonde blessure d'environ quatre pouces de long.

Le mari porte aussi d'autres marques dans le dos et le côté droit.

La femme Marion a passé la nuit au poste et elle a raconté au reporter de "La Presse" que la chicane était venue à la suite de l'arrivée de son mari qui était ivre et qui lui aurait cherché noise. Il paraîtrait que la femme Marion au lieu d'essayer de tranquilliser son mari aurait, elle aussi, pris un petit verre de trop puis de là à la chicane il n'y avait pas loin.

Finalement, la femme voulut sortir et le mari s'objecta.

"Je perdis connaissance, dit-elle au reporter de "La Presse", et c'est alors que je dus saisir la barre de fer et le frapper. Tout ce que je sais, c'est qu'il saignait beaucoup et qu'il tomba sans connaissance."

Des voisins qui entendirent tout ce vacarme téléphonèrent immédiatement pour la police et quelques minutes plus tard les constables Senécal et Rateau mettaient Mme Georges Laberge (c'est le nom du mari) en état d'arrestation.

Le Dr Bouchard fut immédiatement mandé pour donner ses soins au mari.

Ce matin, la femme Marion a comparu devant le magistrat Lafontaine et a été condamnée seulement qu'à six heures de cellule, vu la recommandation de son mari qui dit que sa femme est une épouse modèle.

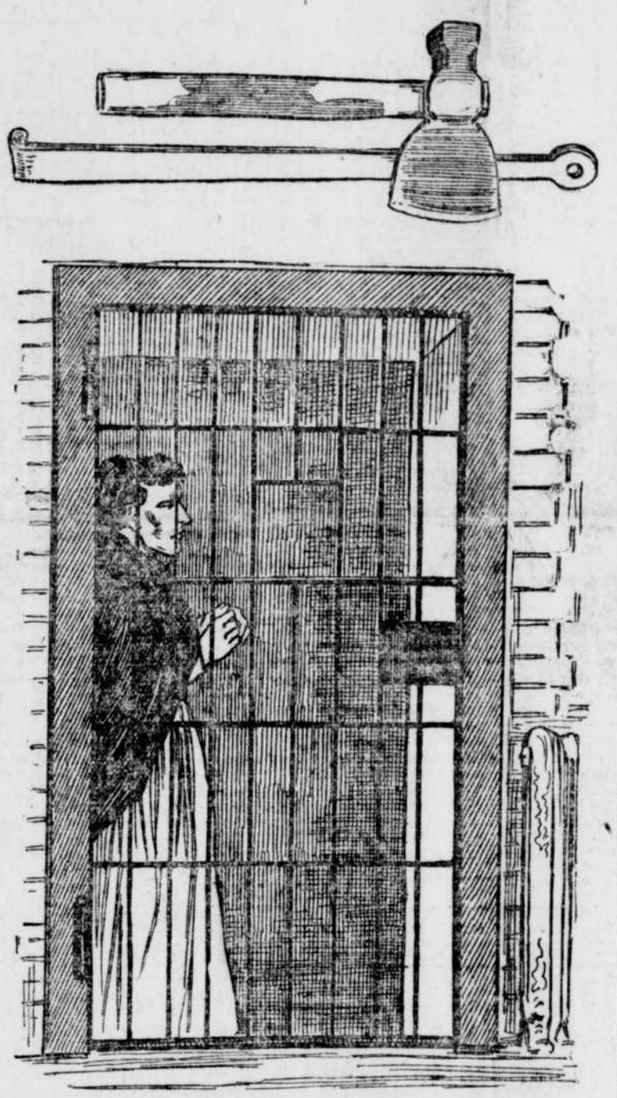

La femme Marion au poste No 3.
La barre de fer et la petite hache saisies chez les époux Laberge.

DEUX FORCATS

Seront cités devant la Cour Criminelle

Pour tentative d'évasion du pénitencier de St Vincent de Paul

M Charles Doucet, assistant greffier de la couronne, a reçu instruction, ce matin, de M. Thomas Foster, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, de préparer des actes d'accusations contre deux forçats, George Johnson et William Oliver, pour avoir tenté, dans la nuit du 4 courant, hier, de s'évader.

Les deux forçats feignaient depuis quelques jours, d'être malades. Alors, on les conduisit dans l'hôpital de la prison, d'où ils croyaient pouvoir s'évader plus facilement.

L'un d'eux, Johnson, a été condamné, le 3 janvier 1896, par le juge Wurtele, à sept ans de pénitencier pour avoir tiré une arme à feu avec intention de meurtre ; l'autre, Oliver, a été condamné, le 4 novembre, 1896, par le juge Hall, à deux ans de pénitencier, pour vol sur la personne.

C'est le gardien Bisson qui a découvert cette tentative d'évasion.

LES STENOGRAPHES

L'un d'eux reçoit une semonce

M. Lomer Gouin, avocat et député de la division Saint-Jacques, a vertement blâmé, ce matin, un sténographe du gouvernement, lui disant de n'avoir jamais à l'avenir l'effronterie de venir lui offrir ses services. Il appert que ce sténographe a fait un gâchis complet dans une déposition.

Il n'y avait pas un sténographe, ce matin, pour prendre les dépositions dans une cause de Nicholson contre la Cité. Le demandeur s'est fracturé une jambe et réclame $250.

On a sollicité plusieurs sténographes officiels de venir travailler à 20 centins, mais ils ont refusé.

C'est le crieur du juge Pagnuelo, siégeant, qui s'est mis à l'oeuvre et a rempli la charge de sténographe.

LE PHARMACIEN DANIEL

A déposé son bilan ce matin

Bilan de Dufresne & Mongenais

François Daniel, pharmacien, 1593 rue Notre-Dame, a déposé son bilan, à la demande de Bérard et Brodeur, avocats. Passif, environ, $4,000. Principaux créanciers : Evans and Sons, $1,000 ; Lessard et Harris, $440.

M. J. B. A Mongenais, (Dufresne et Mongenais), épicier, 221 rue Saint-Jacques, a également déposé son bilan.—Passif, environ $90,000. Principaux créanciers, Boivin, Wilson et Cie, $9,000, garantie; Cie d'Approvisionnements, $1,700 ; Chase et Sanborn, $900 ; James Fletcher, de Rigaud, $15,000 ; E. A. Gerth, $567 ; Hudon, Hébert et Cie, $2,320 ; J. Hope and Co., $1,639 ; Law, Young et Cie, $4,688 ; Laporte, Martin et Cie, $643 ; Magher, Bros and Co., $980 ; D. Masson et Cie, $534 ; Provision Supply Co., $827 ; D. H. Rennoldson and Co., $668 ; M. Vineberg, $3,000 ; H. Walker and Sons, Walkerville, $547 ; Trust and Loan Co., hypothèque de $3,000 ; succession Campbell, $1,300 ; enfants mineurs de H. Mongenais, $7,000 ; banque Jacques-Cartier, $11,000 ; banque de Montréal, $12,000 ; G. Desserres, $4,000 ; la banque Hochelaga, $3,000. Les cinq dernières créances sont garanties.

MADAME BALTA

S'en va chercher le corps de son mari

Mme Félix Balta est partie, hier soir, pour se rendre à Peekshill, N. Y., pour identifier le corps de son mari, qui a été retrouvé dans les eaux de l'Hudson, à quelques milles de l'endroit où est arrivé le désastreux accident de chemin de fer de Garrison.

Le coroner Apgar nous télégraphie de Peekshill qu'il n'attend que l'arrivée de Mme Balta, pour clore son enquête.

Feu M. Balta avait tenu un restaurant à l'angle des rues Saint-Jacques et Côte Saint-Lambert.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les mécaniciens veulent des gages plus élevés

Toronto, 5—Les mécaniciens du Pacifique Canadien demandent une augmentation de gages. Une députation de la Confraternité des mécaniciens de locomotives a eu une entrevue à ce sujet avec le surintendant général Léonard, qui a transmis leur pétition aux quartiers généraux de la compagnie à Montréal.

ENCORE UNE DISPARITION

Un nommé J. L Métivier, âgé de 50 ans environ, domicilié rue Saint-Urbain, 54, est disparu de sa demeure hier soir. Mme Métivier dit que son mari souffrait du cerveau depuis quelque temps, et elle croit qu'il aura pris la fuite dans un accès d'aliénation mentale. La police est à la recherche du fugitif.

M. Métivier fait partie de la société Métivier et Beaupré, entrepreneurs, de Montréal

JUGEMENTS DEMAIN EN REVISION

Il y aura des jugements demain à 11 heures à la cause de revision.

COLLISION

Entre un tramway et une échelle à incendie

LE FOURGON EST MIS EN PIECES

Et le tramway fortement avarié

Pompiers et voyageurs l'échappent belle

A neuf heures, hier soir, coin des rues Gain et Craig, les passants ont eu un moment d'émotion assez intense, et pour cause. Une alarme venait de sonner à l'avertisseur 344, et les pompiers partaient gaillardement pour le feu.

L'alerte était de telle sorte que l'on avait jugé à propos de mettre en branle la grande échelle avec son fourgon.

A peine les chevaux tout fringants venaient-ils de se précipiter au dehors qu'un tramway qui arrivait rapidement de l'est, frappa rudement toute la machine. Les courseirs furent épargnés, mais le bout de l'échelle et le fourgon qui la portait, ont été à peu près mis en pièces.

Les pompiers qui se trouvaient sur la voiture, en furent quittes pour un saut périlleux et quelques égratignures, ce, pendant que les voyageurs du tramway s'entrechoquaient violemment les uns contre les autres, au point d'en oublier de se faire des excuses mutuelles.

Le tender du tramway ainsi que la partie la plus antérieure, ont aussi été complètement brisés.

Ce tramway porte le numéro 192.

CETTE FAMEUSE ENQUETE

Elle a lieu enfin, ce matin

MAIS LE CHAT N'EST PAS SORTI DU SAC

Ce qu'on va faire au sujet de l'expropriation de la rue Notre-Dame Hochelage

Enfin, elle a eu lieu, cette fameuse enquête tant promise et si longtemps attendu au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame, Hochelaga. Mais pour prendre l'expression de l'échevin Reneault, le chat n'est pas encore sorti du sac et l'on n'est guère plus avancé. Il a été constaté que c'est M. Saint-George qui a procédé tout seul à l'expropriation, mais sur l'ordre de qui, on ne le sait pas encore.

Le comité des chemins n'en a jamais eu connaissance et il n'y a rien d'entré dans les procès verbaux des assemblées à ce sujet. Etaient présents les échevins Prefontaine, Rainville, Reneault, Penny et Martineau. Ce dernier s'est montré particulièrement anxieux de s'enquérir des faits et de faire enfin sortir la vérité de son puits. M. Saint-George qui a été sur la sellette tout le temps, montre d'abord les plans des propriétés expropriées de 1894 à 1895. Il dit que ce sont les propriétaires qui ont enlevé leurs clôtures eux-mêmes pour les remettre sur la nouvelle ligne. La ville n'a eu rien à faire avec ce travail et elle n'a pris possession des terrains qu'après cela. Mais les propriétaires ont dû donner des avis, faire des offres, dit l'échevin Martineau.

La première fois que la question s'est soulevée, répond M. Saint-George, c'est lorsqu'on a découvert une erreur dans les plans faits par l'ancien ingénieur, M. Lavallée, erreur qui avait été cause que la compagnie du chemin de fer urbain avait construit ses écuries deux pieds en dehors de l'ancienne ligne homologuée. L'erreur a été corrigée.

Il s'agissait simplement de rectifier une faute, fait remarquer l'échevin Martineau, mais où est l'autorisation relativement à la prise de possession ?

M. Saint-George. — Il n'y a rien à ce sujet dans les minutes. J'ai agi d'après un ordre verbal du comité, de sorte qu'on ne peut m'accuser dans le public d'avoir agi de moi-même. Pour démontrer que le comité avait eu connaissance de la chose M. Saint-George lit plusieurs lettres qu'il lui avaient été adressées au sujet du déplacement des poteaux de la Royal Electric Co, après l'expression : Ces poteaux, les clôtures étant reculées, se trouvaient sur le milieu de la rue. Mais cette ruse n'a pas réussi car on a fait immédiatement remarquer à M. Saint-George que dans cette lettre il n'était nullement question d'une rue avait été élargie.

Je me souviens bien, dit l'échevin Reneault, qu'on a donné ordre à l'inspecteur de faire enlever ces poteaux, mais personne ne savait qu'il s'agissait d'une expropriation, personne n'en a soufflé mot.

Quand avez-vous pris possession de ces travaux ; demande l'échevin Martineau ? M. Saint-George, n'ayant, à ce sujet, aucun document, est obligé de s'en rapporter à sa mémoire. Ca été à différentes dates entre 1894 et 1895, à mesure que les propriétaires en faisaient la demande. C'est la Montreal Land and Improvement Co., qui a été expropriée la première.

L'inspecteur de la cité soumet ensuite quatre lettres qu'il a adressées en 1894 et 1895 aux avocats de la cité, leur demandant s'il pouvait mettre sur la liste des gens ayant droit à être expropriées, les intéressés qui lui en faisaient la demande.

Sur réception d'une réponse affirmative, des avis furent imprimés et affichés.

Avez-vous procédé de la même manière pour d'autres cas semblables, demande l'échevin Martineau. Je me souviens d'un cas, sur la rue Stanley, réplique l'inspecteur. M. Stevenson et autres avaient reculé leur clôture et la ville a pris possession du terrain, mais il n'y a eu ni trottoir, ni macadam, ni lumière électrique de posés.

M. Martineau. — Pourquoi alors avez-vous montrer tant d'empressement à faire toutes sortes d'améliorations sur la rue Notre-Dame ?

M. Saint-Georges—Je n'ai agi que sur l'ordre de mon comité.

L'échevin—Ce doit être, parce que dans un cas, ces travaux n'étaient pas nécessaires et qu'ils l'étaient dans l'autre.

Il fallait tout de même, dit l'échevin Reneault, s'adresser d'abord au comité puis au conseil, et je n'ai jamais eu connaissance qu'il ait été question de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

L'échevin Rainville reconnait qu'il y a eu une irrégularité de commise, mais il ne va pas jusqu'à dire que M. Saint-George n'était pas de bonne foi. Tout le mal vient en grande partie, dit-il, de ce que la loi a été rappelée. La chose étant faite, il s'agit de s'en tirer le mieux possible.

Après quelques débats, il est convenu que les choses vont rester dans le statu quo ; c'est-à-dire qu'il n'y aura pas rétrocession des terrains, pourvu que les propriétaires, qui s'assemblent à 4 heures, au Saint-Lawrence Hall, et qui veulent s'adresser à la Législature pour faire ratifier ce qui a été fait, s'engagent à abandonner toute procédure contre la ville, tout recours en dommages, d'ici à ce que l'affaire ait reçu ne solution à Québec.

L'échevin Préfontaine croit qu'une résolution dans ce sens sera adoptée unanimement par les intéressés. De cette manière, l'expropriation se fera sous la loi commune, chaque partie payant la moitié du coût, et il n'y aura pas de frais intulles.

LIBERTE A CUBA

L'indépendance ou la mort

Un manifeste de Gomez

New-York, 5—Le "Herald" de ce matin publie une lettre de Maximo Gomez, général en chef de l'armée cubaine. Cette lettre est datée de son camp de Sancti Spiritus. C'est un véritable manifeste. Elle se lit comme suit :

"Les ennemis de Cuba ont répandu aux Etats-Unis le bruit que j'étais disposé à accepter l'autonomie, comme base d'un règlement ou d'une solution à la guerre actuelle. La constitution de Cuba, dans sa teneur, établit, d'une manière absolue que la paix ne doit être négociée que sur la base de l'indépendance complète de Cuba. C'est pour obtenir l'indépendance que nous combattons depuis deux ans et que nous continuerons à combattre jusqu'à ce que la victoire soit à nous. Nous combattons pour l'indépendance absolue, comme le déclare notre manifeste de Monte-Christi, comme l'a déclaré plus tard notre constitution, comme nous le prouvons chaque jour en versant notre sang sur les champs de bataille".

—Un autre chef cubain, le premier président de la république de Cuba, M. Salvador Cisneros, a aussi écrit au "Herald" :

"L'indépendance ou la mort, telle est notre devise. Nous aimons mieux voir notre bien-aimé pays enseveli sous des monceaux de cendres qu'accepter des concessions, si amples qu'elles soient, à moins qu'elles n'impliquent l'indépendance absolue de Cuba. C'est pour l'indépendance que les plus nobles fils de Cuba ont arrosé son sol de leur sang et se sacrifient tous les jours. C'est l'air de la liberté que nous respirons dans les arômes des plantes de notre sol, qui ont bu ce sang de héros.

L'AFFAIRE DE SAINT-LIBOIRE

On croit à une arrestation cet après-midi

L'honorable juge Chauveau, de Québec, a envoyé le détective Sylvain à Saint-Liboire, afin de se mettre à la disposition du coroner. S'il y a lieu d'opérer des arrestations, Sylvain devra prendres ses ordres du coroner, qui a plein pouvoir en cette matière. Jusqu'à présent, le juge Chauveau n'a pas eu de nouvelles du détective Sylvain, depuis son départ pour Saint-Liboire. On semble croire cependant qu'il y aura une arrestation cette après-midi.

Au sujet des détails de la nouvelle que nous publions plus haut, le détective en chef Carpenter, s'est aussitôt mis en communication avec les autorités provinciales, afin de savoir si l'on aurait besoin du service de ses hommes.

TRISTE ACCIDENT

Une jeune fille meurt des suites de brulures

Dépêche spéciale

Saint-Adolphe, Trois-Rivières, 5 — Un triste accident, dans lequel une personne a perdu la vie est arrivé ici, il y a quelque temps, et a plongé une famille dans un grand deuil. Une jeune fille du nom de Dina Lambert, était occupée à travailler à la maison, dans l'après-midi. Elle se trouvait près du poêle et sans que l'on s'explique trop comment le feu prit à ses vêtements, en un moment la malheureuse fut enveloppée de flammes, et malgré tous les efforts faits par sa famille, le feu dévora tout son linge, lui brûlant atrocement tout le corps. Les mains surtout étaient horriblement brûlées et la chair se détachait par lambeaux. Les souffrances endurées par la pauvre jeune fille, étaient tellement cuisantes que pour les éteindre elle est allée se précipiter dans un fossé, où il y avait un peu d'eau. On la ramena à la maison où elle passa le reste de la journée et la nuit à endurer un supplice sans nom. Elle expira le lendemain à 9 heures. L'un des frères de la victime s'est gravement brûlé une main en voulant porter secours à sa soeur.

LE FIL MORTEL

Une électrocution à Hull

Hull, P. Q., 5 — Un horrible accident causé par l'électricité, est arrivé, ici, hier soir. Un jeune homme de 18 ans, Henri Arnell, charretier, à l'emploi de M. Blair, de cette ville, a été trouvé mort dans l'écurie où l'avait conduit son cheval. Le malheureux tenait une lampe incandescente d'une main. Il avait l'autre main horriblement brûlée. L'explication de sa mort, c'est qu'il aura saisi l'un des fils électriques chargés d'électricité.

A ST TIMOTHEE

On annonce la mort de Mme Jos. Leduc, fille adoptive de M. Olivier St Onge, hôtelier, autrefois de Valleyfield. Mme Leduc n'avait que 23 ans et elle a succombé à une longue et souffrante maladie.

—L'ouvrier perd courage en payant toujours loyer, au contraire il est tout joyeux quand il est propriétaire. Venez nous voir. Avec $5.00, nous ferons des affaires surprenantes. S. Hurteau, agent, No 1964 rue Saint-Laurent. Ouvert les dimanches, de 10 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

MLLE ODETTA

La plus grande danseuse espagnole, Mlle Odetta, danse au Parc Sohmer, dimanche prochain. C'est une étoile dont le nom a toujours été en vedette dans tous les programmes de Paris et Londres. Allez la voir, c'est merveilleux. 4-2

AUX MARCHANDS

L'article qui suit est le troisième d'une série de 27, qui paraîtront tous les vendredis, dans "La Presse," pendant 27 semaines. Le premier article a paru dans "La Presse" du 22 octobre ; le second dans le numéro du 29 octobre. Ces articles sont écrits par M. Nath'l C. Fowler, Jr., de New-York. M. Fowler est considéré aujourd'hui comme la plus sérieuse autorité au monde en fait d'annonces.

Les articles de M. Fowler sont protégés par un droit d'auteur — ils ne paraîtront dans aucun autre journal de Montréal. Ils sont écrits spécialement pour "La Presse." Nous engageons fortement nos lecteurs à les lire attentivement.

LA COURTOISIE

L'aimant qui attire la clientèle—Une nécessité qui ne coûte rien et qui est inappréciable

La courtoisie est une commodité.

La politesse est une marchandise.

Elles ne coûtent rien ni l'une ni l'autre pour les avoir, ni pour les conserver. Toutes deux ne coûtent rien et sont inappréciables.

Toutes deux sont nécessaires dans la conduite des affaires.

Le gentilhomme peut ne pas être un "HOMME", mais l'homme qui réussit est presque toujours un gentilhomme.

L'apparence du gentilhomme bien qu'elle ne soit qu'à fleur de peau, est le vernis nécessaire pour donner l'apparence qu'on doit avoir, afin d'attirer la clientèle.

Dans tous les sentiers de la vie la courtoisie est une denrée négociable et profitable, et l'homme courtois possède un capital qui a une valeur réelle et qui lui est profitable.

Les hommes ou les femmes polis sont plus précieux dans le commerce que les personnes aux manières désagréables, lors même que ces dernières seraient deux fois plus habiles que les premières.

Les qualités ou les défauts du vendeur ou de la vendeuse viennent en contact direct avec l'acheteur, ce qui n'arrive presque jamais pour les qualités ou les défauts intimes.

La valeur apparente du vendeur dépendra en grande partie de son apparence et de sa manière d'agir.

Le commis poli est plus aimé et presque toujours apprécié par tous.

Rien ne gâte autant un commerce qu'un commis impoli et grincheux.

Le coquin poli réussit mieux que le saint homme à l'humeur de dogue.

La courtoisie peut être considérée comme le vernis ou le poli des affaires; elle couvre une multitude de défaut et embellit les qualités de la personne qui la possède.

La caisse du piano n'est pas meilleure ni le piano plus sonore, quand bien même la caisse est polie, vernie et revernie. Mais on ne pourrait pas vendre de piano sans ce vernis. Le vernis donne tout simplement une plus belle apparence au bois de rose et le fait paraître meilleur. Il indique la véritable valeur intrinsèque du bois qui se trouve à l'intérieur de la caisse.

Il en est de même de la courtoisie.

L'homme poli, surtout, s'il occupe la place de vendeur, doit faire en sorte qu'il émane de sa personne quelque chose qui le fasse considérer sous le meilleur aspect possible, et qui le rende le favori de tous ceux qui viennent en contact avec lui.

La courtoisie doit être considérée à la fois comme la clarté et le poli des affaires.

La courtoisie rapporte beaucoup et coûte peu, elle convient parfaitement aux hommes d'affaires.

On doit toujours avoir de la courtoisie en "stock".

Peu importe ce que vous faites : vous pouvez être un manufacturier, un marchand ou un homme de profession ; la courtoisie doit toujours être avec vous, en vous, autour de vous, toujours à votre disposition, prête à la distribuer à tout moment.

Ne manquez jamais de rien y compris la courtoisie. La courtoisie est toujours acceptable, toujours demandée, toujours appréciée.

"Droit d'auteur 1897, Nath'l C. Fower, jr."

—Les personnes qui n'ont pas encore choisi de cette musique de première clase offerte à 50 et 60 pour cent d'escompte au magasin de musique Lindsay-Nordheimer, 213 rue Saint-Jacques, devraient le faire, tandis que l'assortiment est au complet.

—Tenez-vous les yeux ouverts lorsque vous achetez des marchandises de n'importe quelle sorte. N'acceptez aucun article à la place du véritable article annoncé. n

PARC SOHMER

Dimanche prochain, 7 octobre.

(Après-midi, 3 heures : soir 8)

6 GRANDES ATTRACTIONS DE NEW-YORK

Robinson et Morrissey, le géant et le nain, grande nouveauté.

Les Newlis Bros, 2 nains duettistes musiciens. Mlle Elsie Eastman, cantatrice. Harvey, équilibriste. Sherman, contortioniste. La grande Odetta, merveilleuse danseuse espagnole. Admission 10 cts. 4—2

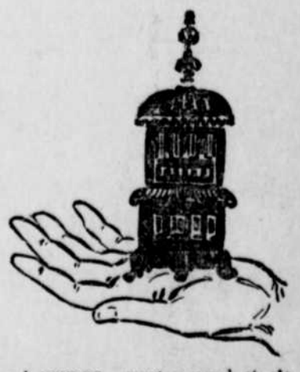

A VENDRE—Tout se vend et s'achète à Montréal.—Il y a des milliers de lecteurs qui suivent les petites annonces—ils ont de l'argent et cherchent les occasions. Offrez en vente ce que vous voulez vendre — vous trouverez un acquéreur dans les 24 heures.—L'argent est préférable à un article qui ne vous sert pas.

25 mots—25c chaque fois

SPORT

FOOTBALL

REUNION DE L'UNION DE QUEBEC

Une réunion de l'Union de Football Rugby de Québec a eu lieu hier soir aux salles de la M. A. A. A., sous la présidence de M. A. J. Whitham. Etaient présents : E. Herb Brown, secrétaire ; N. Rankin, Britannia ; N. Grace et Sidney Davidson, McGill ; Hartland Macdougall et E. J. Mason, Montréal.

Le Collège d'Ottawa et Ottawa City n'étaient pas représentés.

Le secrétaire lut une lettre du club McGill demandant que le règlement concernant les joûtes où l'un des deux clubs fait défaut soit mis en force. Ceci a rapport à la partie jouée au commencement de la saison entre McGill III et Montréal III. Le règlement est très sévère à ce sujet et dit que toutes les parties jouées doivent être annulées. Les représentants de McGill agirent en véritables sportsmen lorsque cette affaire fut discutée, car bien qu'ils réclamèrent la victoire dans ce cas, ils n'abordèrent pas la clause traitant de disqualification. Une autre chose que demandait McGill dans sa lettre était un règlement sur une décision du referee dans une réunie partie avec le club Montréal.

Comme la cause, telle qu'exposée, paraît très juste, l'Union décide que la partie sera jouée de nouveau s'il est nécessaire.

Une lettre reçue de M. A. G. B. Claxton, demande l'opinion de l'Union sur les questions suivantes :

1. Un referee a-t-il le pouvoir d'arrêter une joûte pour cause d'obscurité ?

2. Un referee a-t-il le pouvoir de renverser une décision ?

Le président, M. Whitham, croit que les représentants ne sont pas assez nombreux pour répondre à ces questions et il remet la réponse à plus tard. Il déclare cependant que les deux questions, principalement la dernière, peuvent donner à réfléchir.

LA PARTIE D'OTTAWA

Ottawa, 5 — Aucune partie de football jouée à Ottawa n'a excité autant d'intérêt que celle qui va se jouer demain entre l'équipe du Collège et celle d'Ottawa. La rivalité entre les deux clubs est aussi vive qu'elle n'a jamais été, et elle est encore augmentée par l'incertitude dans laquelle on se trouve du club qui remportera le titre de champion. Il ne reste au Collège qu'une seule chance. C'est de défaire Ottawa et qu'Ottawa l'emporte à son tour sur McGill et Montréal, alors le Collège, McGill et Ottawa seront égaux pour la première place, chaque club ayant gagné quatre points. Si l'équipe du Collège est battue samedi, elle sera entièrement hors de concours. Si Ottawa est défait, le club aura encore une chance de triompher de McGill. Sparrow remplira le grand vide qu'il y avait samedi dernier dans l'équipe du Collège. Aussant, un solide et robuste gaillard qui s'est montré très fort joueur dans les pratiques, remplacera Bolger ; Eddie Murphy prêtera aussi son secours à la division des joueurs de back. On voit par là que l'équipe du Collège sera beaucoup plus forte que lorsqu'elle s'est rencontrée avec McGill. L'équipe d'Ottawa est toujours la même, mais les joueurs ont amélioré leur jeu. Stuart Cameron est absent de la ville et sa position sera prise par Geo. Bradly, qui joue déjà admirablement. Il est possible que Billy Powers ne puisse pas jouer comme arrière wing, à cause de la blessure qu'il a reçue au genou. Il serait remplacé dans ce cas par Sam McDougall, Frank Burns ou Fred Chittick.

UN JOUEUR DE HAMILTON BLESSE

Toronto, Ont., 5 — Il est probable que les Tigers de Hamilton seront privés samedi des services de l'un de leurs meilleurs joueurs, McAuliffe. Il a reçu des coups de bâton dans une affaire qu'il a eu avant-hier soir avec la police de Toronto, ayant voulu intervenir dans une arrestation et il ne se sent pas en condition maintenant.

BASE BALL

LA NOUVELLE LIGUE DE BASEBALL

La ligue de baseball de la ville et de la banlieue, est maintenant un fait accompli. Elle a été formée hier soir à une réunion qui a eu lieu au Queen's Hotel. On nous assure que la nouvelle organisation aura de très forts répondants. Pour résumer le programme de la nouvelle ligue, les clubs qui en font partie joueront à chaque date qui sera laissée libre par les professionnels. M. Parker, représentant du club Sainte-Cunégonde, fut élu président temporaire. La première chose dont on s'occupa fut la réception des lettres de créance. Puis il fut ensuite décidé que seuls les clubs existant actuellement seraient représentés. Les représentants reconnus furent :

Saint-Henri B. B. C. — E. H. Seale.
Street Railway Employes — A. J. Fairbairn.
Emeralds — W. J. Bramley.
Sainte-Cunégonde — W. H. Parker.
Hochelaga — Jules Durand.
Lachine — R. Wiggins.
Promoteur — Jos. Page.

Le but de la ligue fut brièvement exposé par M. Page, qui fit remarquer qu'auparavant, les petits clubs étaient obligés de jouer sur des terrains non entourés, où il n'y avait aucun moyen de faire des recettes quelconques, ce qui était par conséquent très peu encourageant. D'après le système proposé, on aurait le terrain de la Ligue de l'Est, avec une garantie de 50 pour cent des recettes brutes. L'idée rencontra l'approbation générale.

La ligue fut alors formellement organisée sous le nom de Ligue de Baseball de la ville et de la banlieue, et l'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président — Joseph Page.
Vice-président — Robt Wiggins.
Secrétaire — W. H. Parker.
Trésorier — A. J. Fairbairn.
Représentants — Gérants des clubs de la ligue.

Le comité chargé de rédiger la constitution et les règlements se compose de MM. Page, Fairbairn et Seale.

Il fut ensuite proposé que la ligue se mette en communication avec les clubs qui ont demandé à être admis et qu'ils soient admis dans l'ordre de leur application à la première vacance.

NOTES DE BASEBALL

ROYAL vs MASCOTTE

La rencontre entre les clubs de baseball Mascotte et Royal a eu lieu dimanche dernier et le résultat de la joûte a été une victoire pour les Mascottes. Le score a été de 9 à 7. Les Royals avaient réuni pour l'occasion une forte équipe. Leur défaite s'explique par le fait qu'ils n'ont pu frapper les balles de Vian, pitcher du club Mascotte, tandis que celles de Duffty, le pitcher des Royals, ont été frappées facilement par ses adversaires.

Les deux home runs de Miron, catcher des Mascottes, ont été les points saillants de la partie, qui était pour le titre de champion, et qui s'est jouée devant une assistance très nombreuse.

Voici les noms des joueurs :

Mascotte — G. Bonamie, 1 b. ; J. Francoeur, 2 b. ; J. Saint-Jean, 3 b. ; A. Thomas, s.s. ; S. Loyer, c.f. ; A. Bourdeau, r.f. ; C. Faucher, l.f. ; Vian, p. ; D. Miron, c.

Royal — H. Mercier, 1 b. ; Levingtone, 2 b. ; H. Lapierre, 3 b. ; Gagnier, s.s. ; Carrière, c.f. ; Geoffrion, r.f. ; Bellefleur, l.f. ; Dufty, p. ; Payette, c.

Umpires — Léveillé et Thomas.

CURLING

ELECTION D'OFFICIERS DU CLUB TORONTO

L'élection annuelle des officiers du club Toronto Curling a eu lieu mardi. L'assemblée a été l'une des plus enthousiastes dans l'histoire de l'association. Il y avait au delà de 40 membres actifs présents et la liste indique qu'il y a plus d'une centaine de joueurs. Avec un bon hiver, ce sera une grande saison pour le club. Après les affaires de routine, les officiers suivants ont été élus :

Président, colonel G. A. Sweny ; vice-président, John Bain ; secrétaire, R. K. Sproule ; trésorier, W. W. Belding.

Comité de direction — D. Henderson, Dr Gordon, F. A. Fleming, W. B. McMurrich, C. J. Léonard, J. L. Capreol, F. O. Cayley, T. Lightbourn, H. Harman.

Les 25 joueurs suivants ont été admis :

John Bain, George H. Bertram, A. H. Baines, J. L. Capreol, F. O. Cayley, Dr A. A. Dame, H. A. Drummond, J. N. Gordon, H. Harman, Thomas Hodgetts, C. J. Léonard, Dr J. W. Leslie, E. T. Lightbourn, A. E. McArthur, J. Paton, Hon. A. M. Ross, J. S. Russell, C. E. Ryerson, R. K. Sproule, Col. G. A. Sweny, C. W. Taylor, A. F. Webster, A. Hood, James Tennant, B. Jones, H. O. Schofield.

LARAME

RETOUR DE M. LEHMAN

New-York, 5 — R. C. Lehman, le rameur amateur anglais qui a entraîné l'équipe de Harvard, l'an dernier, est arrivé avant-hier d'Angleterre, sur le "Teutonic," en compagnie de H. Willis, membre de l'équipe du Collège Eaton, qui est arrivé premier à Henley, en 1885. Ils sont partis pour Boston par le train du midi.

M. Lehman dit qu'il est venu ici avec Willis pour choisir les rameurs qui composeront, l'an prochain, l'équipe de Harvard.

M. Lehman dit qu'il ne changera pas le coup d'aviron de l'an dernier, mais qu'il modifiera légèrement la méthode d'entraînement. Les rameurs feront un peu d'exercice dans les salles, mais prendront le plus d'exercice extérieur possibles. Il a dit aussi que bien que l'équipe ait perdu la course l'an dernier, il avait été satisfait du travail des rameurs pendant le premier mille et qu'ils auraient gagné s'ils avaient gardé la même vigueur tout le temps. Pour remédier à ce défaut, il va entraîner l'équipe sur un mode un peu nouveau et lui fera parcourir de longues distances. Il a ajouté que Gold, de l'équipe Lander, visitera probablement le pays au printemps.

CHEVAUX COUREURS

UN NOUVEAU SYNDICAT POUR ORGANISER DES COURSES

MONTREAL EST SUR LA LISTE DES PISTES QUI DOIVENT ETRE EN OPERATION

Détroit, Mich., 5 — D'après des dépêches de Nashville, un syndicat ayant à sa tête Walter C. Palmer, de Nashville, et George M. Hendrie, de cette ville, ont obtenu le contrôle des pistes de Windsor et de Fort Erié. Le syndicat Palmer s'est engagé à ne donner que deux séries de courses de quinze à vingt jours chacune par année. Le syndicat a aussi le contrôle du Highland Park Club, de Détroit, ainsi que des pistes de Toronto, Hamilton et Montréal.

Le syndicat a l'intention de former un circuit des villes nommées, les courses devant commencer à Toronto au mois de mai et devant se continuer ensuite à Hamilton, Fort Erié, Windsor, Détroit et Montréal.

Les mêmes villes seront visitées de nouveau dans l'automne. Il y aura des prix considérables d'offerts à chaque série de courses.

LA BOXE

LES PUGILISTES CANADIENS

Hier soir, au Smoking Concert des Carabiniers Victoria, une intéressante exhibition de l'art de la boxe a été donnée par MM. Thomas et Brownrigg. La rencontre, avec de gros gants, a été de quatre rondes. La lutte a été suivie avec un intérêt extrême par tous les spectateurs présents.

M. Thomas, qui paraissait plus pesant que son adversaire, a eu presque tout le temps l'avantage et s'est révélé un habile pugiliste. Les deux adversaires ont fait preuve de beaucoup de science et d'adresse et plusieurs coups ont été admirablement portés, particulièrement par M. Thomas. M. Fred McRobie agissait comme referee.

HOCKEY

A LA RECHERCHE DE JOUEURS

Ottawa, 5 — M. Macdonald, autrefois du club de crosse Tecumseh, et qui a joué dernièrement à Waterloo, était avant-hier en cette ville, à la recherche, disait-on, de joueurs de hockey de première force. On dit que M. Seagram, le distillateur et turfman bien connu, a l'intention de fournir les fonds nécessaires pour donner à Waterloo le meilleur club du pays, et on ajoute qu'il croit que Smith, Westwick et Pat Murphy sont nécessaires pour cela. La rumeur veut que M. McDonald ait vu ces joueurs, et qu'il est tout probable que Smith et Murphy partiront pour l'ouest. On s'attend cependant à ce que Westwick reste en cette ville et qu'on le retrouve cet hiver avec le club d'Ottawa.

LA RAME

LE BICYCLE

AU KLONDYKE EN BICYCLE

Chicago, 5 — J. A. Briegel, un bicycliste local, est parti pour le Klondyke en bicycle. Le départ a eu lieu hier matin à 9 heures, de la bâtisse du "Times-Herald," et le voyageur a été acclamé par la foule. Briegel monte un bicycle qu'il a fabriqué lui-même. Il porte une valise sur laquelle est écrit en grosses lettres "Klondyke." La valise renferme des vêtements, des ustensiles de cuisine et une tente pour bicycliste. Une autre petite valise renferme les outils nécessaires aux réparations de la machine et une couple de pneus. Briegel suivra la ligne du chemin de fer Santa Fé à Los Angeles. Il s'attendait à arriver à Joliet hier soir et il fera quarante milles par jour jusqu'à ce qu'il arrive à San Francisco. De cette ville, il se rendra à Seattle, où il demeurera jusqu'au mois de mars. Il s'embarquera alors à bord d'un steamer pour Dyea. Briegel est marié et laisse une femme et deux enfants au No 6327 de la rue Wright. Il était autrefois soldat dans l'armée des Etats-Unis, ayant servi trois ans comme membre de la compagnie G, dixième d'infanterie. Il dit qu'il connaît très bien la route et qu'il ne redoute aucune difficulté pour atteindre la côte. Il s'attend de revenir à Chicago dans deux ans avec une fortune.

UNE MACHINE POUR L'HIVER

Frank E. Sparks, membre de l'Illinois Cycling Club, a fait ce qu'il appelle un "bicycle Klondyke." Cette machine est faite pour le service de l'hiver. Son inventeur dit qu'elle est construite différemment des bicycles fabriqués pour aller sur la glace. Il n'est pas nécessaire de changer radicalement aucune partie d'un bicycle ordinaire pour y appliquer les nouveaux dessins inventés par M. Sparks. Un modèle du nouveau bicycle sera prêt dans une semaine.

LE JEU DE PAUME

Les parties de la ligue Académie se sont continuées cette semaine.

Les Nationals ont gagné 15 parties sur 15 de jouées.

LIGUE ACADEMIE

	Gag.	Perd.	A j'r
National	15	0	5
Boston	4	7	9
Zouave	3	6	12
Voltigeur	3	6	11
Montréal	3	7	10
Montréal jr	3	7	10

LE Dr NANSEN

Une assemblée de scandinaves a eu lieu, hier soir, au No 75 de la rue des Inspecteurs pour les préparatifs nécessaires à la réception du Dr Nansen, le célèbre explorateur des régions arctiques, à l'occasion de sa prochaine visite à Montréal. Rien de défini n'a encore été décidé. Cependant, la société numismatique se prépare à faire une réception au Dr Nansen, mercredi après-midi, au Château de Ramezay. Le Dr donnera, le soir du même jour, une conférence au Monument National.

SANS CONTREDIT

Vous ne tousserez plus, si vous prenez du BAUME RHUMAL, le meilleur spécifique. 2—q-h

L'ŒUVRE D'UN MICROBE

Le microbe est à peu près l'être le plus infime qui se puisse rencontrer dans une journée, mais il peut faire plus de mal, si petite que soit sa taille, que tout être connu. Les clous, les boutons, etc., sont simplement des microbes dans la peau, déterminant, si l'on n'applique pas promptement un remède, des irritations causées par le désordre du sang. Ce sont également les microbes qui retardent la guérison des blessures. "Quickcure" tue les microbes immédiatement après son application, et la plaie guérit rapidement quand on la traite au "Quickcure".

E. A. STE MARIE

M. E. A. Sainte-Marie, le marchand de fourrures si bien connu de la rue Sainte-Catherine, No 1499, a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public, qu'il a ajouté deux autres départements à son établissement déjà si considérable. Un département de capots de drap, garnis et doublés en fourrure ou garnis en fourrure seulement, et un autre département de collerettes de drap doublées et garnies en fourrure. Il se chargera aussi de faire ces articles sur commande si on le désire. Prix modérés et satisfaction garantie. 2—3

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 cents la bouteille. 247—1 M v—n

HAUTE NOUVEAUTE

Le Pompadour, grand chignon garni de plumes, le plus nouveau de la saison. Demandez à le voir. Costumes genre tailleur et robes faits d'après les dernières modes de New York, chez Madame H. Poitras, 1987 rue Notre-Dame. 237—lm v s—n

—150 manchonnières et manchonnières, pour quelque temps, à la disposition des Dames de Montréal.... Travail au prix coûtant....pour tout réparage de fourrures.

CHS. DESJARDINS et CIE,
Rue Sainte-Catherine,
Montréal.
3—3

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MAINE

BRUNSWICK. — Notre curé, le Rév. M. J. B. Sekinger et les dames de cette localité, sont à préparer une soirée qui sera donnée dans deux semaines et dont les recettes seront employées à réparer l'intérieur de notre église.

—La Société Saint-Jean-Baptiste, celle du Saint-Nom de Jésus et la fanfare Saint-Jean-Baptiste, figureront en corps dans la visite annuelle du cimetière, qui doit se faire dimanche prochain, si le temps est favorable.

—Mme Cyprien Côté a succombé à la consomption, dimanche dernier. Mme Côté laisse trois enfants en bas âge, et un époux inconsolable. Nos condoléances.

LEWISTON. — Le Rév. P. Mothon était curé de Lewiston depuis 1881. Il est aujourd'hui âgé de 53 ans, étant né à Lyon, en 1844. Quel sera son successeur à Lewiston ? Personne ne peut l'affirmer, mais toute la population fait des voeux pour que ce soit le Rév. M. Grolleau. Espérons que le Rév. M. Adam, le nouveau provincial en ce pays, nous apportera la bonne nouvelle que le R. P. Grolleau est nommé comme prieur à Lewiston.

—La ville de Lille, où vient d'être envoyé le R. P. Mothon comme prieur du couvent de l'endroit, est située à 250 kilomètres de Paris (à peu près 150 milles) et compte 215,000 habitants. C'est le chef-lieu du département du Nord.

—Depuis quelque temps M. Roy est à réorganiser le choeur de chant et il est tout probable qu'avant peu les chanteuses seront à l'orgue tous les dimanches.

— A l'occasion de sa 30e année, les parents de Mme Pierre Gagnon lui ont présenté une jolie lampe de salon et ses amis un beau service de table.

BIDDEFORD. — M. Urbain Ledoux, consul des Etats-Unis à Trois-Rivières, a épousé à l'église Saint-Joseph de Biddeford, Mlle Carméline Painchaud, l'organiste de cette église et fille du directeur de la musique du 1er Régiment.

SPRINGVALE. — Notre curé, le Rév M. Dugré, et allé passer quelques mois en Floride pour sa santé, qui laisse beaucoup à désirer. Le R. P. McGinnis, de Sanford, fera la mission à Springvale durant l'absence de M. Dugré qui durera deux semaines. La messe sera chantée à huit heure et demie et les vêpres à 7.15 heures.

—Plusieurs familles arrivées ici dernièrement sont retournées à Biddeford et ailleurs. L'orchestre Libby fournira la musique pour un bal, la veille du Thanksgiving. Ce bal est donné pour les Canadiens à Sanford.

MANCHESTER. — C'est M. Joseph Moreau, notre seul couvreur Canadien, qui a eu le contrat pour couvrir les toitures des filatures de Hooksett, N. H. M. Moreau est un de nos Canadiens qui fait honneur à sa nationalité, et sa réputation s'étend beaucoup parmi les Américains.

—Les amis de Mlle Victoria Lessard, ont profité de son retour du Canada, où elle a passée trois mois, pour lui présenter une montre en or de grande valeur. Inutile de dire que M. Mme et Mlle Lessard ont fait passer à leur hôtes une soirée des plus agréables où le chant, la musique et les rafraîchissements ont fait les délices de tous les assistants.

—Mardi soir, la cour Sainte-Marie, de l'association Canado-Américaine a procédé à l'installation de ses officiers, avec le cérémonial ordinaire. Monseigneur Hevey a bien voulu rehausser de sa présence cette belle cérémonie et a prononcé un magnifique discours de même que M. le docteur Laberge et M. Théo. Biron, président général de l'association. Tous ont vivement encouragé nos Canadiens à faire partie de cette association vraiment nationale et patriotique et nul doute qu'il devra en résulter un grand bien.

—M. Joseph Lavoie, 24 rue Spruce, est assez sérieusement malade depuis quelques jours. Indisposé depuis quelque temps, il a été, jeudi, transporté sans connaissance, de son ouvrage à sa résidence où l'on a appelé immédiatement le médecin de la famille. Il est aujourd'hui dans un meilleur état et l'on espère qu'il se rétablira bientôt.

—Le jeune fils de M. Silvio Provost s'est assez grièvement blessé sur le front, l'autre jour. Le médecin appelé a pansé la blessure et l'on espère qu'il n'en résultera aucunes conséquences au moins très graves.

—M. F. Bonin doit épouser dans quelques jours Melle Elise Goudreault de cette ville.

—M. J. A. Gamache, de Nashua, N. H., autrefois employé chez MM. Miville et Deschênes, est rentré aux services de MM. Paris Frères, l'une de nos maisons de commerce les plus populaires de la ville.

—En cette ville, Mme J. Vasseur, un fils ; Mme Arthur Tremblay, 22 rue Spruce, un fils ; Mme T. Pratte, un fils.

—M. Georges Côté est entré à l'emploi de MM. Vincent et Trudo, rue Elm.

MASSACHUSETTS

WORCESTER—Mardi ont eu lieu des élections municipales et d'Etat pour le Massachusetts. L'excitation a été tout à fait nulle peut-être à cause du mauvais temps qui a sévi toute la journée. En effet, une pluie torrentielle n'a pas cessé de tomber durant tout le temps que les polls ont été ouverts. Parmi les candidats qui ont eu du succès dans la lutte en cette ville nous remarquons, pour le quartie No 1, George M. Rice, républicain ; quartier No 2, Moses D. Gilman, indépendant ; quartier No 3, William G. McLoughlin, démocrate ; quartier No 4, L. Russell, indépendant ; quartier No 5, James F. Carberry, démocrate ; quartier No 6, George M. Coombs, républicain ; quartier No 7, Charles R. Johnson, républicain ; quartier No 8, Charles G. Washburn, républicain.

Roger Walcott a été élu gouverneur avec 12,462 de majorité.

—Mardi matin, s'est accomplie une tragédie, un crime qui, peut-être, est le seul de ce genre que l'on puisse trouver dans les annales de notre ville. M. Edward Bangs Hamilton, teneur de livres à la banque "Worcester County Institution for Savings," a tué sa femme, ses deux enfants et s'est ensuite logé une balle dans la tête. Depuis quelque temps, dit-on, Hamilton n'avait pas l'esprit à lui ; il était malade depuis la semaine dernière, mais dimanche, quelques amis de la banque lui rendirent visite à son domicile, rue Williams, et dans le cours de l'entretien, Hamilton dit qu'il irait travailler le lendemain, lundi. Cependant, vu le mauvais temp, à ce que l'on crut Hamilton ne parut pas à la banque, et on n'en fit pas de cas. Lundi soir, après une veillée jusqu'à neuf heures, toute la famille Hamilton se retira pour prendre son repos. Personne n'avait rien remarqué d'étrange dans l'état mental de Hamilton, et, sans doute, que les gens de la maison s'attendaient à voir encore se lever l'aurore, le lendemain matin, mais il en fut autrement. Vers les cinq heures du matin, Hamilton, pris sans doute de folie, s'empara d'un revolver, calibre 32, tira sur sa femme endormie et l'atteignit à la tempe droite. La mort fut instantanée. Ensuite, il se dirigea vers la chambre de son fils, âgé de deux ans et demi, et lui tira pareillement une balle dans la tempe droite. La mort de celui-ci fut aussi instantanée. De là, il alla à la chambre de sa petite fille, âgée de onze ans, et lui tira une balle en arrière de l'oreille gauche. Mais cette balle ne fit qu'effleurer le crâne d'une oreille à l'autre, et la blessure n'est pas considérée comme très grave. Ensuite, le malheureux se tira lui-même, appliquant le canon du revolver sur sa tempe droite. Il ne se tua cependant pas du coup. Il tomba à la renverse, privé de sentiment et baignant dans son sang. Une servante, couchée dans une chambre contigue à celle de M. et Mme Hamilton, n'entendit pas les coups de pistolet, et ne se réveilla qu'à son heure habituelle, pour préparer le déjeuner. Tout en préparant le repas du matin, elle s'aperçut de quelque chose d'étrange, parce que à cette heure les enfants étaient ordinairement réveillés, et menaient un grand tapage. Elle se rendit à la chambre de la petite fille pour voir si elle dormait encore ; mais quelle ne fut pas sa terreur en entrant lorsqu'elle vit les couvertures du lit tachées de gouttes de sang. Elle se mit à crier et à appeler au secours M. et Mme Hamilton. Mais bien entendu, elle ne reçut aucune réponse. Elle fut glacée d'horreur lorsqu'elle vit ensuite son maître et sa maîtresse inanimés et couverts de sang ! Elle sortit, sonna chez une des amies de Mme Hamilton, et de là se rendit chez le docteur Wheeler, qui aller chercher le coroner Baker.

Le spectacle était des plus terribles, Madame Hamilton était couchée sur le dos, morte ; M. Hamilton était aussi étendu dans la même direction que sa femme. Il était sans connaissance, la vie s'en allant graduellement. Le petit garçon, gisait sur le côté droit, mort. La petite fille, couchée sur le côté gauche, ne remuait pas et paraissait privée de sentiment.

Hamilton et sa petite fille furent immédiatement transportés à l'hôpital, où Hamilton est mort dans la soirée, vers 7 heures. Les docteurs de l'hôpital pensent que la petite fille en reviendra, vu que ses blessures ne sont pas très graves. On attribue généralement, le motif de ce crime, à la folie, vu que Hamilton n'était nullement en détresse financièrement, et que ses relations de famille étaient des meilleures.

BROCKTON. — La paroisse canadienne du Sacré-Coeur est à organiser un grand festival pour le mois de janvier. Les recettes seront employées au profit de la paroisse.

—MM. Fauteux, frères, — Napoléon et Maurice, — entrepreneurs de constructions, ont été heureux, en arrivant à Brockton. Ils ont obtenu une entreprise de M G. S. Tougas. Ils ont à construire une allonge à la maison de M. Tougas et une grange.

NEW-BEDFORD. — On agite fortement la question de la fondation d'une école industrielle, en cette ville.

Le conseil municipal s'est occupé de cette question à sa dernière séance. On croit qu'un bon enseignement industriel mettra les ouvriers de New-Bedford plus en état de monter en grade dans les fabriques et aussi rendra les produits de la manufacture plus propres à la concurrence avec les fabriques du sud.

ILLINOIS

BOURBONNAIS. — Les membres de la société "Modern Woodmen", vont ouvrir leur cour ici, dans quelques semaines. Leur salle sera située au-dessus du salon de M. Flageole.

KANKAKEE. — Le bazar de l'église Saint-Patrice, s'est terminé au commencement de cette semaine, après avoir duré douze jours. Les recettes se sont élevées à $4,000. Le concours pour le piano offert en prix, s'est terminé en faveur de Mlle Ella Bradley. Le Rév. P. Hackett dirigeait ce bazar ; il a déployé un zèle digne de félicitations.

—La fille de M. L Grant, âgée de quatre ans seulement, a été victime d'un triste accident. Elle est tombée du deuxième étage, se fracturant l'épaule. Elle est sous les soins du médecin, qui espère la sauver.

—Autre accident. — Mme Nellie Clark a reçu de graves blessures dans un accident de voiture.

—Mortalité. — A Bourbonnais, la petite Marie Bellemare, âgée de 7 ans, fille de M. Joseph Bellemare, est morte.

—A Kankakee, un serre-frein bien connu du Big 4, M. John Forbes, a été tué instantanément sur la voie, par un train de fret, qu'il n'a pas vu venir.

MINNESOTA

DULUTH. — M. J. A. Racine, autrefois employé de M. W. A. Grenier, ancien éditeur de la "Libre Parole," est arrivé depuis quelques jours à Duluth. Plusieurs membres de la colonie canadienne ayant entendu parler de la fameuse affaire Tarte-Grenier, où ayant lu les journaux traitant de cette affaire, se sont rendus chez M. Racine et lui ont demandé de leur faire part de ses impressions. M. Racine s'est prêté de bonne grâce à cette demande. Comme on peut le voir, M. Grenier compte des amis jusque dans le Minnesota.

—Le bazar au profit de l'église canadienne-française de cette ville qui a eu lieu la semaine dernière, a été un grand succès.

RHODE ISLAND

WOONSOCKET. — M. le curé Dauray vient d'acheter un terrain entre les rues Maple et Welles, à plus d'un demi mille de l'église du Précieux-Sang. Ce terrain a environ 95,000 pieds de superficie et coûte, paraît-il, $2,500. C'est là que l'on construira le nouveau collège des Frères du Sacré-Coeur. Ceux-ci commenceront la construction de leur nouveau collège avant trois ans et l'édifice coûtera au moins $50,000.

NEW-YORK

COHOES. — M. Narcisse Garceau a intenté une action en dommages de $2,000 contre la compagnie des chars électriques de Cohoes. Il dit avoir été blessé par les chars de la compagnie le 17 octobre dernier.

—Des médailles d'argent ont été décernés aux élèves suivants pour leur points en classe : H. Gibeau, Joe. Bélanger, John Demers, L. Gibeau, Ls. Esmond, A. Angers, C. Mansolais et A. Galarneau.

La Constipation

cause au moins la moitié des maladies de l'univers. Elle retient la nourriture digérée trop longtemps dans les intestins et produit les excès de bile, foie indolent, indigestion, langue épaisse, mauvaise

PILULES HOOD

DE.. bouche, mal de tête violent, insomnie, etc. Les Pilules de Hood guérissent de la constipation et de toutes les maladies qui en résultent, facilement et complètement — 25c—Chez tous les pharmaciens. Préparées par C. I. Hood & Co., Lowell, Mass. Les seules pilules à prendre avec la Salsepareille de Hood. (2)

Ferronneries...
.....Peintures
Ferblanteries
.....Granit.
A BON MARCHE.
J. H. LAMBERT
1544 Rue Ste Catherine
TEL. 6043. 297—lmv—n

GOMME du Dr ADAM
Pour le Mal de Dents
EN VENTE PARTOUT..... 10 cts
3—n

Les Personnes Malpropres....

Meurent quelquefois de vieillesse, mais ce n'est pas la malpropreté qui leur a conservé la vie. Les bains turco-russes aux BAINS LAURENTIENS nettoient non seulement la peau, mais ils purifient et évertent les pores—tout le monde a besoin de prendre ces bains. Bains turcs durant le jour, 75c. le soir jusqu'à 10 heures 50c.
Ouvert toute la nuit.
Jours des dames — les LUNDIS avant midi et les MERCREDIS après-midi.

BAINS.....
LAURENTIENS
Coin des rues Craig et Beaudry.

PILULES ROUGES
Du Dr Coderre
Pour les Femmes Pales et Faibles
286—nw

LA SEULE VERITABLE EAU HUNYADI
Hunyadi János
La Meilleure et la plus sure Eau Naturelle Apéritive
Prescrite et approuvée par toutes les autorités médicales contre la CONSTIPATION, la DYSPEPSIE, la TORPEUR DU FOIE, les HEMORROIDES, ainsi que contre les maladies analogues résultant des excès dans le boire et le manger.
"Elle est remarquablement et exceptionnellement uniforme dans sa composition." British Medical Journal.
"Le prototype de toutes les eaux amères. Absolument constante dans sa composition." Lancet.
DOSE ORDINAIRE : UN VERRE A VIN AVANT DEJEUNER.
ATTENTION: Voyez à ce que l'étiquette porte la signature de la maison Andreas Saxlehner.
268—n Y ***

QUARTIERS GENERAUX POUR CHAUSSURES A BON MARCHE
Magasin de la rue Ste Catherine Est, une porte à l'ouest de la rue Amherst.
McPHERSON
2223-5 Ste Catherine Ouest
228 St Laurent
1507 Ste Catherine Est
Magasin de la rue Saint-Laurent, 2ième porte au nord du Monument National.
Le magasin de la rue Ste Catherine ouest (le plus vaste du Canada), sous le théâtre Queen's.
GRANDES REDUCTIONS DANS LES.... PRIX DES CHAUSSURES

D'après les prix absurdement bas auxquels nous vendrons nos chaussures, demain samedi, vous serez presque porté à croire que le commerce de chaussures s'en va en décrépitude.

Notre méthode de ne vendre qu'à un seul prix nous a fait remporter un gros triomphe, ce qui démontre que les gens aiment à acheter dans un magasin de chaussure où le commerce repose sur des principes honnêtes. Méfiez-vous de l'homme à deux prix. Il vous demandera invariablement un prix plus élevé et neuf fois sur dix il l'obtiendra.

Les prix de toutes nos chaussures sont marqués sur les semelles en chiffres lisibles.

Nos prix pour les mêmes chaussures sont invariablement de 15 à 25 p. c. meilleur marché qu'ailleurs, car nous en achetons en très grande quantité, argent comptant, directement des manufactures, épargnant ainsi à nos clients le profit du gros. — Un mot ou deux à propos de ce que nous allons faire demain :

Chaussures en kid Balkin, lacées et congrest, nouvelle forme de bout rond, pour messieurs	$1.25
Chaussures en kid Forest City, boutonnées et lacées, bouts ronds et patents, semelles larges, grandeurs 2½ à 7, pour dames	$1.25
Chaussures lacées en chèvre noire et brun noir, semelles pour l'hiver, "Spring Heels", grandeurs 11 à 2, pour demoiselles	$1.25
Chaussures lacées en chèvre noire et brun noir, semelles pour l'hiver, "Spring Heels", grandeurs 2 à 10, pour petite filles	93c

Vous trouverez dans n'importe lequel de nos magasins ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures.

3 MAGASINS
George McPherson
2223-5 RUE STE CATHERINE, Au-dessous du Queen's Theatre
228 RUE ST LAURENT, 2 portes au nord du Monument National
1507 RUE STE CATHERINE, Une porte à l'ouest de la rue Amherst
Magasins ouverts tous les soirs. Les commandes par la malle promptement et soigneusement exécutées

PALMER'S
On y trouve toujours de nouveaux genres de
FRANGES, ARTICLES de COIFFURE, Etc.
Une de leurs dernières productions est une frange gracieusement ondulée tandis que les longs cheveux de derrière vont se joindre à la couette.—On se fait un plaisir de montrer les articles . . . . . .
J. PALMER & FILS 1745 Rue Notre-Dame.

GARTH & CO.
DESSINATEURS ET FABRICANTS
D'Appareils à Gaz et à Lumière Electrique,
Articles Speciaux pour Chambres de Bain Modernes.
VENEZ VOIR NOTRE ETALAGE.
536 à 546 Rue Craig - - MONTREAL
207—n

Grande Vente à Pertes chez O. DUGAS
No 289 RUE ST LAURENT

Il faut que toutes les marchandises qui nous restent en mains soient vendues durant cette vente, ou à peu près. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Cette Grande Vente commencera Vendredi, le 5 Novembre 1897, et nous offrirons cinq jours de vente à perte, Vendredi, Samedi, Lundi, Mardi et Mercredi. Lisez attentivement la liste de nos prix.

Etoffes à Robes
Etoffes à robes dans les dessins les plus riches, brochées, carreautées, etc., grand assortiment, valeur extra à 50c, prix de massacre 20c
Etoffes à robes, job, grand bénéfice pour l'acheteur, prix 25c. Vendues à 10c
Tweed pour robes, dans tous les patrons. On a jamais vu une aussi belle valeur à 75c. Prix de massacre 38c
Etoffes à robes, soie et laine, ce qu'il y a de plus en vogue à Paris, la même chose affichée à $1. Prix spécial 50c

Cachemire
Nous avons le plus bel assortiment que vous ayez vu, nous ne mentionnerons qu'une seule ligne, une valeur extraordinaire à 75c. —Demandez à le voir 44c

Sealette
Les froids d'hiver sont à vos portes. Un manteau de Sealette, c'est bien confortable, mais ça coûte cher ; venez chez nous, tout est bon marché, vous aurez un Sealette de $6 pour $2.75. Qu'on se le dise . . $2.75

Tweeds Tweeds
Une belle valeur à 40c, prix réduit à 19c
Tweeds, double largeur, dans les patrons les plus nouveaux, ce qu'il y a de plus élégant ; nous les vendons régulièrement $2.25 la verge. Prix de massacre $1.00

Flanelle Grise
Venez voir pour vous convaincre ; c'est incroyable de dire nos prix. Ce que vous avez longtemps payé 20c, nous vous le vendrons à . . . 10c
Une autre belle valeur, très belle ligne à 25c, que nous vous offrons à 15c

Flanellettes
500 pièces de Flanellette, grande largeur, prix du marché 10c. Il faut qu'elle parte au prix de massacre de 5c
Un autre lot, job. Demandez-le. . 3½c

Chaussons
C'est là que nous y sommes. Profitez de cette semaine de vente et venez chercher des chaussons de 25c pour 10c

Corps et Caleçons
Un grand lot sacrifié
Nous les avons toujours vendus 40c, demandez-les au prix ridicule de . 14c
Corps et Caleçons en laine écossaise, valeur réelle 75c, prix de massacre 42c

Corps pour Dames
Nous venons de recevoir un lot considérable de Corps pour Dames, dans toutes les couleurs, rose, blanc, naturel, etc., la même chose v

DU SOIR AU MATIN

La tournée de notre reporter de nuit

A SIX HEURES, hier soir, une voiture de vidangeurs s'est brisée dans la rue Sanguinet, près de la rue Vitré. On s'est arrangé tant bien que mal, et les deux hommes qui se trouvaient sur le siége, n'ont reçu aucun mal.

—HIER SOIR, la matronne, Mme Lajeunesse, est revenue de la prison des femmes, où elle était allée visiter cette institution. Madame Lajeunesse s'est déclarée enchantée de sa visite et a dit à notre reporter qu'elle avait trouvé le tout dans un ordre parfait et d'une rare propreté. Elle a aussi rencontré plusieurs détenues qui l'ont reconnue.

—A HUIT HEURES, hier soir, un nommé James Inskip a été mis en état d'arrestation sur une plainte portée par son père, qui l'accuse d'être un vagabond. Le prévenu a été conduit à la caserne No 4, puis au bureau central où il a été enfermé dans une cellule.

Inskip est le frère de la femme qui est morte à l'hôpital Notre-Dame, après voir absorbé une forte dose d'acide carbolique, il y a quelques jours.

—Vers NEUF HEURES, la voiture de patrouille No 3 a été appelée à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, pour recueillir un individu qui était ivre-mort dans la rue.

Ce dernier a été conduit à la caserne No 3.

—A NEUF HEURES ET DEMIE, une vieille ivrognesse nommée Mary Duly, est décédée à la prison des femmes, où elle était malade à l'infirmerie depuis plusieurs semaines. La défunte, qui a succombé à un cancer de l'estomac, était bien connue dans les cercles de la police, et elle avait été arrêtée à maintes reprises pour ivrognerie.

Le coroner a été averti.

—A DIX HEURES, hier soir, une fausse alarme sonnée à la boîte 324, située à la bâtisse du "Star", a fait sortir une partie de la brigade pour une course inutile.

Si ces mauvais farceurs qui s'amusent à sonner de fausses alarmes sont pincés, ils en subiront les conséquences.

—Vers ONZE HEURES, hier soir, les assistants détectives Picard et Dupré ont arrêté un matelot nommé John Burns, qui voulait à tout prix se battre avec un autre matelot à l'angle des rues des Commissaires et Saint-Gabriel. Dans sa colère, il avait enlevé sa chemise, et il ne lui restait plus que son pantalon quand il a été mis en état d'arrestation.

Le prévenu a fait beaucoup de résistance à la police, mais il a été tout de même conduit au poste où il a dit qu'il était à l'emploi du steamer "Lake Huron," de la ligne Dominion.

Il a été enfermé dans une cellule.

—A ONZE HEURES ET DEMIE, une autre fausse alarme a fait sortir les pompiers pour se rendre à la boîte 511, située à l'angle des rues Saint-Georges et Lagauchetière.

—A QUATRE HEURES, ce matin, tout est tranquille dans la ville et aucun rapport sérieux n'a été reçu aux casernes de police et aux hôpitaux depuis minuit.

PAS DE CARNAVAL POUR EUX

Les deux grandes compagnies de chemins de fer opposées à un carnaval d'hiver

M. Cochenthaler, marchand bien connu de la rue Saint-Jacques, a reçu une lettre de W. S. Stockton, marchand millionnaire de Philadelphie, lui demandant s'il y aura cet hiver un carnaval à Montréal. Dans le cas où il y en aurait un, M. Stockton déclare qu'une centaine des plus riches citoyens de Philadelphie viendraient à Montréal. Cette lettre à l'appui on doit demander au maire de convoquer une assemblée des marchands de cette ville pour discuter la question. La "Presse" a envoyé ce matin l'un de ses reporters pour interviewer les officiers des deux grandes compagnies de chemins de fer à ce sujet.. M. Reeves, gérant général du Grand Tronc et M. D. McNichol, agent général des voyageurs pour le Pacifique Canadien, sont unanimes à déclarer que leurs compagnies ne voient pas l'avantage d'un carnaval pour cet hiver, car ces fêtes ne servent qu'à donner aux visiteurs des Etats-Unis et d'Europe, l'impression qu'un hiver éternel règne au Canada, ce qui est de nature à causer un tort considérable aux intérêts du pays. Un autre officier du C. P. R. dit : "Une semaine d'amusements cet hiver ne serait pas une mauvaise idée, mais il semble toujours que les promoteurs de ces projets songent toujours à contruire des palais de glace dont nous avons déjà fait un abus."

LE COMMERCE DES POMMES

La baisse du marché

M. F. Hamilton vient de recevoir par câble l'information suivante de Hamilton et Pritchard : "Le marché pour les pommes de première qualité n'a pas varié, celles de qualité inférieure sont de 3s par baril meilleur marché." Thomas Russell, de Glasgow, informe aussi que le marché est plus faible. Je vous ai donné avis, il y a quelque temps, dit-il, que l'avenir du marché anglais est entre les mains des empaqueteurs ; ce que j'avais prévu arrive aujourd'hui, c'est-à-dire que, encouragés par les prix élevés obtenus, les exportateurs ont envoyé des fruits impropres à l'exportation. De là, la baisse du marché. Les bons fruits sont et seront toujours en grande demande.

VOICI L'HIVER

Pour les longues soirées d'hiver, procurez-vous le journal "Le Samedi", c'est le meilleur compagnon du foyer ; celui de cette semaine contient de nombreuses gravures et des nouvelles humoristiques des plus attrayantes, aussi le magnifique feuilleton "Saltimbanque". Le journal "Le Samedi" est à 32 pages grand format et ne se vend que 5 cts dans tous les dépôts.

—150 manchonniers et manchonnières, pour quelque temps, à la disposition des Dames de Montréal.... Travail au prix coûtant....pour tout réparage de fourrures.
CHS. DESJARDINS et CIE,
Rue Sainte-Catherine,
—3 Montréal.

LES VICTIMES DES FEUX DE FORETS

M. Edwards M. P., pour Russell veut prélever des souscription

M. W. C. Edwards, M. P., pour Russell, comté dévasté récemment par les feux de forêts, qui est venu à Montréal dans le but d'exciter la sympathie de nos concitoyens, en faveur des incendiés de la région, s'est présenté, hier, devant le conseil du Board of Trade. M. Edwards dit qu'il n'y a jamais eu une conflagration semblable dans le pays. Très peu de gens étaient assurés. Tout a été rasé sur une étendue de 50 milles de long par 10 de large. Deux villages ont été complètement brûlés et un troisième l'a été en grande partie. Les pertes sont estimées à $300,000 ou $350,000 sans compter la destruction du bois, ce qui rend plus difficile et plus coûteuse la reconstruction des bâtisses. Il y a au moins 325 familles dénuées de tout à l'approche de l'hiver. Jusqu'ici on n'a reçu que $23,000 à $25,000 de contribution. C'est de l'argent qu'il faut surtout. M. Edwards compte beaucoup sur la charité des citoyens de Montréal pour venir en aide aux infortunés. Le président, M. McKergow, a promis de voir le maire Smith à ce sujet.

Le comité de secours de Montréal, comprenant le maire Smith, les échevins Marsolais et McBride s'est réuni, hier après-midi, et a décidé d'envoyer au comité central d'Ottawa les $1,000 votées par le comité des finances.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 5 novembre 1897.

Le mouvement de la propriété foncière se maintient à peu près dans les mêmes lignes. Le plus grand nombre de ventes se compose, comme depuis quelque temps déjà, de transactions en propriétés bâties pour placement, soit de gré à gré, soit par vente forcée. Il n'y a pas de propriétés sacrifiées, dans les ventes de gré à gré ; tout a été vendu à sa valeur ; ce qui n'a pas d'offres raisonnables, est gardé par le propriétaire, preuve que les propriétaires ont su se garder de trop s'engager et sont en mesure d'attendre que l'acheteur se présente.

En fait de terrains à bâtir, il n'y a aucun signe de baisse dans les prix. La encore la résistance des propriétaires—quelques-uns lourdement chargés,—est remarquable. S'il y a des déconfitures, c'est en dehors du cercle où se font nos relevés, et dans des entreprises de pure spéculation. Dans les vieux quartiers, loin de fléchir, les prix sont très fermes ; dans les nouveaux quartiers et la banlieue, ils se maintiennent.

Les prix réalisés représentent, par pied :

Ruelle Albina, quartier Saint-Jacques, 50c le pied.

Rue Anderson, quartier Saint-Laurent, 80c le pied.

Rue Sainte-Famille, quartier Saint-Laurent, $1.40 le pied.

Rue Sherbrooke, quartier Saint-Antoine, $1.50 le pied.

Rue Guy, quartier Saint-Antoine, $1.15 le pied.

Rue Marie-Anne, quartier Saint-Jean-Baptiste, 31c le pied.

Avenue Pie IX, Maisonneuve, 16c le pied.

Avenue Lasalle, Maisonneuve, 10c le pied.

Rue Saint-Laurent, Mile-End, 18c le pied.

Rue Saint-Urbain, Montréal-Annexe, 20c le pied.

Rue Clarke, Montréal-Annexe, 15c le pied.

Rue Richelieu, Saint-Henri, 45c le pied.

Avenue Chesterfield, Westmount, 30c le pied.

Rue Sherbrooke, Westmount, 60c le pied.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Sainte-Marie	$ 600.00
Quartier Saint-Jacques	10,451.00
Quartier Saint-Louis	4,500.00
Quartier Saint-Laurent	7,416.00
Quartier Saint-Antoine	10,273.75
Quartier Sainte-Anne	7,000.00
Quartier Saint-Jean-Bte	24,375.00
Quartier Saint-Denis	1,166.00
Quartier Hochelaga	11,400.00
Maisonneuve	1,050.00
Mile-End	2,705.00
Montréal Annexe	39,291.90
Sainte-Cunégonde	1,900.00
Saint-Henri	9,841.30
Westmount	22,055.60
	$154,035.55
Sem. précédente	147,629.05
Ventes antérieures	8,673,455.37
Depuis le 1er janv. 1897	8,975,119.97

Sem. correspondante 1896	67,917.15
Sem. correspondante 1895	65,569.65
Sem. correspondante 1894	66,737.89
Sem. correspondante 1893	184,382.29
Sem. correspondante 1892	137,590.52
A la même date 1896	$5,772,885.31
A la même date 1895	5,159,388.82
A la même date 1894	7,673,320.12
A la même date 1893	8,703,245.91
A la même date 1892	11,287,669.94

Sur $161,396 prêtées sur hypothèques, pendant la semaine dernière, il y a un prêt de $4,000 sans intérêt, et un de $3,000 à 4½ p. c., et douze à 5 p. c., pour un montant de $104,100, en sommes variant de $600 à $20,000, soit en tout $111,000 à 5 p. c. ou au-dessous. A 5½ p. c. on a prêté $7,000, en deux prêts, l'un de $2,500 et l'autre de $4,500. On trouve cependant des prêts de $3,000 à $6,000 portant 6 p. c., et de $1,000 à $1,500 à 7 p. c., sans compter un placement de $2,700 à 10 p. c. Il est évident que dans ces cas, ce sont les risques du prêt qui augmentent le taux.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Compagnies de prêts	$ 42,500
Assurances	3,000
Autres corporations	21,796
Successions	13,500
Particuliers	80,600
	$161,396
Semaine précédente	99,055
Semaines antérieures	$6,696,085
Depuis le 1er janv. 1897	$7,056,536
Sem. corr. 1896	$345,966
Sem. corr. 1895	109,720
Sem. corr. 1894	85,475
Sem. corr. 1893	126,396
Sem. corr. 1892	157,920
A la même date 1896	$6,261,929
A la même date 1895	10,077,372
A la même date 1894	5,096,697
A la même date 1893	6,910,048
A la même date 1892	6,705,419

COUPON

PORTRAITS

Au crayon, à la sepia ou sur porcelaine
Pour $1.00 ou $1.25 et dix coupons de LA PRESSE.

N° 3

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 25 au 30 octobre 1897

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Fullum, Nos 514 et 516, maison en brique, lot 1448-17, terrain 22 x 74, Napoléon Sénécal à Moïse Godin et Marie Filion, son épouse, $800, (rétrocession). — 44835.

Quartier Saint-Jacques

Rue Saint-Hubert, No 672, maison en brique, lot 1206-182, terrain 25 x 109.9, la faillite E. D. Colleret à Jos. Archambault, $4,880. — 44791.

Rue Beaudry, Nos 660 à 664, maison en bois et brique, lot 1148-6, terrain 42.9 x 57.6, The Trust and Loan Co. à Elleric Giroux, $1,400 — 44803.

Avenue Albina, lot 1200-34A, 35A, 36A, 37-A-1 et 37-B-1, quatre terrains, contenant ensemble 94.6 x 71 d'un côté et 71.9 de l'autre, superficie totale 6742 pieds, vacants. The Protestant and Board of School Commission à Mme Adolphe Duperrault, $3,871 — 44881.

Rue Beaudry, No 609, maison en bois et brique, le ¼ sud du lot 1108, terrain 33 x 106. Mme Wm. H. Fox à Xavier Boyer, $850 — 44883.

Quartier Saint-Louis

Rue Sanguinet, No 36, maison en pierre, lot 141, terrain 28 x 102.6. Hercule Bleau et autres à Jos. Charlebois, $2,100 — 44818.

Rue Sainte-Elizabeth, Nos 205 et 207, maison en brique, lot 657, terrain 24 en front, 22 en arrière x 60. Le shérif de Montréal à Le Crédit Foncier, $2,400 — 44838.

Quartier Saint-Laurent

Rue Anderson, lot 534-11 et 12, terrains mesurant le 1er 23 x 59.6 et le second 23.1 x 67.6, superficie totale 2915 pieds, vacants. La succession Wm. Dow à Christine W. M. Stevens, épouse de Walter Livermore, $2,332 — 44801.

Rue Sainte-Famille, partie de 43-27 et 28, terrain 39 x 98, vacant. Wilfrid T. Skaife et autres à Joseph Hogue, $5,084 — 44810.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier Saint-Antoine

Rue Canning, Nos 57 et 59, maison en brique, partie S. E. du lot No 191, terrain 47 x 124, mesure française. Le shérif de Montréal à Eliza Vallée, épouse de Joseph Bouchard, $2,500 — 130215.

Rue Sherbrooke, lot No 1663-29, terrain 27 x 121.9 d'un côté et 118 de l'autre, superficie 3235½ pieds. La succession Alex. Brentin à Catherine McEntyre, épouse de James L. Gordon, $4,853.25 — 130234.

Rue Guy, arrière partie du lot 1681, terrain de 2538 pieds en superficie, vacant. Geo. S. Brown à Albert A. Staunton, $2,920.50.

Quartier Sainte-Anne

Rue Wellington, Nos 595 et 597, maison (Hôtel), etc. Partie des lots Nos 845 et 846, terrain irrégulier. Mme John Cardell et Mme Wm. Haymen à Edward May, $7,000. — 130222.

BUREAU D'HOCHELAGA

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Marie-Anne, lot 1-282 et 283, terrains 25 x 100 chacun, vacants. Jos. Hogue à Alida Contant, épouse de Jos. Giroux, $1,550. — 69619.

Rues Drolet Nos 523 à 529 et Marie-Anne Nos 426 à 434, maison en brique, lot 15-637 et 638, terrains 20 x 72 chacun. Antoine Migneron à Edouard Roy, $7,300 (retrocession) — 69627.

Rue Cadieux No 948, maison en bois, partie Nord-Ouest du lot 148, terrain 18 x 75. La succession Magloire Blondin à Alphonse Labokesière, $625.00. — 69637.

Rue Saint-Hippolyte Nos 505 et 507, maisons en bois, lots 175 et 176, terrains 20 x 72 chacun. L. R. Montbriand à Michel Laforce, esqual, $14,900 (retrocession) — 69714.

Quartier Saint-Denis

Rue Carrière No 253, maison en brique, lot 293, terrain 44 en front et 42.6 en arrière x profondeur irrégulière : superficie 5322 pieds. Paul G. Martineau et F. Prénoveau, fils à Thos. C. Brainerd, $1,166. — 69664.

Quartier Saint-Gabriel

Rue Mullins No 350, clos de bois et charbon, droits dans le lot 3099, terrain irrégulier de 7039 pieds en superficie. Geo. E. Muir à Wm. E. Muir, $1,000 et autres considérations. — 69724.

Quartier Hochelaga

Rue Frontenac, lots 166-567, 605, 606 ; le ¼ sud-ouest de 166-29, lot 166-607, terrains, 1 de 22 x 80, 2 de 24.3 x 80, 1 de 11.3 x 100, 1 de 24.3 x 80 vacants, la corporation du comté d'Hochelaga, à Jos. U. Emard, prix pour taxes. —69650.

Rue Désery, lot 54-59 et partie de 60, partie de terrain, formant la rue, Mme veuve Victor Hudon et autres à Paul S. Gauthier, $400 et autres considérations. — 69660.

Rue Désery, Nos 223 à 229, maisons en brique, lot No 54-91 et p. de 54-90, terrain 40 x 100, Mme Wm D. Harris, à The Chateauguay and Northern Railway Co., $11,000. — 69611.

MAISONNEUVE

Avenue Pie IX, lot 14-169 et 173, terrains de 25 x 100 chacun, vacants, Mme Edouard Desjardins à Wm Fenwick, $800 — 69652.

Avenue Lasalle, lot 8-107, terrain 25 x 100, vacant. Jos. Brouillet à Jean-Bte Zappa, $250. —69718.

MILE-END

Rue Saint-Laurent, lot 10-1204 à 1209, terrains les 2 premiers de 24 x 100 chacun, et les autres de 25 x 100 chacun, vacants. Hon. Louis Beaubien à Alfred F. Vincent, $2,205. — 69672.

Rue Robin, (Sanguinet), maison en bois, lot 184, terrain 40 x 75, le shérif de Montréal à Annie Coogan, épouse de John A. Kelly, $500. — 69694.

MONTREAL-ANNEXE

Rue Saint-Urbain, lot 11-129, terrain 24 x 108.4, vacant, Mme Jos. Mulholland à Geo. E. Lesage, $650. —69617.

Rue Saint-Urbain, la ½ sud-est de 11-570, terrain 25 x 100, vacant, Wilfrid Chouinard à Ls Aquilas Carrière, $500. —69641.

Rue Clarke, la moitié sud-est du lot 11-380, terrain 20 6 x 84 vacant, superficie, 1720 pieds. The Montréal Investment and Freehold C., à George Lebel, $258.30. — 69643.

Rue Clarke, la ½ sud du lot 11-501, terrain 25 x 88, vacant. The Montreal Investment and Freehold Co. à John McPhilemy, $330. — 69651.

Rue Clark, lot No 11-339, terrain 50 x 84, vacant. The Montreal Investment and Freehold Co. à Léon Vaillancourt, $756—69666.

Rue Clark, lot 11-112 et 113, terrains 24 x 107 chacun, vacants. Jos. Plouffe à Jos. Henri Olivier, $1,797.60—69684.

Avenue du Parc, bâtisses, etc., Lot 12-22-67, 68, 69 et partie de 74, terrains, deux de 50 x 110 chacun, un irrégulier, de 5,637 pieds et un de 20 x 110.8. John McLaren à Félix Casey et J. H. Powell, trustees, $35,000—69701.

Sainte-Cunégonde

Rue Albert, No 783, maison en bois et brique, lot 774, terrain 80 x 100. Félix Rochon à Philias Benoit, $1,900—69692.

Saint-Henri

Rue Saint-Antoine, maison en bois. Droits dans le lot 1671, terrain irrégulier de 10,300 pieds en superficie. Mme Narcisse Poirier à Jos. Cazelais, $250—69623.

Rue Lemaire, maison en brique, lot 1552, terrain 75 x 80. Jos. Beauchamp à Wm. Richer, $5,000 (à réméré)—69658.

Rue Saint-Germain, maison en bois, lot 1589, terrain irrégulier de 2,035 pieds, mesure française en superficie. Frank Powell à Raphaël Emard, $1,100—69655.

Avenue Morin, maison en construction, lot 385-138, terrain 22.6 x 95. Siméon Brais à Anthony Brisson, $2,775—69675.

Rue Richelieu, partie ouest du lot 941-30, terrain irrégulier de 1610 pieds en superficie, vacant. La succ. de Mme veuve Wm. Brown à Alfred Duclos, $726.30 —69591.

Westmount

Avenue Chesterfield, lot 214-16, 17 ; 208-25, 25A, 24A, 24, 23A, terrain 200 x 100 en moyenne, vacant. Dugald McCall à Beverley Z. Cilner, $6,025—69659.

Rue Sherbrooke, lot 261-11, terrain de 50 en front, 48.6 en arrière x 122 d'un côté et 128 de l'autre, superficie 6,158 pieds, vacant. Henry Millen à Mary Ann Hilgate, épouse de J. L. Thompson, $3,730.60—69677.

Avenue Wood, maison en pierre et brique, lot 375-80-1 et 88-2, terrain 25 x 110. Fred. W. Hibbard à Ruby A. Holden, épouse de R. B. Hutchison, $12,300 —69681.

LA NEVROSE EXCESSIVE

Conduit fréquemment sa victime aux portes de la folie

Le cas d'une jeune fille de Smith's Falls qui a cruellement souffert—Abandonnée par deux médecins—Les Pilules Roses du Dr Williams l'ont ramenée à la santé.

Des "Smith's Falls News" : —

On a rapporté plusieurs cas de personnes invalides qui ont souffert pendant des années et que les médecins avaient abandonnées, avoir recouvré la santé et la vigueur au moyen de ce remède, maintenant fameux, les Pilules Roses du Dr Williams, mais aucun, semble-t-il, est plus convaincant et plus décisif que celui de Mlle Elizabeth Minshull, qui demeure avec son frère, M. Thomas Minshull, de cette ville, employé aux ateliers d'instruments aratoires Frost et Wood. Les "News" ayant entendu parler de ce cas remarquable, et en ayant causé avec M. Minshull, lui demandèrent si ce que l'on rapportait était exact. Il répliqua :

" Tout ce que je sais, c'est que ma soeur fut abandonnée par deux médecins, qui la déclarèrent incurable. Elle est maintenant assez bien pour vaquer aux travaux du ménage et peut aller et venir comme il lui plaît ; ce changement, j'en ai la plus intime conviction, est dû à l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams" M. Minshull raconta alors l'histoire suivante, au journal :— "Ma soeur est âgée de vingt-et-un ans. Elle vint d'Angleterre au Canada, il y a environ dix ans, et demeura chez un pasteur Baptiste, M. Cody, à Sorel, Qué., Au mois d'avril 1896, elle tomba malade et sa maladie alla toujours en s'aggravant. Pendant cinq mois elle fut sous les soins d'un médecin de la localité. Le médecin a déclaré qu'elle souffrait de maladies nerveuses combinées et qu'il ne pouvait guère lui faire de bien. Le pasteur, chez qui elle demeurait, m'écrivit pour me signaler l'état de la santé de ma soeur, et je la fis venir à Smith's Falls, dans l'espérance qu'un changement et du repos lui feraient du bien. Quand elle arriva ici, elle était très faible et un médecin de cette localité fut appelé auprès d'elle. Il la visita pendant quelque temps, mais son traitement n'eut pas beaucoup de succès ; finalement, il avoua qu'il était impuissant à la ramener à la santé. A cette époque, ma soeur faisait vraiment pitié à voir ; le moindre bruit la troublait et le plus léger effort la rendait presque folle. Il fallait constamment quelqu'un auprès d'elle et souvent, après un accès de névrose extrême, elle devenait inconsciente et demeurait ainsi pendant des heures. Quand j'entrais à la maison, j'enlevais mes chaussures à la porte pour ne pas faire de bruit.— Quand le médecin eut déclaré qu'il ne pouvait rien faire pour elle, je consultai ma femme qui avait une grande confiance dans les Pilules Roses du Dr Williams, vu qu'elle avait été témoin de nombreux cas, où elles avaient opéré de merveilleuses guérisons, et j'en conclus que nous avions tout à y gagner à les essayer, et je m'en ouvris au médecin. Celui-ci ne fit pas d'objection, à ce remède, et insinua qu'il pourrait lui être utile, car c'était certainement un bon remède. Elle commença à prendre des Pilules au mois de septembre dernier et avant d'en avoir épuisé deux boîtes, elle constata de l'amélioration dans son état général. Elle continua ce traitement depuis, et, aujourd'hui, elle est une preuve vivante des pouvoirs curatifs des Pilules Roses du Dr Williams."

M. Minshull n'hésite pas à proclamer hautement les mérites d'un remède qui a opéré un tel changement dans la santé de sa soeur et a donné avec plaisir aux "News" les détails qu'on vient de lire, et sur la demande à lui faite, il signa volontiers la déclaration suivante :

Smith's Falls, 11 sept. 1897.

Je certifie que les déclarations ci-dessus, concernant l'état de ma soeur, et le bien qu'elle a reçu de l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams, sont absolument vraies.

THOS. MINSHULL
Témoin : J. H. ROSS.

—150 manchonniers et manchonnières, pour quelque temps, à la disposition des Dames de Montréal.... Travail au prix coûtant....pour tout réparage de fourrures.
CHS. DESJARDINS et CIE,
Rue Sainte-Catherine.
3—3 Montréal.

E. A. STE MARIE

M. E. A. Sainte-Marie, le marchand de fourrures si bien connu de la rue Sainte-Catherine, No 1499, a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public, qu'il a ajouté deux autres départements à son établissement déjà si considérable. Un département de capots de drap, garnis et doublés en fourrure ou garnis en fourrure seulement, et un autre département de collerettes de drap doublées et garnies en fourrure. Il se chargera aussi de faire ces articles sur commande si on le désire. Prix modérés et satisfaction garantie. 2—3

UN MILLION DE DOLLARS

Les patins à roulettes ont rapporté un million de dollars en moins de 17 ans. Protégez vos idées au moyen de patentes. Demandez à Messieurs Marion et Marion, 185 rue Saint-Jacques, de vous envoyer leur "Guide des inventeurs". 296—n

Economisez 40 p.c. de vos primes, en donnant vos risques à la Cie d'assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal. 299—n

DESASTREUX INCENDIE

A Marlboro, Massachusetts

Marlboro, Mass., 5 — Un désastreux incendie a eu lieu, ici, ce matin. Tout l'édifice du Central Hotel, sur la rue Main, a été détruit. C'était une grande construction en bois et à trois étages. Le feu a aussi détruit le pâté de maisons Carrey, contigu au Central Hotel. C'est une perte complète, de près de $150,000. La cause de l'incendie est inconnue.

NAPOLEON Ier

n'a jamais eu d'égal et le MENTHOL COUGH SIRUP n'en aura jamais dans toutes les maladies de poumons et des voies respiratoires. Il guérit la toux, le rhume instantanément.

Le Menthol Cough Sirup est en vente partout, 25 cts la Bouteille. 275—n-w

CHESTER'S CURE

Le seul vrai remède pour

l'Asthme, les Bronchites, le Catarrhe, les Rhumes, etc.

PRIX — 50c et $1.00 la boîte. En vente par les pharmaciens, ou par la malle sur réception du prix.

LEEMING, MILES & CO.,
162—v—n—k 53 rue St Sulpice, Montréal.

AUX ARCHITECTES, ETC.

Bleu à imprimer préparé

Soit sur Papier ou Toile. Fabriqué par nous.

PAPIER A IMPRIMER, NOIR, PREPARE

LIGNES NOIRES SUR FOND BLANC, RIEN QU'UN BAIN A L'EAU REQUIS.

—Un grand assortiment de—

Papiers a dessiner, Toile a tracer, Papiers a tracer de profil et par section, Couleurs, Etc.

Envoyez chercher des listes d'échantillons et de prix.

R. SHARPLEY & FILS
295 RUE ST JACQUES
3—2

PRIX DE NOS
Rideaux de Fenêtres

3 x 6,	de Hollande, unis	27c
3 x 6,	de Hollande, frangés	33c
3 x 6,	Comanche, unis	40c
3 x 6,	Comanche, frangés	45c
3 x 6,	Comanche, en dentelle	55c
3 x 6,	le meilleur drap opaque	60c

Mesures prises gratuitement.
Rideaux faits sur commande aux prix les plus bas.

Baguettes à Rideaux

20, 35, 45, 50, 60, 65c.

Voyez nos nouvelles baguettes à rallonge en cuivre pour fenêtres de 4 pieds 6 pouces de longueur, 35c.

Assortiment complet de crochets à moulures, fil de fer pour suspendre les cadres, socles en cuivre, anneaux, épingles, anneaux d'essuiemains, etc.
Achetez des fabricants.

THE MARTEL, STEWART CO
673-675 rue Craig
Tél. 1477 Angle de la rue Bleury 4—2

INVENTIONS BREVETEES

et marques de commerce enregistrées dans tous les pays.

OWEN N. EVANS, TEMPLE BUILDING, MONTREAL.

Ecrivez pour avoir des renseignements plus complets. 283—1Mv-n

NOUS N'AVONS DESAPPOINTE

Personne avec Nos Ulsters à $3.00 Pour Hommes..

Tout le monde admet que c'est le pardessus le moins cher sur le marché. Si le temps eut été plus favorable il ne nous en resterait pas un aujourd'hui, mais comme nous en avons encore quelques-uns, vous avez encore une occasion de vous en procurer un. Où pouvez-vous trouver des pardessus aussi bien faits que les nôtres. Nos pardessus en beaver et en melton à $8.00 et $10.00, paraissent et s'ajustent aussi bien que les pardessus faits sur commande qui coûtent $25.00. Nos pardessus en moutonac à $12.00 sont en si grande demande que nous éprouvons beaucoup de difficulté à avoir toutes les grandeurs en stock. Les pardessus et ulsters pour petits garçons et enfants n'ont jamais été si bon marché. Nous en avons depuis $2.00. Tout le monde admet que nos pardessus couvertes pour enfants sont les meilleurs de la ville ; nous les vendons de $4.00 à $5.00. Nos pardessus et reefers de fantaisie pour enfants sont beaucoup admirés. Nous arrangeons aujourd'hui une de nos vitrines pour y étaler ce que nous appelons nos plus grands bons marchés. Vous y gagnerez à vous arrêter et à examiner quelques uns de nos prix. Nous avons décidé de vous vendre des vêtements à des prix si bas qu'il sera impossible à nos concurrents de vous vendre à meilleur marché. Et veuillez vous rappeler que nos vêtements sont faits pour donner pleine et entière satisfaction et ils sont sans contredit mieux finis que la plupart des vêtements offerts en vente en cette ville.

Magasin de Vêtements Monstre
—DE—
WORKMAN
1888 et 1890 rue Notre-Dame
SUCCURSALES { 647 rue Craig / 1492 Ste Catherine
MARK WORKMAN,
Propriétaire

SOHMER

75—nX E. N. Casson & Cie., Montreal.

Pas de Medecin
A Payer

En portant nos guêtres. Elles vous préserveront contre les mauvais rhumes d'automne sans compter le confort que vous en retirerez ; peu dispendieuses.

Guêtres pour dames, 25c, 50c, 75c et $1.00.

Guêtres pour messieurs, 75c à $1.00.

Hauteurs différentes ; 10 boutons.

Toutes sortes imaginables ; grand choix de nuances. Prix pour convenir à toutes les bourses.

JUST. VANIER,
127 Saint-Laurent, près Lagauchetière.

LE MEILLEUR...

Savon est celui qui porte l'empreinte d'une tete de cheval

Faites-vous usage du SAVON IMPERIAL de BARSALOU ??

De jolis cadeaux en échange des enveloppes de ce BON SAVON. 3—2

Votre Portrait
Sur une plaque
De Porcelaine
Transparente (6½ x 8½ pcs)
Pour $1.00

UN DOLLAR

Lisez notre offre sans precedent. C'est la premiere fois que ces Portraits sont introduits au Canada. C'est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus elegant.

Voyez les échantillons dans La vitrine de LA PRESSE

LA PRESSE offre a ses lecteurs un magnifique portrait transparent (ressemblance garantie) sur une plaque de porcelaine de Chine — 6½ x 8½ pouces de grandeurs, pour $1.00 et 10 coupons de LA PRESSE. Cette offre est sans contredit la plus avantageuse, la meilleure et la plus utile qui ait jamais ete faite par aucun journal au monde. Les abonnes de la campagne devront ajouter 40c pour les frais d'express et d'emballage. Ces portraits sont faits d'après un procede francais que l'on vient de decouvrir, et dont nous avons SEULS le secret. La ressemblance est parfaite. C'est un vrai portrait a l'encre de Chine, sur une belle plaque de porcelaine. Ils ne s'effaceront jamais — le travail est garanti. Ils peuvent etre suspendus dans une fenetre ou places pres d'une lumiere — ils sont transparents — et beaux.

Manière de Commander :

Envoyez-nous une photographie (sur carte SEULEMENT) 10 coupons de LA PRESSE et $1.00, ($1.40 si vous demeurez en dehors de Montreal), nous vous enverrons au bout de quelques jours votre portrait transparent et votre photographie en parfait ordre. Vous pouvez commander autant de portraits que vous voulez — mais hatez-vous.

Adressez : Portraits,
LA PRESSE,
Montréal.

Envoyez l'argent en billets de banque par lettre enregistrée ou un mandat-poste pour le montant.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 73a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
30 OCT. 1897

LUNDI	53,293
MARDI	53,354
MERCREDI	53,232
JEUDI	53,420
VENDREDI	53,648
SAMEDI	64,360
TOTAL	331,307

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE

30 OCT. 1897

55,218

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1897.

UN PROBLEME SOCIAL

Le "surintendant du travail" aux Etats-Unis, M. Carroll D. Wright, dont la renommée est universelle, a minutieusement étudié, dans "l'Atlantic Monthly", du mois de septembre dernier, le problème suivant : Est-il vrai que les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres ? Les socialistes de toutes les écoles se prononcent pour l'affirmative et trouvent aisément créance dans l'esprit des masses, qui se laissent aisément prendre aux apparences et aux affirmations "simplistes".

Le problème est très compliqué et ne peut être pas être résolu avec une précision mathématique, puisqu'il n'existe et ne peut exister, en aucun pays, une classification rigoureusement exacte de toutes les fortunes. Les statistiques faites en vue de l'assiette et de la répartition des impôts sont des filets qui ne prennent pas tous les poissons. Malgré les lacunes que présentent tous les moyens d'investigation dans une discussion de ce genre, M. Carroll D. Wright estime qu'en procédant avec une méthode très patiente et très scientifique, on peut arriver à serrer la vérité de très près et à en déterminer les traits essentiels.

Deux points de fait lui semblent en dehors de toute contestation, c'est que le nombre des riches s'accroît au sein des grandes nations contemporaines et que les riches deviennent, en effet, toujours plus riches. Les socialistes tirent de ces prémisses la conclusion que les pauvres deviennent toujours plus pauvres, que la société est mal faite, qu'elle doit être démolie de fond en comble et rebâtie sur un plan nouveau. Pour rendre leur conclusion juste ou tout au moins spécieuse, ils devraient démontrer que la richesse reste stationnaire dans le monde, et que l'accroissement d'un certain nombre de parts ne peut s'effectuer qu'au détriment des autres parts. Ils n'ont pas fait cette démonstration et ne peuvent pas la faire, bien qu'ils l'aient tentée.

Certains économistes, plus ou moins imprégnés des idées révolutionnaires, ont fait remarquer qu'aux Etats-Unis, douze pour cent des familles détiennent quatre-vingt-six pour cent de la richesse et que quatre-vingt-huit pour cent des familles ne détiennent que quatorze pour cent de la richesse. A supposer qu'elles soient correctes, ces énonciations ne prouvent pas ce qu'il faudrait prouver. M. Carroll D. Wright, qui cherche le vrai en dehors de tout parti pris, interroge les statistiques américaines, qui sont généralement bien faites, et constate que la richesse mobilière, aux Etats-Unis, s'élevait, "en 1850, à 7,135,780,228 dollars, soit 308 dollars par tête ; qu'elle atteignait, en 1860, les chiffre de 16,159,616,068 dollars, soit 514 dollars par tête ; qu'elle avait progressé, en 1870, jusqu'à 30,-068,518,507 dollars, ou 786 dollars par tête, pour monter, en 1880, à 43,642,-000,000 de dollars, ou 870 dollars par tête, et, en 1890, à 65,037,091,197 dollars, soit 1,036 dollars par tête."

Ces chiffres ne doivent pas être pris au pied de la lettre, et ne représentent que des approximations : mais ils n'en donnent pas moins une indication certaine et digne d'être retenue, "c'est que la richesse par tête est trois plus plus considérable aujourd'hui, qu'elle ne l'était il y a cinquante ans". M. Carroll D. Wright ne se propose pas d'examiner si la répartition de la fortune nationale est conforme à toutes les lois de la justice et de l'équité ; il se renferme scrupuleusement dans la question posée, et, s'appuyant sur les faits, il y répond autrement que les socialistes des deux mondes. La richesse des uns n'a pas "nécessairement" pour contre-partie la misère des autres.

A cette induction générale et négative, M. Carroll D. Wright ajoute deux arguments positifs qui la confirment.

En 1870, les "breadwinners" (mot à mot "les gagneurs de pain"), ceux qui travaillent pour vivre et en vue du gain, ouvriers et patrons, formaient un effectif de 12,505,923 personnes et représentaient 32 43 p. c. de la population totale des Etats-Unis. En 1880, leur nombre s'était élevé à 17,392,099, soit 34.67 p. c. de l'ensemble de la population ; en 1890, il a atteint le chiffre de 22,735,661, soit 36.31 p. c. de la population. La proportion des Américains qui exercent des métiers lucratifs pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille a donc augmenté de plus de 4 p. c.

Cette première constation faite, M. Carroll Wright se demande quelle est la répartition des "breadwinners" dans les différentes professions, et, s'appuyant sur la statistique, il signale une évolution sociale des plus remarquables : la proportion des personnes vouées aux métiers supérieurs s'accroît, tandis que la proportion des personnes vouées aux métiers inférieurs diminue. Autrement lit, la pyramide sociale s'élargit par le milieu et par le sommet et se rétrécit par la base.

M. Carroll Wright divise les professions en quatre groupes. Dans le premier groupe, figurent les fermiers, les cultivateurs propriétaires, les banquiers, les manufacturiers, les marchands en gros et en détail, etc. ; or, les membres de ce groupe constituaient 11.97 p. c. de la population totale en 1890, au lieu de 11.22 en 1880 et de 10.17 en 1870.

Le même phénomène d'ascension sociale se retrouve dans la seconde catégorie, composée des voyageurs de commerce, des commis, des libraires, des courtiers, etc., dont le nombre a passé de 0.91 p. c. de la population totale en 1870, à 1.25 en 1880 et à 2,15 en 1890. Il apparaît, non moins nettement, dans la troisième classe qui comprend les mécaniciens, les métallurgistes, les employés de chemins de fer, les cigariers, les menuisiers, les relieurs, etc. Le personnel réparti dans ces divers professions représentait 6,50 p. c. de la population totale en 1870, 7.18 en 1880 et 8.75 en 1890.

En revanche le groupe des ouvriers agricoles, des bateliers, des pêcheurs, des garçons d'écurie, des portiers, des domestiques, etc., ne représentait plus en 1890 que 13.44 p. c. de la population totale, au lieu de 14.76 p. c. en 1870 : or, ces derniers métiers laissent moins de jeu aux initiatives privées et ont l'inconvénient de restreindre les perspectives d'avenir pour les travailleurs qui les suivent.

M. Carroll D. Wright conclut de ces rapprochements que, dans la société telle qu'elle est faite, les travailleurs ne sont pas immobilisés dans les bas-fonds sociaux, comme le veut la théorie socialiste, et qu'ils s'élèvent lentement, mais sûrement, dans la hiérarchie.

Pour compléter sa démonstration à un autre point de vue, il invoque le rapport du sénateur Aldrich sur la proportion du taux des salaires et du prix des produits ou marchandises dans les principales industries des Etats-Unis, depuis 1840 jusqu'à 1891. Pour ne pas fatigner nos lecteurs, nous devons nous contenter de reproduire sa conclusion, que la moyenne des salaires s'est accrue de 60.7 p. c. depuis 1860 et de 73 p. c. depuis 1840, tandis que les vêtements et la plupart des articles de consommation se vendent meilleur marché. La viande et les loyers ont seuls subi un renchérissement dans les Etats de l'Est.

Sans être parfaite, la société n'est donc donc pas aussi mal faite qu'on se plaît à le dire et n'enlève pas toute espérance aux pauvres et aux humbles. Ce qu'il faut incriminer quelquefois et réformer, ce n'est pas la richesse, c'est le mauvais emploi qu'on fait de la richesse. Lorsqu'il est employé à des travaux utiles et productifs, le capital profite à la communauté toute entière ; il ne donne prise aux haines populaires et ne fournit des armes contre lui-même, que lorsqu'il est détourné de sa destination pour satisfaire des fantaisies égoïstes ou immorales.

INFORMATIONS

Les potins.

ON DIT :

Que l'hon. procureur général Archambault est arrivé à Québec, avec sa famille. Ils occuperont les chambres du président du Conseil Législatif, ce qui semble indiquer que le futur président du Conseil sera l'hon. M. Marcil, qui vient généralement seul à Québec.

Que l'incident suivant qui s'est passé à l'Académie de Musique de Québec démontre que toutes les difficultés soulevées à Québec par les questions de patronage, ne sont pas apaisées :

" Lorsque l'hon. Frs. Langelier fit son entrée dans la salle, dit le "Soleil", tout l'auditoire, d'un mouvement spontané, comme mu par un courant électrique, se leva comme un seul homme et l'acclama à outrance. Rarement homme public a été l'objet d'une manifestation aussi enthousiaste."

Que Sir W. Laurier vient d'être nommé membre bénéficiaire de l'association des Forestiers Indépendants.

Que M. Balfour, premier lord de la Trésorerie, en parlant, à Norwich, a réfuté le discours de lord Roseberry, à Manchester, dans lequel celui-ci avait condamné, en s'appuyant sur le discours de Sir W. Laurier, le projet de zollverein intercolonial.

Que les libéraux font des progrès énormes, en Angleterre. Hier encore, dans Lancashire, une élection avait lieu pour remplacer un député conservateur, dont la majorité avait été de 800 ; c'est un libéral-radical, M. Duckworth, qui a été élu par 300 voix de majorité.

Que le projet de coalition lancé par le "Monde Canadien" a eu une bien mauvaise presse, et que notre confrère l'avoue très franchement dans son numéro d'hier.

Qu'un acte sera présenté à la prochaine session pour empêcher les ministres ou lieutenant-gouverneurs de faire partie de sociétés ou compagnies chartrées, incorporées en vertu d'actes provinciaux, fédéraux ou impériaux.

Que l'épidémie de fièvre jaune coûte à la Nouvelle-Orléans, dix-sept millions de dollars et qu'il eût mieux valu employer pareille somme à des travaux hygiéniques.

Que l'animation reprend autour de la nomination d'un troisième juge de la cour de Circuit, à Montréal. M. A. Globensky et M. A. Dorion sont les deux candidats les plus en vue.

Que le "Liverpool Journal" donne encore cours à la rumeur que le marquis de Lorne et sir Edwin Dawes ont refusé de faire partie de la compagnie Petersen-Tate, pour le service transatlantique rapide.

Que la lettre sur laquelle se fait l'élection de Yamaska, et en vertu de laquelle Sir W Laurier aurait informé le Dr Rinfret, député de Lotbinière, que le subside du chemin de fer de la rive Sud, qu'il avait dit à M. Tarte d'inclure dans le bill des subsides de chemins de fer a été omis à son insu et sera replacé à la prochaine session, suggère trois questions : 1o Pourquoi charger M. Tarte de ce qui incombe à MM. Blair et Fielding ? 2o Comment un ministre modifie-t-il seul des instructions comportant avis de tout le cabinet ? 3o Pourquoi avoir subventionné le Drummond, si on voulait de bonne foi subventionner son concurrent, le chemin de la rive Sud ?

Que M. Menier, propriétaire de l'île d'Anticosti, vient d'acheter un vapeur, à bord duquel il viendra au Canada l'été prochain. Ce vapeur a une capacité de 1000 tonneaux ; à part les officiers du bord, il y aura 150 marins. On assure à Québec que ce vapeur dépensera du charbon pour $100,000 dans une seule année.

Que le gouvernement fédéral emploie aux travaux du port de Saint-Jean, N. B. un remorqueur et 2 dragues américaines et que les contracteurs canadiens trouvent cette faveur accordée à des étrangers absolument extraordinaire.

Que M. Templeman qui doit succéder au sénateur McInnis nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, est un candidat libéral trois fois battu à Victoria, C. A. et finalement était président de l'Association Libérale de la Colombie Anglaise.

Que le Dr Borden est littéralement enterré sous le grand nombre de demandes de médailles faites par ceux qui prétendent s'être battus contre les fenians en 1866. Il faudra encore beaucoup de temps avant de vérifier les demandes.

Que M. Fisher, ministre d'agriculture et le Dr McEachran feront l'inspection minutieuse du troupeau de vaches de la ferme expérimentale atteintes de tuberculose.

Que l'hon. J. I. Tarte a seulement offert sa démission comme directeur de la compagnie du Pont de Québec et qu'elle sera prise en considération à la prochaine assemblée de la compagnie.

Que le "Soleil" fait preuve d'une vertu touchante en nous dévoilant en ces termes ses sentiments intimes sur l'élection de New-York, une fois l'élection terminée :

"C'est tout simplement le triomphe du plus mauvais élément de la population contre les bons citoyens.

La populace a eu peur de voir fermer les buvettes ainsi que les maisons louches. Ce n'est pas flatteur pour la métropole américaine, mais c'est pourtant cela.

Nous avons toujours été porté à être démocrate aux Etats-Unis ; mais cette fois, si nous avions eu un vote à donner, nous l'aurions donné à M. Low.

Qu'une délégation comprenant M. Saint-Germain, président des commissaires d'écoles de Saint-Henri de Montréal et quelques autres commissaires, a eu à Québec une entrevue avec le surintendant de l'Instruction Publique au sujet de l'érection d'un couvent à Saint-Henri.

* * *

M. Gladstone a adressé la lettre suivante à M. Sigmund Munz, de Vienne, pour le remercier de l'envoi de son livre "Quelques profils d'hommes célèbres" :

J'ai lu avec un grand intérêt votre récit de l'emprisonnement de notre excellent ami sir James Lacaita. C'est cet événement qui acheva de me décider à attaquer le gouvernement napolitain, ouvrant ainsi pour moi un chapitre extrêmement important de ma vie.

Il m'assure que j'ai été longtemps un sincère ami de l'Italie, envers laquelle le monde civilisé a contracté de si grandes dettes ; mais je déplore que ce que Jacini appelait justement la mégalomanie ait induit ce pays à trop présumer de ses ressources et à sortir de la province européenne où elle était destinée à se développer pendant la période de son enfance nationale, au risque, peut-être, de mettre en péril ses institutions les plus chèrement acquises.

Je ne suis peut-être qu'un sénile "laudator temporis acti", mais mon opinion sur la conduite des gouvernements européens dans les affaires d'Orient, depuis deux ans, est fort sévère ; ils me semblent s'être souillés d'une tare indélébile, l'empereur d'Allemagne avant tous les autres et pis qu'eux tous.

* * *

En ce moment où la nomination d'un Haut Commissaire à Paris pour préparer l'Exposition Canadienne de 1900 est sur le tapis et sur le point d'aboutir à une solution, il est bon de dire que les Etats-Unis ont largement pris les devant. La participation des Etats-Unis à l'Exposition de 1900 se trouve déterminée, en principe, et d'une façon qui ne peut tarder à être définitive, par les paroles que le major Handy, délégué spécial de la Confédération, a prononcées au banquet d'adieu à Paris du 20 octobre clôturant sa mission temporaire. Les Etats-Unis, ainsi qu'il résulte de l'entente préalable entre le major Handy, d'une part, et MM. Alfred Picard et Delaunay-Belleville, d'autre part, sont assurés d'un emplacement équivalent à celui octroyé aux grandes nations exposantes ,notamment l'Angleterre et l'Allemagne, et supérieur d'environ 33 p. c. à ce qui faisait la base, sinon des discussions, du moins des demandes.

Cet emplacement se mesure par environ 147,000 pieds carrés, indépendamment de quelques annexes de détails artistiques, agricoles, de pêche, etc... Le major Handy présentera, en conséquence, au président des Etats-Unis, lors de l'ouverture du congrès, le 1an décembre prochain ,un rapport évidemment favorable, suivant ses propres affirmations. Il n'y a donc lieu à aucune discussion ultérieure ni à aucune protestation.

Pour donner une base certaine, — ce qui ne serait peut-être pas inutile, — aux évaluations de surfaces concédées que font quelques statisticiens, il suffit, d'ailleurs ,de se reporter aux chiffres donnés dans les "Pièces annexes" du Rapport général publié par M. Alfred Picard, à la suite de l'Exposition de 1889. Voici quelques chiffres concernant la répartition des espaces à cette époque entre les sections étrangères, exactement répérés :

Etats-Unis	11,154	mèt. car.
Grande Bretagne et colonies	20,976	—
Belgique	13,354	—
Allemagne	2,296	—
Autriche-Hongrie	3,307	—
Russie	4,524	—
Suisse	7,798	—
Italie	5,197	—

Le nombre des exposants fut, au total de 61,722. La surface de 147,000 pieds carrés, convenue actuellement en principe entre le major Handy et l'administration s'élève, les annexes à part, à environ 13,230 mètres carrés (le pied ou 1/3 de verge, se mesure par 0 m. 3048) ; on voit que les désirs exprimés ont reçu satisfaction et qu'il ne peut plus être question que d'une répartition de cet espace entre les exposants, ce qui concernera le commissariat général des Etats-Unis. Les dépenses totales pour la France de l'exposition de 1900 sont évaluées à 106,783,506 fr ; soit $21,356,701.

La "Gazette de Francfort" est informée de la présence de lord Roseberry à Friedrichsruh, où l'ancien premier ministre anglais se serait rendu en qualité de parrain de l'enfant dernier-né de son ami, le comte Herbert de Bismarck.

* * *

Les Polonais ne sont pas encore en train de faire mentir le dicton qui leur attribue une intempérance excessive. Voici le passage intéressant d'un article du "Temps", de Paris :

"Le club Polonais du Parlement autrichien nous prie de rectifier la dépêche suivante de notre correspondant de Vienne, du 19 octobre :

Un fait bien caractéristique s'est passé hier, dans une grande réunion socialiste de Vienne.

Un député du club polonais, ancien partisan du père Stoyalowski, M. Szajer, bien connu à Vienne par son pittoresque costume de paysan galicien, s'est présenté à la tribune, dans un état d'ébriété telle, qu'il a fini par couler par terre, après avoir vainement essayé de prononcer quelques paroles.

Le secrétaire du club polonais, M. Mercenowicz, nous demande de déclarer que M. Szajer n'appartient pas et n'a jamais appartenu au club polonais.

Il convient toutefois de rappeler que c'est par l'entremise du chevalier de Jaworski, président du Club polonais, que M. Szajer, qui avait été condamné à huit mois de prison pour crime de lèse-majesté, a été récemment gracié et remis en possession du siège que cette condamnation lui avait fait perdre, et que la "Nouvelle Presse libre" avait raconté à ce sujet une anecdote — dont nous ne garantissons d'ailleurs pas l'authenticité — d'après laquelle M. Szajer avait baisé à cette occasion les mains du chevalier de Jaworski, dans les couloirs de la Chambre, et avait juré fidélité au Club polonais."

* * *

M. Waldeck-Rousseau vient de prononcer à Reims (France) un maître discours où il a dit son fait au radicalisme :

"Le radicalisme a tellement perdu sa raison d'être qu'il ne paraît même pas avoir gardé la mémoire de son programme. Des anciennes revendications : Chambre unique, élection des magistrats, séparation des Eglises et de l'Etat, mairie centrale, etc., que reste-il donc ? On veut une République démocratique. Et quel est le parti qui conçoit la République sans la souveraineté nationale ? Les lois scolaires, qui donc les a proposées, si ce n'est le parti républicain ? La revision ? mais c'est la plate-forme commune de toutes les oppositions dynastiques. Reste la grande pensée des radicaux, tantôt affirmée, tantôt déguisée : l'impôt sur le revenu, instrument légal de la lutte des classes. Ici, c'est avec les socialistes que les radicaux se confondent ; le socialisme est plus franc, et mieux vaut rêver de fonder un ordre social d'où le droit à la propriété serait exclu, que d'imaginer une société fondée sur l'exploitation de la fortune des uns par le caprice des autres.

Mais le socialisme ne se flatte pas d'être le gouvernement de demain : il lui suffit qu'on lui prépare la voie, et c'est par d'autres mains que les siennes qu'il rêve de faire tomber la barrière qui l'en sépare : l'inviolable respect de la propriété et l'égalité devant l'impôt. Et par cela même que le radicalisme demeure rivé à la théorie de l'impôt égalisateur de fortunes par l'inégalisation des charges, le socialisme sait qu'il est son prisonnier.

* * *

Le "Norwester", journal de Winnipeg, a publié, l'autre jour, à l'égard d'un nommé Scully, qui est actuellement en jugement devant les assises pour homicide par négligence, une attaque des plus violentes.

L'avocat de Scully a signalé le fait et l'article au juge en chef, sir Thomas Taylor, qui a dénoncé cette publication comme un scandale.

Le juge présidant les assises a déclaré également qu'il allait étudier si la loi lui permettrait de traduire le journal pour mépris de cour et que si c'était possible, il le ferait immédiatement.

Ce serait un précédent utile à établir après ce dont nous avons été témoin à Montréal.

Y GAGNEZ VOUS A FAIRE USAGE

De boissons enivrantes ?

Vous savez que non. Alors pourquoi en prenez-vous ? Nous savons pourquoi. C'est parce qu'il faut trop d'abnégation de soi-même pour abandonner cette vilaine habitude. Le remède Dixon, qu'on prend privément, est purement végétal, agréable au goût, et vous guérira de tout désir des liqueurs enivrantes en deux ou trois jours, et ensuite vous ne dépenserez plus un sou en bière ou en whisky. Vous mangerez avec appétit et vous dormirez paisiblement toute la nuit ; vous serez mieux sous le rapport de la santé et sous celui du portemonnaie, sans compter que vos affaires n'auront plus à en souffrir. Pour renseignements, écrivez confidentiellement à The Dixon Cure Co, No 40 avenue du Parc, Montréal. 1—5 w

Nettoyage des Dents

Le Dr D. Garneau, D.D.S., L.D.S., ancien professeur à l'université Bishop, 541 rue St Denis, coin de la rue Cherrier, désire annoncer que ses heures de bureau sont de 7 hrs du matin à midi, de 2 hrs à 7 hrs p.m., de 10 p.m. à 12 p.m., et au cas de nécessité à toute heure de la nuit. Toute opération sans douleur, par de nouveaux procédés.

Les anesthésiques sont administrés par un médecin spécialiste. Dentiers de $10 à $25. Tout patient venant le matin pourra retourner dans l'après-midi avec l'ouvrage complété.

Le samedi est réservé presque exclusivement au nettoyage des dents, pour 50c, au moyen d'un procédé américain.

Les plombages, aurifications, dents sans palais, en or ou porcelaine, faits à des prix modiques.

L'ouvrage du laboratoir est sous la surveillance d'un expert américain.

DR **Didier Garneau**

541 RUE ST DENIS

267—v-n Coin de la rue Cherrier, Montréal.

Societe de Secours Mutuel des Commis-Voyageurs du Canada.

Une assemblée trimestrielle de la société aura lieu dans ses salles, Samedi, le 6 du courant, à 3 heures p. m., pour nommer les officiers et syndics pour l'année prochaine.

H. W. WADSWORTH,
3—2 Secrétaire-trésorier.

X **Allez chez De LORIMIER** X

Pour vos Chemises blanches, valeur extra à 75c et $1; Chemises de nuit en flanellette à 75c. Grand assortiment de Corps et Caleçons en laine de 50c en montant

1691 et 1700 rue Notre-Dame.
X TELEPHONE 1938. 256-n X

AVIS PUBLIC—Les offres spéciales du Vendredi seront toutes répétées samedi.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le plus grand Magasin de Montréal. 5 Nov. 1897

Le magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

Nouveaux Cants de Kid

Très beaux gants de kid avec 4 gros boutons de perle, nouvelles nuances de tan, prix spécial 63c la paire.

Elégants gants de kid de toilette avec 4 boutons de perle de fantaisie, nuances de tan les plus nouvelles, prix spécial 78c.

Très beaux gants de kid français avec couture sur le dos et dans les nuances les plus nouvelles, prix 95c.

Nouveaux genres de gants de kid français avec grosses coutures noires et blanches sur le dos, prix spécial $1.40.

Gants de kid en castor Mocha, fini velours, très chauds, en belles nuances avec coutures blanches et noires sur le dos.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Habillements pour Hommes

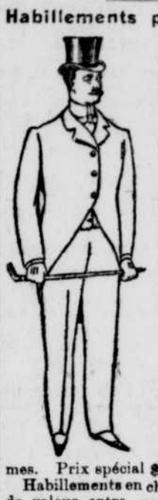

Habillements en tweed noir et gris, bien faits, pour hommes. Prix spécial $3.50.

Habillements, sac en serge bleu marin, taillés dans les derniers goûts, pour hommes. Prix spécial $4.55.

Habillements en tweed mélangé de fantaisie, les mieux finis, pour hommes. Prix spécial $5.30.

Habillements en serge anglaise, devant croisé, pour hommes. Prix spécial, $8.50.

Habillements en tweed mélange de bruyère, devant croisé, pour hommes. Prix spécial $9.00.

Habillements en cheviotte bleu-marin de valeur extra, pour hommes. Prix spécial $10.50.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Pardessus pour Hommes

Pardessus en drap beaver bleu marin, boutonnières invisibles, collet en velours, doublures chaudes en tweed, longueurs des derniers goûts, pour hommes, prix spécial $4.90.

Pardessus en melton bleu marin et gris, taillés à la mode, collet de velours et boutonnières invisibles, doublés en tweed, pour hommes, prix spécial $8.75.

Pardessus en drap beaver de qualité extra, jolies doublures carreautées et entredoublés de fibre chamois, collet de velours, boutonnières invisibles, cousus en soie, très bien finis partout, pour hommes, prix spécial $11.00.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Gilets à des Bons Marchés Spéciaux pour Samedi

48 Gilets de dames, en drap melton anglais, noir et bleu marin, devant genre Reefer dos d'habit, revers larges et garnis de gros boutons, fini élégant, grandeur 32 à 40 pouces, mesure du buste, pour dames, bonne valeur à $5.25. Samedi $3.95.

42 élégants Gilets en cheviotte anglaise, en noir seulement, devants croisés, collet haut, boutonnent jusqu'au cou, dos d'habit, triples coutures, nouvelles manches et belles manchettes, grandeurs 32 à 40 pouces, mesure du buste, pour dames, un vêtement modèle, valant $6.50. Prix de demain $4.35.

Elégants Gilets, depuis $1.45.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Habillements d'automne pour Petits Garçons

Habillements de matelots bleu marin, bien finis, pour petits garçons, depuis 90c.

Habillements d'éliers en tweed de bonne qualité pour petits garçons, depuis $1.35.

Chic habillements Jersey de qualité extra, pour petits garçons, depuis... $1.70

Habillements Norfolk, bleu marin, en bon tweed fort, pour petits garçons, depuis... $1.84

Habillements en tweed de fantaisie, les mieux finis, pour petits garçons, $2,25.

Ecrivez pour le catalogue d'hiver que nous venons de publier.

Les commandes par la poste sont promptement et soigneusement exécutées.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1788 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 192 à 194 rue St Jacques

Prenez votre Temps.....

Les acheteurs sages ne se hâtent pas, ils prennent leur temps ; ce sont les acheteurs sages que nous cherchons à avoir à notre magasin. Prenez votre temps et examinez ce que nous offrons pour les temps froids.

Habillements pour Hommes

Habillements en tweed canadien tout laine, plusieurs couleurs, $5.00.
Beaux habillements en cheviotte tout laine, $5.00.
Très beaux habillements, de la meilleure qualité, tout laine, $6.50.
Les plus beaux habillements en tweed écossais tout laine, valant au moins $15.00 ; nous les vendons à $10.00.

....Pardessus....

Nous vendons les "No Equal" à $7.00. Nous leur avons donné ce nom parce que vous ne pouvez pas en acheter de semblables à moins de payer $10.00—ils sont très bien garnis et très bien faits sous tous rapports.
Nous en avons d'autres à $8.50, $10.00, $13.00 et $15.00.
Nous offrons maintenant en vente des gilets courts (Pea Jackets) de la meilleure qualité ; ce sont les vêtements les plus convenables pour ceux qui aiment ce genre ; nous les vendons de $4.50 à $6.00. Ils ont un collet de velours et sont doublés de tweed pesant. Ils sont beaux et chic et valent beaucoup plus. Reefers pour petits garçons à $2.25 et nos meilleurs à $4.50.
Habillements de petits garçons de une piastre à trois piastres—ils sont excessivement convenables pour n'importe quels petits garçons—Vous admettrez cela en les voyant.
Nous garantissons ce qui suit à ceux qui achètent nos vêtements :—NOS PRIX SONT PLUS BAS ET NOS QUALITES MEILLEURES que partout ailleurs et notre garantie est aussi bonne que celle de n'importe quel autre marchand au Canada. L'assortiment que nous avons maintenant est sans égal. Amenez des experts et leur décision sera acceptée.

Cole et Thompson

1850 Rue Notre-Dame
Angle de la rue McGill.

L'acajou est maintenant á la Mode

pour ameublement de chambre à coucher. L'acajou est toujours à la mode, mais il l'est maintenant plus que jamais. Nous avons de nouveau dessins d'ameublements de chambres à coucher en acajou, à $55 ; nous en avons d'autres à $75. Si vous êtes particulier et si vous voulez avoir du véritable acajou, vous feriez mieux de ne pas payer moins que $35. Nous avons de très bons ameublements de chambre à coucher en imitation d'acajou, à $25. Un autre à $29. Nous avons toujours quelque chose d'intéressant à montrer à ceux qui viennent nous voir.

RENAUD, KING & PATTERSON

MAGASIN DE MEUBLES ARTISTIQUES

.·. 652 RUE CRAIG .·.

CARTES DE VISITE

....GRAVEES....

Dans les styles les plus corrects. Ouvrage artistement fait par la

BISHOP ENGRAVING & PRINTING CO.
16 rue St Jacques, MONTREAL.
258—n

F. CHARLES LABERGE, I. C.

(Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique)
Travaux de Municipalité, une spécialité
INGENIEUR, ARCHITECTE ET EXPERT
Exécution de plans et surveillance pour constructions civiles e industrielles, distribution d'eau, égoûts, chemins de fer, etc.
Bureau No 66 rue St Jacques, Montréal.
Téléphone 1119. 73—n

ALPHONSE GAGNIER

SUCCESSEUR DE H. A. MILLER
Peintre de maison et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier imitateur, blanchisseur, etc., etc.
1950 Rue Ste-Catherine Montréal
Tel. Bell 2295. 207—n

LA GOMME TUTTI-FRUTTI DE ADAMS AIDE LA DIGESTION.

Certains marchands afin d'avoir un gros profit essaient à passer des imitations. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti-Frutti" soit sur chaque paquet de 5c. Conservez les coupons pour les derniers livres parus et les prix.

ARTHUR CAREAU

...Chirurgien-Dentiste...

117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6549. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
150—1, M.J.V.S—n

Dentier Garanti — $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCOEUR, L.C.D.
265—n Chirurgien-Dentiste, 295 St Hubert.

Dr ARTHUR LEMIEUX

DENTISTE

Gradué du Collège Dentiste de Philadelphie. Procédés américains les plus récents. Dentiers de tous genres. Prix modéré. 187 rue St-Denis
237—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM.

Les Trains quitteront la gare Bonaventure:

(Note) a signifie circule tous les jours. Tous les autres trains circulent tous les jours, excepté le dimanche.

7.30 a.m., 10.30 a. m., *4.55 p. m., pour Valleyfield, Ottawa et le chemin O. A. et P. S. (se rend à Valleyfield les jours de semaine seulement).
7.30 a. m. *9.00 a.m., *8.00 p. m., 10.25 p. m. pour Toronto, Hamilton, Chutes Niagara, Détroit, Chicago, etc.
5.15 p. m.—Pour Brockville.
7.00 a m.—Pour Hemmingford, Huntingdon et Massena Springs.
4.30 p. m.—Pour Hemmingford, Huntingdon et Fort Covington.
7.30 a. m.—Pour Sherbrooke, Island Pond, Portland, Old Orchard, Québec et les Provinces Maritimes, (se rend à Québec et à Rimouski tous les jours.)
8.30 p. m.—Pour Sherbrooke, Portland et Old Orchard Beach tous les jours et aux endroits sur l'I. C. R., tous les jours excepté le dimanche.
12.00 midi—Pour St Jean, excepté le samedi et le dimanche. Le samedi, départ à 1.25 p. m.
4.00 p.m.—Pour Sherbrooke, Island Pond, Québec et tous les endroits sur le chemin de fer D.O.
4.45 p.m.—Pour St-Jean, Rouses Point, aussi Waterloo et St Césaire via St-Lambert et le chemin de fer M. P. et B.
*7.30 a.m., 5.30 p.m.—Pour Sorel via St Lambert.
5.30 p.m.—Pour St Hyacinthe.
9.00 a.m., *6.50 p.m., *8.25 p.m. — Pour Boston et New-York via C.V.R.
9.10 a.m., *7.00 p.m.—Pour New York via D. & H.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 rue Saint-Jacques
ou à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LE KLONDYKE

Que la route pour se rendre au Klondyke soit via St-Michaels et l'Yukon, ou via Dyea ou Skagway et le Chilcat, Chilcoot ou White Passes, ou via la rivière Stikine, il est tout probable qu'on suivra cette dernière, ou via Edmonton et les différentes routes, le chemin de fer Pacifique Canadien sera la meilleure, sinon la seule route sur laquelle on puisse voyager.

Tous les agents de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, seront sous peu en état de vous fournir toutes les informations, la compagnie faisant actuellement toutes les recherches possibles avant d'annoncer au public quelle sera la meilleure route pour s'y rendre. D'après les renseignements qu'elle a maintenant, les premiers partis n'arriveront nécessairement pas les premiers au Klondyke. Tout le temps voulu sera alloué pour faire tous les arrangements nécessaires.

Bureau des Billets de la ville et du Télégraphe
129 Rue St Jacques
Voisin du Bureau de Poste

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, qu'on s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant THE LAWYERS TITLE INSURANCE COMPANY, dans le but d'examiner les titres aux propriétés immobilières et bons, débentures et autres sécurités, garantissant et assurant tels titres et pour autres fins.—Montreal, 28 octobre 1897. — HALL, CROSS, BROWN, SHARP & COOK, avocats des Requérants.
304—25

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que le village incorporé de Saint-Lambert, dans le comté de Chambly, s'adressera à la prochaine session de la Législature de Québec afin de faire adopter un acte d'incorporation comme ville sous le nom de Ville de Saint-Lambert, sujet aux clauses du chapitre 1 du titre XI des statuts revisés de Québec concernant les corporations de ville, avec pouvoirs additionels pour effectuer et voter des emprunts, faire ces expropriations et d'a améliorations spéciales, obtenir les pouvoirs quant à la manière de procéder dans l'accomplissement de ces divers projets, et au mode de faire l'élection du maire et des conseillers et autres questions concernant l'administration et les affaires de la ville.
Montréal, 30 septembre 1897.
HUTCHINSON & OUGHTRED,
283—26 Avocats des requérants.

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un Acte permettant a la Canadian Savings Loan and Building Association, une corporation incorporée dans la Province d'Ontario, en vertu des clauses des Statuts revisés d'Ontario, 1897, chap. 169, et faisant affaires en vertu du Loan Corporations Act Ontario, pour étendre ses affaires jusque dans la Province de Québec, et autorisant la dite association sous le nom de The Canadian Savings Loan and Building Association de poursuivre et d'être poursuivie, d'acquérir et de posséder des propriétés immobilières en son dit nom ou au nom de syndics nommés à cette fin, de les posséder et d'en disposer et de placer de l'argent sur hypothèque sur des propriétés immobilières ou autres garanties dans la Province de Québec et de disposer des dites hypothèques ou propriétés immobilières et autres garanties et de transiger en général les affaires d'une compagnie de construction et d'épargne dans la Province de Québec. Daté à Montréal, ce 21ème jour d'octobre, 1897. JOHN A. CARLAW, Président. W. J. HAMBLY, Directeur-gérant.
J. M. FERGUSON,
297—26

RELIQUES DU PASSE

Le vieux collége s'en va sous le pic des démolisseurs

Le pic des démolisseurs vient d'attaquer les murs du vieux collége de Montréal, qui dormait dans l'oubli, malgré le vacarme du quartier, caché à la vue des passants par les boutiques et manufactures qui s'élèvent tout autour, entre les rues Saint-Paul et William.

Ce collége fut une des principales constructions du temps, et celui qui voit aujourd'hui ses murailles décrépitées et lazardées, ses toitures défoncées et servant d'abri aux moineaux, ses arches éreintées, ses portes disloquées, ses carreaux cassés par la grêle et jamais remplacés, est loin de penser qu'il a devant les yeux un édifice qui fut l'orgueil de Ville Marie.

Des murs de ce collége sont sortis les hommes les plus remarquables de l'époque.

Un palmarès de 1774 nous fait voir les noms de François Papineau, Pierre-Amable de Bonne, Louis Bonnet, Louis Gabriel Lenoir, P. J. Chevrefils, Louis Plessy—qui fut évêque de Québec— Rémi Gasnier, Joseph Deschenaux, Pierre Panet, Laurent Ducharme, Guillaume de Lorimier, Eustache Beaulieu, Joseph Lemoine, Charles de Saint-Ours.

Dans ceux de 1789 et des années suivantes, on voit les noms de Benjamin D. Viger, Ambroise Sanguinet, Charles Cazeau, Antoine Dubois, N. H. Vallée, Louis Huguet-Latour, Th. Baron, Clément Labroquerie, Guillaume Mayrand, Louis Proulx, Joseph Porlier, Louis Sanguinet, J. B. de Montigny, Charles Chaboillez, André Mézière, J. de Bellefeuille, J. B. Tabeau, Pierre Dupéré, A. Baby, N. Morin, Jacques Lartigue—premier évêque de Montréal :—Gordien Bourassa-Laronde, Pierre Paul Chavaudy, Alexandre Maisonville, Pierre Boucherville, J. B. Bourette, Gabriel Laviolette, François de Perrière, etc., etc.

Mais le temps ne respecte pas plus les traces de nos pères qu'il ne respectera les nôtres et l'heure du vieux collége a sonné. Avant toutefois que sa démolition ne soit achevée, rappelons, d'un mot, l'existence de l'ancien collége.

Le collége de Montréal fut fondé au presbytère de la Longue Pointe, vers l'année 1767, par M. J.-Bte Curatteau de la Blaiserie, alors curé de cette paroisse. M. Curatteau avait rassemblé à son presbytère un certain groupe de jeunes gens désireux de s'instruire ; et, comme il n'y avait guère de maisons d'éducation à Montréal, à cette époque, les élèves se réunissaient à la Longue-Pointe jusqu'en octobre 1773, où le collége fut installé à Montréal dans le château Vaudreuil, qui était situé au bas de la place Jacques-Cartier, sur le terrain formant aujourd'hui l'angle de la rue Saint-Paul, et y prit le nom de collége Saint-Raphaël.

Réduit en cendres, le 6 juin 1803, le collége de Montréal fut bâti en 1804, aux frais du Séminaire, rue du Collége, sur le terrain qu'il occupe aujourd'hui, à quelques cents verges de la rue McGill, et fut ouvert le 20 octobre 1806, sous le nom de collége ou Petit Séminaire de Montréal.

Le 24 décembre 1861, les bâtisses furent louées au gouvernement militaire pour y loger des troupes qui y entrèrent le jour même, la cour du collége, qui est aujourd'hui le marché à foin, fut vendue à la ville et les cent élèves furent transférés dans une partie de l'établissement du Grand Séminaire. Celui-ci, commencé en 1857 au "Fort des Messieurs", rue Sherbrooke, fut inauguré l'année suivante, en janvier.

L'ancien collége ne servait plus alors que de caserne et les MM. de Saint-Sulpice l'abandonnèrent définitivement en 1871, lors de la vente de cette propriété à M. Mullin, qui y construisit une manufacture de machines, des cordonneries, etc. Les quatre faces du vieux collége se virent bientôt masqués par des constructions nouvelles et on les oublia complètement jusqu'à ces temps derniers où le feu ravageant la manufacture de M. Mullin, rue William, 45, nécessita la démolition d'une des ailes latérales du vieux collége pour faciliter l'édification de nouveaux édifices.

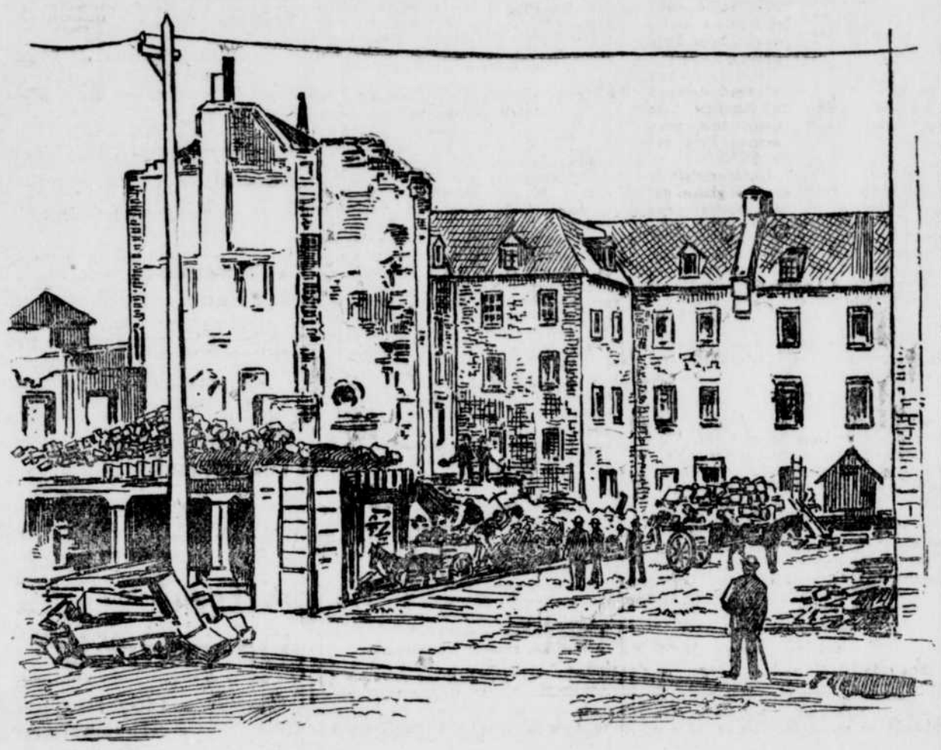

Le vieux collége de Montréal, tel qu'il se voit aujourd'hui de la rue William.

—Un des hauts fonctionnaires du gouvernement provincial vient d'acheter de la compagnie Lindsay-Nordheimer, le piano droit Heintzman spécialement sculpté qui avait été désigné par la Cie Heintzman comme étant son chef-d'oeuvre à l'exposition de Toronto, cette année.

—150 manchonniers et manchonnières, pour quelque temps, à la disposition des Dames de Montréal.... Travail au prix coûtant....pour tout réparage de fourrures.

CHS. DESJARDINS et CIE,
Rue Sainte-Catherine,
3—3 Montréal.

—Avez-vous le cerveau fatigué ou l'esprit tourmenté par des idées noires ? Votre système nerveux est-il dérangé ? Prenez tout de suite l'Extrait Orchitique Concentré du Dr Fred, J. Demers, qui est la plus précieuse découverte du siècle. En dépôt, 1157 rue Saint-Laurent. qh

CHRONIQUE MUNICIPALE

MONTREAL. — Au département des vidanges, il est question de remplacer le service de nuit par un service de jour, pour l'enlèvement des déchets.

La raison invoquée en faveur de ce changement est l'économie. On dit que les hommes qui font le service s'amusent à flâner la nuit, ce qu'il ne leur serait pas facile de faire le jour.

Il restait à savoir ce que penseraient les citoyens de ce retour à l'ancienne façon. Pour cela, nous avons consulté un bon nombre de contribuables et l'opinion générale semble tout à fait opposer au changement.

On trouve que c'est déjà trop de permettre que l'on voiture le fumier à travers la ville en plein jour, sans y ajouter le spectacle de la procession des voitures destinées à transporter les vidanges.

Ce que l'on ne veut pas non plus, c'est d'être exposé à voir le long des trottoirs, à toute heure du jour, exposés aux rayons du soleil, des vases remplis de détritus.

Il est possible que le contenu de ces vases ne fleure pas aussi mauvais qu'on le prétend ; mais il n'en est pas moins certain que lorsqu'on va prendre son dîner, on préfère voir aux portes des citoyens, des pots de fleurs que des barils de détritus sur la bordure du trottoir, tout comme aimera toujours mieux rencontrer sur son chemin une voiture chargée de fruits odorants qu'une autre remplie de toutes les saletés qui font le bagage des vidangeurs.

Si le département des vidanges n'a pas d'autres réformes à proposer, il est probable qu'il continuera encore longtemps à suivre le chemin battu, car tous ceux à qui nous avons parler de son projet, l'ont regardé comme inacceptable.

Les officiers du département méritent certainement des félicitations pour leur esprit d'économie, nous disait un échevin, mais ils doivent chercher un autre moyen d'épargner l'argent des contribuables, car celui-là ne vaut rien.

Puisque le département des vidanges tient à faire des réformes, nous allons lui en signaler une, réclamée par tous les citoyens.

Il s'agit d'épargner les pauvres barils destinés à contenir les déchets qui doivent être enlevés, par les vidangeurs.

Nous disions l'autre jour, que ces barils étaient souvent volés, nous ajouterons aujourd'hui, qu'ils sont aussi souvent mis en pièces par les employés du département.

Afin de gagner un peu de temps, les vidangeurs au lieu de déposer tranquillement les vaisseaux par terre, les lancent violemment du haut de leur véhicule, sur la bordure du trottoir, où naturellement, ils vont se briser au moins une fois sur trois.

Il y a toujours deux hommes par voiture pour faire le service, l'un qui enlève les barils de terre pour les déposer dans la voiture, où ils sont vidés par l'autre.

L'homme de la voiture, au lieu d'attendre son compagnon pour lui remettre le baril vide en échange du nouveau qu'il apporte, le lance à terre.

Ce jeu peut être amusant pour les hommes du département des vidanges, mais ce n'est pas plaisant pour ceux qui trouvent, le matin, leur vaisseau brisé à leur porte.

Que le département accorde plus de temps à ses hommes, pour faire leur voyage, si cela est nécessaire, mais en grâce, qu'ils cessent de maltraiter ces pauvres barils qui ne leur font pas de mal.

On a érigé, sur la rue Visitation, à l'angle de la rue Allard, une nouvelle construction, qui est terminée depuis plus de deux mois. Les trottoirs, comme il arrive toujours en cette circonstance, ont été défaits. Malgré que cette rue soit très passante, la commission de la voirie n'a pas cru jusqu'à présent, devoir faire renouveler le trottoir défait. Pourtant la rue Visitation est la rue de l'église Saint-Pierre, où toute la population de cette partie de la ville va entendre les offices divins.

Depuis quelques jours, le Bureau de placement municipal est constamment encombré par les sans-travail et par les patrons, en quête d'employés.

Le moyen fourni par "La Presse", pour mettre les sans-travail et les patrons en rapport constant avec le Bureau, a considérablement augmenté son utilité.

Si le conseil de ville voulait ajouter encore quelques dollars aux cinq cents qu'il a déjà voté pour ce Bureau, il serait possible de faire de cette institution municipale quelque chose de digne de la métropole commerciale du Canada.

La ville donne cinq cents dollars par année au gérant de ce bureau, qui sur cette somme est obligé de payer le loyer, l'éclairage, le chauffage, la papeterie, etc.

On avouera que cela est insuffisant, et il est à espérer que l'année prochaine, c'est-à-dire au jour de l'An, on prendra des moyens de venir au secours de ce Bureau d'une manière plus efficace.

La ville devrait fournir au gérant, en sus des cinq cents dollars qu'elle lui donne, un local chauffé et éclairé, un garçon pour l'aider à faire son travail, qui est beaucoup trop considérable pour un seul homme, la papeterie nécessaire, un almanach des adresses et le téléphone.

On fait si peu pour les sans-travail, à l'hôtel de ville, qu'il nous semble que l'on pourrait bien faire encore le léger sacrifice que nous réclamons en leur nom

---

Le droit de vote des locataires ne reposant que sur le fait qu'ils paient la taxe de l'eau est très aléatoire.

De fait, tous les ans, il est question de changer le mode de perception de cette taxe. C'est-à-dire que l'on voudrait faire payer l'eau entièrement par les propriétaires.

Si ce changement s'opérait, tous les locataires se trouveraient du coup privés de leur droit de vote.

Afin de se garder contre cette éventualité, il est question, dans les cercles ouvriers, de faire un mouvement pour faire changer le mode du sens électoral, de manière à mettre à l'abri le droit de vote des locataires.

On va, dit-on, saisir l'occasion de la refonte de la charte pour demander que tout citoyen, âgé de 21 ans, et payant un loyer de vingt dollars par année, ait le droit de vote dans les élections municipales.

L'Union des tailleurs de cuir, qui se compose de plus de deux cents membres, s'est prononcée à sa dernière réunion, en faveur de l'abolition de la qualification foncière.

SAINTE-CUNEGONDE. — Voilà une municipalité mûre pour l'annexion. Chose rare, les membres du conseil municipal et leurs commettants sont parfaitement d'accords sur cette question. Les retards viennent maintenant du comité d'annexion de Montréal. On se demande si ce comité se mettra une bonne fois au travail. L'annexion de Sainte-Cunégonde amènera sûrement l'annexion de Saint-Henri, car là aussi la majorité des citoyens est favorable au projet.

LES DEUX FRANCES

Le second numéro de la "Revue des Deux Frances" nous est parvenu aujourd'hui. Ce numéro est, comme texte, à la hauteur des meilleures revues françaises et à celle des magazines américains pour les gravures. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner le sommaire de cet intéressant numéro.

Sommaire : Jules Lemaître, de l'Académie fraçaise, L'imagier ; Benjamin Suite, Esquisse d'histoire du Canada ; Quatrelles, Le plus bel homme du régiment ; Charles De Guise, Le revenant de Toine ; Georges Boyer, Mariage d'oiseaux ; Marmier, Le conte du paysan ; Laurent Tailhade, Nocturne ; Castor, Chronique canadienne ; Léon Ledieu, Jacques Bonhomme et Jean-Baptiste ; Achille Steens, La vérité sur la révolution cubaine ; F. Bianconi, Les mines d'or du Canada ; Docteur Drahcing, Les royans X ; Général de Malartic, Journal de mes campagnes au Canada.

ILLUSTRATIONS

Portraits : Sir Wilfrid Laurier, sir Adolphe Chapleau, le président Faure.

Tableaux : Saint-Bonaventure de Denvant : La mort des derniers montagnards, de Georges Cain ; Autour du drapeau, de Ledru ; Morceau de Boutigny.

La mode parisienne ; Une excellente carte du Klondyke.

Les bureaux de la "Revue des Deux Frances", sont au No 29 rue Saint-Jean, Québec. Le numéro coûte 20 cents.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cette revue qui crée un lien nouveau entre les deux Frances. Elle ouvre à nos écrivains, à nos artistes, des horizons nouveaux et leur permettra de se faire connaître du grand public français. A ce titre seul, la "Revue des Deux Frances" mérite la faveur du public canadien.

—Les bonnes qualités que possède la Salsepareille de Hood sont incomparables. Hood's guérit. (No 4)

—Les marchandises anoncées dans ce journal sont à vendre en cette ville. Vous pouvez les obtenir sans trouble si vous refusez les substitutions et insistez pour avoir les véritables articles. n

PIANOS KNABE DANS LES ECOLES PUBLIQUES

La maison William Knabe et Cie, de New York, qui a fourni dernièrement 125 pianos aux écoles publiques de Brooklyn, vient d'obtenir le contrat pour treize pianos droits qui doivent être placés dans le département des petits enfants dans les écoles publiques de cette ville. Ces treize pianos droits et trois carrés ont été livrés aux écoles cette semaine.

La concurrence pour ce contrat a excité le plus vif intérêt et tous les principaux fabricants ont envoyé des soumissions. Le contrat n'a été accordé que sur les mérites des instruments sans égard au prix : MM. Knabe et Cie n'ont consenti à soumissionner qu'à ces conditions, car il était évident que c'était à ces conditions seules que leurs pianos dispendieux pouvaient réussir contre leurs concurrents.

Des échantillons choisis de nouveaux pianos droits et de grands pianos de forme horizontale sont maintenant visibles aux entrepôts des seuls agents, MM. Willis et Cie, 1824 rue Notre-Dame, près de la rue McGill, Montréal. 2-2

Aux HOMMES FAIBLES

JEUNES OU VIEUX

qui souffrent d'ECOULEMENT, PERTES, FAIBLESSE DE DOS, IMPUISSANCE, VARICOCELE, etc., je vous dis comme un homme parle à un homme, comme un médecin parle à un malade. Les drogues ne guérissent jamais. Pourquoi ne pas vous servir du simple remède de la nature

L'ELECTRICITE ?

Avec ma CEINTURE ELECTRIQUE et le SUSPENSEUR SERVANT D'APPUI, j'ai guéri 5000 personnes l'année dernière. Le "LIVRE TROIS CLASSES D'HOMMES" qui explique tout envoyé cacheté gratuitement sur demande. Ou si vous demeurez dans les environs venez me consulter gratuitement.

Dr P. SANDEN, 156 rue St Jacques, Montréal, Qué.

Heures de Bureau de 9 à 6 hres. Le Dimanche de 11 à 1 hre. (5)

Une Bonne Nourriture Saine

Est requise pour conserver le système humain en parfait ordre, pour cela nous recommandons nos viandes cuites telles que

LE BROWN ANGLAIS ou LA TETE EN FROMAGE 10c LA LB.

Non seulement le prix en est raisonnable mais ce sont les viandes les plus économiques sur le marché ; pas d'os ni de perte d'aucune sorte, la qualité en est supérieure, étant faites des meilleures viandes.

The Laing Packing and Provision Co. Limited

8—MAGASINS DE DETAIL—8

98—1My

John Murphy & Cie

Grand Etalage De Manteaux

Nous venons de compléter notre assortiment de Manteaux d'Hiver, pour dames, jeunes filles et enfants, et nos visiteurs pourront voir à leur aise les plus nouveaux patrons de Paris, de New-York et de Londres.

Comme nous achetons, argent comptant, directement des grandes manufactures, nous sommes en état de donner à nos clients les offres les plus avantageuses et d'assurer que notre assortiment est le plus complet qui soit à Montréal, à des prix invariablement plus bas que ceux du gros.

Les Dames économes, désireuses d'avoir un beau Manteau, Ulster, Collerette, ne regretteront point la visite qu'elles nous feront.

Nous ne craignons aucune rivalité ! Nous avons de quoi satisfaire tous les goûts ; nos marchandises sont à la portée de toutes les bourses. Tous ceux qui viennent voir notre assortiment sortent contents de nos magasins.

FOURRURES

Notre département de fourrures est des plus complets et des mieux choisis.—Les patrons sont les plus fashionables—les prix sont les plus populaires.

Commandes de la Campagne executees avec soin.

John Murphy & Cie

2343 rue Ste Catherine, angle de la rue Metcalfe.

Argent comptant. Téléphone 3833.

QUELQUE CHOSE

Que vous ne Devez Pas Faire

Vous ne devez pas porter des vetements qui ne paraissent pas bien. Le penchant de la nature humaine est de juger d'apres les apparences. Un chien jappera et grondera en voyant venir un "tramp", tandis qu'll laissera passer un homme bien mis sans le molester.

Il y a deux manieres d'obtenir des bons vetements. Vous pouvez aller chez un tailleur de premiere classe donner votre commande, attendre longtemps pour avoir votre habillement, vous payez un prix exorbitant, et quand vous l'aurez il ne sera peut-etre pas fait a votre gout et ne vous conviendra pas. L'autre maniere—la meilleure maniere—Venez ici. Les vetements sont confectionnes ; vous pouvez les essayer ; nous pouvons vous ajuster en quelques minutes et vous faire epargner de un quart a la moitie du prix que vous paierez chez les tailleurs.

Nos vetements offrent un autre avantage—vous les voyez tels qu'ils seront quand vous les porterez. Quand vous allez chez un tailleur vous voyez les marchandises dans la piece. Vous ne savez pas si ces marchandises paraitront bien quand elles seront confectionnees.

Voici un autre avantage, a propos de nos vetements, qui interesse votre portemonnaie—Le tailleur qui fait des vetements sur commande ne peut pas toujours percevoir le plein montant de ses comptes — il en perd une partie— Que cette partie soit grande ou petite vous devez contribuer a l'indemniser pour la perte qu'il fera, quand vous achetez de lui.—Mais quand vous achetez ici vous ne payez que pour ce que vous obtenez. Le comptant est notre ami, le comptant est votre ami aussi ; c'est pour cela que nous n'achetons et ne vendons qu'au comptant.

Habillements de toilettes pour Soirées

Ceux qui ne connaissent pas ni ne voient nos habillements de toilette sont portés à croire que nous exagérons quand nous disons que nos habillements ne sont pas surpassés. Mais il y a une limite à la qualité du drap, à la beauté de l'ouvrage, et le tailleur de première classe vous charge certainement assez pour l'atteindre. Nous employons les mêmes étoffes et fournitures, et nos tailleurs sont aussi bons que les siens. Un tailleur se dit, vû qu'un habillement de toilette dure plusieurs années, on n'hésitera pas à payer un prix élevé. Nous, nous calculons qu'un habillement de toilette vaut tant, et nous ne demandons rien de plus.

L'habillement de toilette, en tricot vénitien, de la meilleure qualité, doublé du plus beau satin, taillé dans les derniers goûts, pour..... $15.00

Les habillements de toilettes, pour soirées, en tricot vénitien Tuxedo, de la meilleure qualité, doublés du plus beau satin, garantis durer très longtemps et bien s'ajuster, pour..... $10.00

PARDESSUS D'HIVER

Pardessus en beaver de Moscou bleu, doublés jusqu'à la ceinture du plus beau satin tricot, le corsage en tweed. Nous n'avons jamais eu un étalage de pardessus aussi considérable à cette saison de l'année. Prix..... $15.00

Pardessus en melton bleu tout laine, doublés de satin tricot pesant jusqu'a la ceinture, le reste en tricot, des derniers goûts. Prix..... $16.00

Pardessus en beaver bleu tout laine, devant croisé, doublé de plaid Shepherd, au prix bas de..... $12.00

Pardessus en beaver noir tout laine, doublés de satin tricot pesant jusqu'à la ceinture, avec boutonnières invisibles, pour..... $14.00

Pardessus en beaver bleu, devant croisé, doublés de tweed pesant, chauds pour les temps froids. Prix..... $10.00

Pardessus doublés et garnis en fourrures

Pardessus en Beaver de Moscou, pesant, tout laine, en bleu en noir, doublés de rat musqué, avec collet et manchettes en Mouton de Perse, prix..... $45.00

Nous avons aussi tous les autres articles convenables pour ceux qui veulent être bien mis—Gants, Cravates, Chemises, Sous-vêtements, Chapeaux, etc.

Pardessus en melton bleu pesants doublés en tweed carreauté pesants, prix..... $10.00

Deux lignes de pardessus, en beaver bleu pesant, doublés de matériel lourd, derniers goûts, prix réduits à $7 et $10.00

Pardessus en melton noir, doublés en tweed pesant, carreauté, pour..... $9.00

Pardessus en beau drap brun montenac, doublés de beau satin jusqu'à la ceinture, collet en velours de soie, pour..... $13.00

Pardessus en melton bleu et drab, doublés en satin jusqu'à la ceinture, la balance en tricot, collet de velours de soie..... $13.00

Une ligne de pardessus en beaver bleu, gris et brun, doublés de tweed pesant..... $5.00

ACHETEZ PAR LA POSTE. — Ecrivez-nous pour avoir des blancs au moyen desquels vous pourrez prendre vos mesures vous-memes, des echantillons et des prix. Vous pouvez acheter de nous tout aussi bien et avec autant d'avantage par la poste que vous pouvez le faire a notre comptoir. Nous remboursons l'argent quand vous n'etes pas satisfait.

BLUMENTHAL

1447 Rue Ste Catherine

Coin des rues Craig et Bleury — Entre les rues Beaudry et Montcalm

PETITES ANNONCES

...TARIF...

Elèves demandés, Emploi demandé, Chambres à louer, Trouvé — 20 Mots pour 10 Cents (3c par mot extra)

Situation vacante, Servante demandée, Maison à louer, A vendre, Propriété à louer, Perdu — 25 Mots pour 25 Cents (1c par mot extra)

"Personnel," 2c par mot

EMPLOI DEMANDE

BACHELIER-ES-ARTS — Un jeune homme, bachelier-ès-arts, bien recommandé, habitué à écrire, demande de l'emploi comme correspondant, représentant ou assistant-trésorier. S'adresser à Ferdinand Paradis, Amqui, comté de Matane. 3,5,6

CUISINIER FRANCAIS—Demande emploi hôtel ou maison de pension, prix modérés, 1re références. s'adresser ou écrire, Leon Corbin, 86a Champ de Mars. 4—2

EMPLOI DEMANDE — Une modiste de robes demande de l'emploi dans une famille privée. S'adresser 54 rue Bonsecours. 3—2

HOMME — Un homme honnête, ayant les meilleures références, demande place comme boucher pour conduire un express, storeman ou emploi quelconque. S'adresser 18 rue Sanguinet. 302—7

MODISTE — Une modiste de robes, capable dans tous les ouvrages pour dames, désire se placer dans les familles privées. S'adresser No 1084 de Montigny. 2—8

UNE FILLE d'un certain âge demande place dans une famille pour la couture, aider au ménage ou les chambres, ou chez une modiste. 427 Amherst. 4—2

ELEVES DEMANDES

MUSIQUE—Cours de Piano et Solfège; donné par un professeur de Paris. Méthode nouvelle essentiellement pratique permettant aux élèves de développer rapidement leur aptitudes, et obtenir promptement et de résultats brillants. $4.00 par mois pour 8 leçons par 2 leçons par semaine. 221½ rue St Laurent. 1—6

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un associé avec capital, 41 rue Carillon, vis-à-vis l'église St Sacrement de l'Ave. Mont-Royal. 1—6

ON DEMANDE un associé avec un capital de $1,000 pour une manufacture payant 50 pour cent. Ecrire O. E. LA PRESSE. 1—5

ON DEMANDE—Une institutrice diplômée, parlant parfaitement les deux langues est demandée. S'adresser au Dr A. Synk, secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de Northfield et Wright-Gracefield, p. of. Prov. Que. Références exigées. 2—5

ON DEMANDE une servante générale, pour de la lavage. S'adresser après 6 heures du soir, 192 rue Manos. 2—4

ON DEMANDE une servante générale dans petite famille. Bons gages, au No 453 rue Saint-Antoine. 3—2

ON DEMANDE un jeune homme connaissant le taillage de la pelleterie aussi des fils les connaissant le moulin à coudre la pelleterie. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 30 rue St George. 3—2

ON DEMANDE 20 filles pour finir les habits. Se présenter chez J. H. Blumenthal et Fils, 1447 rue Sainte-Catherine. 3—3

ON DEMANDE de bonnes mains pour faire des habits et des ulsters. H. Vineberg et Cie, 25 rue Sainte-Hélène, angle de la rue Notre-Dame. 3—3

ON DEMANDE un bon barbier compétent au No 1590 rue Notre-Dame. 4—1

ON DEMANDE un jeune homme pour conduire un express et se rendre utile au magasin, parlant les deux langues. S'adresser à J. R. Beauchamp, 1247 rue Sainte-Catherine. 4—1

ON DEMANDE une bonne fille de salle, parlant les deux langues. S'adresser 617 rue Craig. 4—1

ON DEMANDE un cocher. S'adresser en arrière de 483 rue Saint-Hubert. 4—1

ON DEMANDE un barbier de deux ou trois ans d'expérience. Place permanente. S'adresser à J. N. Racicot, 1544 rue Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde, près de l'église. 4-1

ON DEMANDE un homme pour travailler sur la ferme. S'adresser 225 rue Cadieux. 4—1

ON DEMANDE une servante générale pour quatre personnes, au No 78 avenue de l'Hôtel de Ville. 4—2

ON DEMANDE une servante générale, avec recommandations. S'adresser 202 rue Saint-Laurent. 4—1

ON DEMANDE un bon voyageur ayant déjà une maison, qui voudra s'occuper de la vente de bottes sauvages et jersey, il aura de très bonnes lignes en s'adressant à J. E. Comtois, Sainte-Julie de Somerset. 4—1

ON DEMANDE immédiatement deux hommes pour la pose des fils électriques à l'intérieur. Hommes compétents exigés. Ecrire R. B. B., "La Presse." 4—2

ON DEMANDE — Un jeune homme d'une vingtaine d'années, intelligent et actif, trouvera une position lucrative en s'adressant par lettre P. A. B., "La Presse." 4—1

ON DEMANDE une servante générale sachant la cuisine, No 1555 Ontario. Bonnes références exigées. 4—2

ON DEMANDE un bon barbier au No 993 rue Ontario. 4—1

ON DEMANDE immédiatement une bonne nourrice. S'adresser au Dr Browne, 1092 rue Sherbrooke, entre 10 et 11 heures a.m. 4—1

ON DEMANDE un tailleur qui connait l'ajustage ; il devra savoir son métier, pour prendre charge du magasin. Goldwater Bros, 3222 rue Notre-Dame, angle de la rue Napoléon. 4—2

ON DEMANDE quelques bons maçons. S'adresser à John Quinlan, 679 rue Wellington. 4—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne fille de moulin et une assembleuse pour le moulin à deux aiguilles pour les chaussures et les guêtres. Les plus hauts gages payés. S'adresser chez L. H. Packard & Co., 162 rue McGill. 3—2

ON DEMANDE une cuisinière au No 68, Beaver Hall, Hill. 3—2

ON DEMANDE un ingénieur pour conduire un engin et chaudière, il devra avoir un diplôme de deuxième classe. S'adresser à M. Moody & Sons, 12 rue LeMoyne, partant de la Place Jacques-Cartier. 3—2

ON DEMANDE une jeune fille sachant parler et écrire l'anglais couramment, pour ouvrage de bureau, de 9 hrs à 5 hrs. Ecrire S. L. O. bureau de LA PRESSE. 3—3

ON DEMANDE une fille de chambre bien recommandée. S'adresser No 590 rue Sherbrooke, de 9 heures à midi. 3—2

ON DEMANDE des filles parlant anglais et français. S'adresser 27 et 29 rue Saint-Gabriel, Hotel du Louvre. 4—1

ON DEMANDE des chevaux pour hivernement, bons soins leur seront donnés, a $7 ou $8 par mois. Pour plus amples informations, écrire à F. A. A. LA PRESSE. 4—2

SOMMELIER demandé. Devra avoir les meilleures références. Se présenter chez H. Joseph et Cie, 16 rue Saint-Sacrement. 4-2

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville—Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies Les patrons trouveront à ce bureau un chauffeur diplômé, un ingénieur et chauffeur diplômés, des garçons de bureau, des commissionnaires, un faiseur de boîtes à la machine, des commis épiciers et de marchandises sèches, des pâtissiers, deux charpentiers-menuisiers, des poseurs de châssis doubles, des femmes de journée, des servantes générales et filles de salle, un apprenti typographe ayant 9 mois d'expérience, un teneur de livres, un commis pour commerce de gros, un barber, des chauffeurs de fournaises, des hommes de cour, un pressier-tailleur, des bouchers, des commis de bar, un homme pour réparations de toutes sortes de bâtisses, des peintres-décorateurs et lettreurs, des cuisinières, des cuisinières, des aides - cuisiniers, des gardiens et storemen, des charretiers, des garçons de salles, des journaliers, un assistant teneur de livres, des commis dans la ferronnerie, un pressier, un apprenti forgeron, un apprenti dans métier quelconque, un tailleur couturier, un apprenti graveur, un apprenti tailleur de pierre, un apprenti plâtrier, un homme utile dans le commerce de meubles, soit paqueter, vendre ou réparer, des conducteurs d'express, un cultivateur au courant de tous les travaux de la ferme, des cuisiniers, des cochers pour maisons bourgeoises, des commis pour étaux de boucher, un conducteur d'ascenseur, des collecteurs.

Sur la dernière page, on trouvera les numéros d'ordre qui ont obtenu du travail. Une visite dans nos bureaux est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Urbain Lafontaine, gérant.

MAISONS A LOUER

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. No 584 rue Amherst, un soubassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser au No 586 rue Amherst. 133—n

A LOUER—Nouveau bas de maison, deux étages artistiement décorés, bain, fournaise, $12 par mois jusqu'au 1er mai. Se présenter au No 45 rue St Jean. 2—4

A LOUER — Nouvelles maisons modernes artistiement decorées et possédant toutes les commodités voulues: No 10 rue Cadieux, 7 chambres, bain, fournaise; No 15 ave Mont-Royal, 7 chambres, fournaise; No 20 avenue du Parc, 10 chambres, bain, fournaise; No 25 ave du Parc, 10 chambres, bain, fournaise; No 35 ave du Parc, 10 chambres, bain, fournaise.—G. W. Badgley, 45 rue Saint-Jean. 2—4

A LOUER un bas de maison No 69 rue Dubord, et deux magasins Nos 1339 et 1345 rue Notre-Dame. Conditions faciles pour l'hiver. S'adresser à O. E. Dorais, à la banque du Peuple, 95 rue St Jacques. 2—6

MAISON A LOUER—8 appartements. Bains et cabinets, 462A Rachel. Bas prix. S'adresser sur les deux, au Dr Drainville ou S. A. Delorimier, 1700 Notre-Dame. 4—2

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES — Belles grandes chambres à louer avec ou sans pension. Prix modéré. 1517 rue Sainte-Catherine. 4—2

CHAMBRES ET PENSION — Deux chambres doubles étage du bain, gaz, sau chaude, confortable pour une famille de trois ou quatre personnes, 79 rue Saint-Hubert. 4—8

CHAMBRE — Grande chambre de devant, non meublée, au deuxième escalier, 1038 Saint-Jacques, près de la rue des Seigneurs. 4—2

CHAMBRES doubles et simples, avec pension de première classe, confort du chez-soi. Belle localité. Téléphone, etc. Prix modéré, 168 Saint-Denis. 4—5

A VENDRE

A VENDRE—$1.00 le voyage, bois sec de moulin scié, livré a domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tel Marchands 231. 16—n

A VENDRE — A bon marché, une magnifique maison de trois logements, flats, contenant six appartements chacun, située sur la rue Marin, Saint-Henri ; construite depuis trois ans seulement. Conditions faciles. S'adresser au No 2136 rue Notre-Dame, près de la rue Murray. 4—2

A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, coupures de boîtes très sèches, $1.25, $1.50, $2 le voyage ; aussi bran de scie à vendre. G. J. Esplin, angle des rues Duke et Ottawa. Téléphone Bell 440. 304—6

A VENDRE—Pour cause de déménagement, hôtel Winnipeg, à 1 minute de marche des gares C. P. R. et G. T. R. Chance exceptionnelle pour une personne désirant s'établir. Vendra au complet. S'adresser à 109 rue Windsor, cité. Jos. Couture et Cie, prop. 1—6

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond, Téléphone 3858. 168—n

A VENDRE — Sable à 25c le voyage. S'adresser rue Crescent, entre les rues Sherbrooke et Ste Catherine. 1—5

A VENDRE — Deux grandes cuves pour la fermentation des vins. S'adresser Paquette et Michaud, 241 rue Saint-Laurent. 303—6

A VENDRE — Magasin de tabacs et salon de toilette au No 1820 rue Notre-Dame. 2—4

A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER—Buggies de toutes sortes, express pour épiciers, "jobbing", charrette, road cart, bicycles neufs et d'occasion. Aussi, sleighs de toutes sortes. Brousseau, 63 Dufresne. 2—4

A VENDRE à bon marché. Six bons chevaux de trait, sains et en parfait ordre. Pesants de 1,200 à 1,400 livres. On peut les voir aux écuries. W. Davis et Fils, Rapides de Lachine, Que. 2—4

A VENDRE — Un beau petit jeune cheval, à moitié prix, au No 267 rue Carrières. 4—1

A VENDRE — Un chien lévrier Greyhound, âgé de trois mois et dont on peut donner la généalogie, provenant d'une race de chiens qui ont gagné des prix. Prix, $10. H. Barker, 169 rue Chaussé, Est, près de la rue Rachel. 5.10

GRAND AVANTAGE pour celui qui veut s'établir dans le commerce de bois et de charbon, place centrale et clientèle faite. A vendre à bonne condition. S'adresser par lettre D. B. V., "La Presse." 4—1

IL FAUT VENDRE d'ici au premier de décembre. Une propriété comprenant deux logements et un lot vacant de 20 x 60 sur la rue St Christophe. Tout sera vendu en bloc à grand sacrifice. S'adresser immédiatement à Desmarteau & Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 3—2

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Maison de $6,500 pour $5,000; $1,000 comptant. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 256—n

MAISON A VENDRE — No 152 rue Maisonneuve, maison à 8 logements, en bois lambrissée en brique. Renseignements, s'adresser à 152 Maisonneuve. 302—8

UN LOT VACANT 22x80 angle des rues Logan et Frontenac 23c le pied aussi un lot 24 x 80 sur la rue Iberville, en re les rues DeMontigny et Logan, 25c le pied. Desmarteau & Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 3—2

PERDU

PERDU—Hier, entre le petit réservoir de la montagne et la rue Drury, une petite montre d'argent avec chaine. Prière de remettre au Collège Ste Marie, rue Drury. 4—1

PERDU — Mardi soir, sur la rue Lagauchetière, entre les rues Sanguinet et St Laurent, ou sur la rue St Laurent, un porte-monnaie noir contenant un médaillon marqué J. M. Récompense à le rapportant à Melle Rose, 248 St Laurent. 4—1

PERDU — Le 1er novembre, une chaine de montre en or, pour dame, avec un loquet contenant deux portraits et en plus deux autres ornements. La personne qui la rapportera chez Arcand Frères, 111 rue Saint-Laurent, sera généreusement récompensée. 4—2

PERDU — Le 2 novembre, un livret de comptes avec couverture noire. Récompense promise en retour. L. Archambault, 198 Saint-Charles Borromée. 4—3

PERDU — Le 1er novembre, un sac en cuir contenant un livre pour livraison. Récompense promise en retour au No 717 rue Saint-Dominique. 4—1

PERDU — Vendredi matin, vers dix heures, un rouleau de monnaies de près de $15, depuis la rue Saint-André allant rue Craig, passant rue Amherst, jusqu'à la rue Montcalm. Récompense au bureau de "La Presse." 4—2

PERDU—Lundi, le 1er Novembre 1897, entre 3 et 6 heures p.m., un porte-monnaie sur lequel est inscrit le nom du propriétaire. Toute personne qui le trouvera aura une magnifique récompense en le rapportant au No 313 rue Champlain. 1—5

TROUVE

TROUVE — Sur la rue Montcalm, un portefeuille contenant un petit montant. S'adresser à Chas. E. Jacot, boîte B. P 707. 4-1

TROUVE — Dans le mois d'août, un bon en plumes noires. La propriétaire pourra le réclamer au No 454 avenue Mont Royal. 4—2

TROUVE—Un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, trouvé sur la rue Craig. Réclamer au No 1714 rue Ontario. 4—2

DIVERS

AVIS — Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main. Alphonse Léonard, 307 rue Maisonneuve, Montréal, 5 novembre 1897. 4—1

ACCORDEUR—On trouvera un accordeur de piano expérimenté, à l'institution des jeunes aveugles, 2009 rue Sainte-Catherine. S'adresser à M. Dionne. 299—10

MME A. LEFRANCOIS — Garde-malade pour dames, pension confortable et les soins des meilleurs médecins ; strictement privée. Conditions faciles, 381 rue Saint-Laurent. 304—5

ON DEMANDE à acheter un pool de seconde main. Ecrire V. Z. G., Saint-Laurent, Qué. 4—1

ON DEMANDE immédiatement une fille de 12 à 14 ans en qualité de bonne. Se présenter au No 113 rue Ste Famille. 4—1

RECONNAISSANCE au bon St Josep pour faveu signalée obtenue. Une lectrice. 4—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. — Une abonnée. 4—1

Municipalité Scolaire de la Ville de Westmount

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les Commissaires d'Ecoles de la Ville de Westmount s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte amendant la section huit du chapitre huit de 58 Victoria, concernant l'émission de débentures, pour obtenir le pouvoir d'augmenter le montant d'icelles et pour amender et regulariser la manière d'imposer et de percevoir les taxes scolaires et pour autres matières.

294—30 E. W. T. RADDON, Sec.-Trésorier

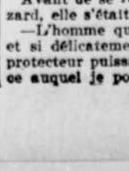

Dr FRANCHERE
DENTISTE

Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés.

1092 STE-CATHERINE 6,
156—ImMjv-n (Vis-à-vis DUPUIS & FRERES).

BULLETIN DE LA RECOLTE

Publié par le département provincial d'agriculture

Sa moyenne est des plus satisfaisantes

Le département d'agriculture de la province vient de publier un bulletin de la récolte. Les informations viennent de 511 rapports reçus de toutes les parties de la province, et particulièrement des sociétés et clubs agricoles. Tous ces rapports datent de la dernière quinzaine de septembre et du commencement d'octobre.

Au printemps, l'on augurait mal de la récolte, mais les grandes chaleurs de juillet, jointes aux pluies du même mois et d'août, donnèrent une vigoureuse impulsion à la végétation. L'hivernement du bétail va être chose facile.

Le sarrasin a subi des dégats par la gelée en plusieurs parties de la province, ainsi que le grain ici et là, dans la région sud du Saint-Laurent. La récolte du blé a été moins bonne dans les comtés d'Huntingdon, Châteauguay, Beauharnois, Shefford et Brome, que dans le reste de la province.

L'orge est excellente partout, et principalement dans la région nord.

L'avoine est surtout abondante dans Saint-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm et l'Assomption.

Il y a peu de seigle et la moisson est loin d'en être aussi bonne que dans le cas des céréales en général. Somme toute, la sarrasin n'est pas aussi abondant que le blé, l'orge et l'avoine. Il n'y a pas beaucoup de lin, mais il est bon.

La récolte des pois est satisfaisante ; toutefois, elle est moins bonne dans Terrebonne, Argenteuil - sud, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Laval, Jacques-Cartier, Hochelaga et autres comtés avoisinants au sud du St Laurent. C'est de l'autre côté de Montréal qu'elle est meilleure. Bonne aussi à Saint-Jean, Chicoutimi.

Les fèves sont généralement bonnes.

La récolte du maïs n'est pas mauvaise ; elle est meilleure dans Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Beauce, Mégantic, Lotbinière, Lévis, Drhoesc à-dnjloes-r Lotbinière, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Saguenay, Chicoutimi, Lac St Jean, Terrebonne-nord, Ottawa, Pontiac et Argenteuil-nord.

La récolte de la carotte et des oignons a été excellente partout, mais principalement dans le district de Montréal et les cantons de l'Est.

Les pommes de terre sont récoltées en grande quantité et sont bonnes, meilleures dans la région sud. Cependant en certains endroits, beaucoup de cultivateurs se plaignent qu'ils ne feront pas plus d'une demi-récolte. L'encaissage ne réussit pas dans plusieurs endroits et les végétaux se gâtent rapidement ; comme dans Saint-Cuthbert, Berthier ; Bristol, Pontiac ; Castlebar, Arthabaska ; Dudswell centre, Wolfe ; Perce, Gaspé ; N. D. de Montauban, Portneuf ; Champlain, Sainte-Marthe, Vaudreuil ; Saint-Polycarpe, Soulanges ; Acton Valé, Bagot ; Bolton Glen, Brome ; Sutton, Brome ; St Frédéric, Beauce.

Le fromage est excellent par toute la province.

Le trèfle, et les niatures à pâturage, ne sont pas à beaucoup près à la hauteur du reste de la récolte.

Les pommes et autres fruits sont rares, les arbres ayant excessivement souffert de la gelée, puis du dégel, au pdintemps dernier.

TRIBUNE LIBRE

NOS VETERANS

Montréal, 25 octobre 1897.

La distribution des médailles que le gouvernement impérial se propose de faire aux vétérans de 1866 à 70 est certainement un honneur, un peu tardif, il est vrai, mais, vaut mieux tard que jamais. La liste des noms que votre estimé journal "La Presse", publiait la semaine dernière, sont presque tous des officiers et sous-officiers, très peu de simples soldats. Mais soyez certain que là où vous trouverez 50 officiers, vous y trouverez des centaines de simples soldats, un peu blanchis la plupart d'entre eux par deux fois trente hivers, mais aussi alertes et aussi vigoureux qu'il y a trente ans, lorsqu'ils partirent pour le fort Niagara en chantant.

Vous en trouverez dans toutes les parties de la province, des Canadiens-français qui ont joyeusement pris part à ces troubles des féniens, mais, vous en trouverez aussi un grand nombre aux Etats-Unis, que la rigueur de nos bois canadiens ont chassé du pays.

Le soldat pauvre dans sa vie privée, se voyant poursuivi, traqué et saisi de tous côtés par de vils individus, indignes eux-mêmes de porter les armes pour la défense du pays.

Et il lui fallait battre en retraite en face d'un tel ennemi, c'était la seule récompense du volontaire canadien ; chassé de son pays après l'avoir loyalement servi. Chez nos voisins, au contraire, le soldat est respecté et récompensé en moins de trente ans.

Ici, au Canada, une fois l'uniforme et les armes à l'arsenal, c'est fini, vous n'êtes plus qu'un simple individu sans aide ni protection dans votre vie privée. Si au moins le salaire de ces soldats, de ces vétérans, était exempt de saisi comme le sont les salaires des employés publics, les autorités militaires y gagneraient beaucoup, car il y aurait intérêt et distinction personnelle et des milliers de vétérans accourraient se procurer ce "noli me tangere", cette médaille d'honneur, et l'exhiberaient à leurs enfants, en leur disant : voilà quand on sert son pays. Soyez soldats vous aussi, car tôt ou tard on ne vous laissera pas dans l'oubli. Nous payerons nos dettes sans être écrasés par les frais de justice, et on nous ne vous fera pas prendre vos positions avec ces saisies maudites.

VETERAN,
Montréal.

LES ANGLAIS AU SOUDAN

L'inactivité des opérations

Sévère critique

Londres, 5 — L'opinion en Angleterre se prononce fortement contre le gouvernement qui paraît décidé à ne pas pousser, pour le présent, les opérations militaires au delà de Berker et jusqu'à Khartoum. Le "Morning Post", en particulier, condamne la politique hésitante et refractaire qu'en Angleterre, on semble, suivant lui, vouloir appliquer, dès qu'il s'agit de graves situations : "Les énormes pertes que nous avons faites, en hommes et en argent, aux Indes, sont dues à ces temporisations. Et, aujourd'hui, lorsque le bon moment est arrivé de venger Gordon, et d'écraser le Mahdi, rien n'est fait ; on hésite sans profit et cette timidité démoralise nos hommes d'Etat tout en étant une malédiction pour le gouvernement constitutionnel.

TOURNEE D'INSPECTION

Le chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack

Malone, N. Y., 5 — On a fait hier l'inspection générale des stations, gares et terrassements du chemin de fer Saint Laurent et Adirondack ; tout a été trouvé dans une condition excellente, ce qui prouve la compétence des entrepreneurs et des contremaitres qui ont été chargés de l'exécution des travaux. Les inspecteurs ont quitté Malone sur la locomotive spéciale du président, à 10.33 a. m. ; on est arrivé à la jonction Adirondack à 12.10 p. m. Tous les agents présents à l'arrivée des excursionnistes inspecteurs portaient leur nouveau et brillant costume. Les personnes qui formaient partie de l'excursion étaient MM. Dr W. Seward Webb, président de la compagnie ; M. W. W. Currier, surintendant général ; A. E. Burnett, assistant surintendant ; M. McDonell, contremaitre général de la voie ferrée et les 13 contremaitres de section ; M. T. Tait, gérant général du C. P. R., M. Baldwin, surintendant général du C. V. Ry., faisaient aussi partie de l'excursion. Le contremaitre de section Orr a reçu $60 pour la section de Valleyfield et le contremaitre Grundy $40 pour celle de Saint-Stanislas.

EXPLOSION

Cornwall, 5 — Un jeune homme du nom de T. Johnston a été sérieusement blessé au visage en voulant se servir, sur la ferme de Henri Gallinger, Ile Bernhardt, d'une fusée qu'il avait lui-même préparée avec du papier-tissu et qui a fait explosion. Il perdra probablement la vue.

CLUB DES REFORMES SOCIALES

Il y aura ce soir réunion générale du Club des Réformes Sociales, à son siège social, 135 rue Sainte-Elisabeth.

BAZAR

Asile Sainte-Cunégonde, Soeurs Grises. Ouvert tous les soirs, le dimanche excepté, du 6 au 20 novembre 1897. 5,6,11,13,16,18 z

UN GEANT ET UN NAIN

On pourra voir une attraction des plus curieuses, dimanche prochain, au Parc Sohmer. Robinson et Morrissey, le géant et le nain dans toutes les scènes acrobatiques comiques. C'est très drôle ; ils joueront pour la première fois dans cette ville. Véritable programme de gala dimanche. 4—2

—150 manchonniers et manchonnières, pour quelque temps, à la disposition des Dames de Montréal.... Travail au prix coûtant....pour tout réparage de fourrures.
CHS. DESJARDINS et CIE,
Rue Sainte-Catherine,
3—3 Montréal.

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur. 7 rue St Laurent. 110-n

LA VIEILLE CAPITALE

Notes de la ville

De notre correspondant particulier

Québec, 5 — Hier, M. Wm. Wainwright, assitant gérant général du Grand-Tronc, a eu une entrevue avec l'honorable premier ministre Marchand.

—A l'assemblée annuelle de la "Riverside Manufacturing Co.", M. Alex. Pringle, a été élu président, et M. H. M. Price, vice-président. A la "Montmorency Cotton Manufacturing Co.", propriété du même syndicat, M. C. R. Greenshields, Son and Co., $900 ; J. Whitehead, a été élu président et M. H. M. Price, vice-président.

—M. F. Malouin, marchand de nouveautés, rue Saint-Valier, a déposé son bilan, à la demande de MM. Gauvreau, Belleau et Cie, négociants. Les principaux créanciers sont : Gauvreau, Belleau et Cie, $1,654 ; McLimont and Son, $887 ; Jos. Hamel et Frère, $708, et McCall, Shehyn and Co., Québec, $720 ; Galt Bros and Co., $1,328 ; Johnson and Co., $883 ; A. Racine et Cie, Montréal, $804 ; Macdonald and Co., Toronto, $950 ; et Drolet, Lalonde et Cie, Trois-Rivières, $611. Le passif s'élève à $14,600, et l'actif à $14,000.

—Les honorables MM. Marchand et Duffy doivent rencontrer ici, cette semaine, le Dr Henker, le Rév. Dr Shaw et M. H. B. Ames, afin de conférer ensemble, sur certains amendements proposés au système scolaire.

—Ces jours derniers, M. Robert Gilley, conducteur de convois de passagers de la Cie de chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, a été l'objet d'une marque touchante de l'estime de ses nombreux amis de Sainte-Anne de Beaupré. Ces derniers lui présentèrent une adresse, accompagnée d'un riche cadeau, à l'occasion de sa nomination comme juge de paix de district. Inutile de dire que la présentation fut suivie d'une charmante soirée dont le héros du jour fit galamment les honneurs, "for he is a jolly good fellow", etc.

—Cent trente-quatre inscriptions ont été prises à l'école des Arts et Métiers sur la rue Saint-Joachim. A Saint-Roch, et Saint-Sauveur, il y a quatre écoles gratuites du gouvernement local, fréquentées par 200 élèves, garçons ; 230 filles suivent les cours des écoles de Saint-Roch et de Saint-Sauveur.

—Le steamer "Savoy" est parti hier après-midi, pour l'Ile Anticosti. Ce sera son dernier voyage à l'île, cette année. On rapporte que M. Menier, propriétaire de l'île Anticosti, vient d'acheter un vapeur, à bord duquel il viendra au pays l'été prochain. Ce vapeur a une capacité de 1,000 tonneaux et un équipage de 150 hommes.

—Une délégation comprenant M. St-Germain, président des commissaires d'écoles de Saint-Henri de Montréal, et quelques autres commissaires, a eu une entrevue hier après-midi, avec le surintendant de l'Instruction Publique, au sujet de l'érection d'un couvent à Saint-Henri.

—Une cloche d'alarme a été placée dans le clocher de l'église du faubourg Saint-Sauveur. Cette cloche pèse 1,000 livres. Elle est installée à une hauteur de 180 pieds du sol.

—L'honorable juge Chauveau informe le représentant de la "Presse", qu'il n'a pas l'intention de reprendre les procédures dans l'affaire de Clarenceville. La rumeur que des poursuites pour parjure doivent être intentées contre certains témoins, en cette affaire, est controuvée. M. le grand connétable Gale déclare qu'il n'y a rien de nouveau au sujet de cette mystérieuse tragédie.

—Le jour de l'ouverture de la session de l'assemblée Législative avance rapidement. Dans les cercles politiques on discute la durée probable de cette session. M. Georges Desjardins, greffier de l'assemblée Législative, est d'opinion que la prorogation ne pourra facilement avoir lieu avant le premier de l'an prochain. Il est vrai que la session s'ouvrira le 23 du courant, mais il y aura une journée de retard (l'élection de l'orateur) avant de se mettre à la besogne ; le 25 du mois est jour d'actions de Grâce. Il y aura une autre fête le 8 décembre prochain. Somme toute, pour peu qu'il y ait de la besogne à faire et que l'opposition fasse un débat solide, il est probable que la chambre ajournera le 24 décembre jusqu'après les fêtes du jour de l'an.

EN COUR SUPREME

Fin des plaidoiries dans la cause du fonds des écoles communes

Ottawa, 5 — Les plaidoiries dans la célèbre cause des comptes en suspens entre la province d'Ontario et le gouvernement fédéral d'une part, et la province de Québec et celle d'Ontario d'autre part, se continuent encore en cour suprême. Ce fonds des écoles communes qui s'élevaient, lors de la confédération, à $124,000, résultait de la vente de certaines terres spécialement affectées à des fins d'éducation. En 1853 un quart des argents provenant de cette vente furent mis de côté, pour former ce que l'on appelle le fonds d'amélioration. Si les terres des écoles communes, argue M. Trenholme, conseil pour la province de Québec, sont la propriété conjointe des deux provinces, le fonds d'amélioration qui provient de ces terres est en conséquence leur propriété. En 1870, déclare M. Blake, des arbitres réglèrent cette question en décidant que le fonds d'amélioration du Haut Canada appartenait à Ontario. Le jugement de 1870 regarde les deux provinces, dit M. Blake, quoiqu'en disent les avocats représentant la province de Québec. Jugement a été réservé.

L'appel dans l'affaire de Heiminck vs la ville de Edmonton, a été ensuite entendu. Cette cause se continue aujourd'hui.

—Un bon article est rarement cher au prix demandé. Un mauvais article est toujours trop cher à n'importe quel prix. Voyez à ce qu'on vous donne ce que vous demandez. n

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore ;
Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'adore
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

Il Faut se Chausser

Et l'automne est la saison où il faut spécialement bien se chausser

Avec des Chaussures Solides

Et à l'épreuve de l'humidité. Les Chaussures que je vends sont en cuir solide, et

Le Ciment Spécial

que j'applique dessus les met

A l'épreuve de l'Eau

C'est ce que vous ne trouvez pas dans aucun autre magasin. Nos prix sont bas que possible.

Epargnez donc Votre Argent

Et votre santé en achetant vos Chaussures chez moi

Alfred Desmarais

1467 rue Ste Catherine

4—1

CONSTRUCTEURS, CHERCHEURS DE .....CHEZ SOI

Voyez ces lots à bâtir sur l'avenue du Parc, à 9 minutes du square Victoria, 25c à 50c le pied. C'est le meilleur marché qui ait été offert jusqu'à présent à Montréal.

Dix pour cent comptant, la balance quand vous aurez fini de bâtir.

On n'exige pas d'intérêt avant le premier de mai.

ARGENT PRETE POUR CONSTRUIRE

Se présenter au

No 45 Rue St Jean

2—3

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque. S'adresser à O. LEGER,
Sun Life Assurance Co.,
1766 Rue Notre-Dame.
82—n—

FEUILLETON DE LA PRESSE"

LES VOLONTES DU MORT

22

(SUITE)

—En effet, j'ai le plaisir de connaître M. Roger Cavaillon ; c'est un jeune peintre de beaucoup de talent et un homme tout à fait charmant. J'ai posé pour un de ses tableaux, et il m'a donné quelques conseils artistiques qui m'ont été d'une grande utilité. Il était notre voisin quand ma pauvre mère et moi habitions rue de Vaugirard. Depuis notre emménagement rue Rodier, nous l'avions perdu de vue. Je crois cependant qu'il est venu une ou deux fois dans notre maison pour voir une costumière de théâtre, avec laquelle il est en relations, mais je n'ai pas eu la bonne fortune de le rencontrer. J'ignorais, monsieur, qu'il fût de vos amis.

—Il est de mes amis intimes, mademoiselle, et j'ai la plus grande confiance soit dans son goût d'artiste, soit dans son jugement d'homme.... Or, sachez qu'il fait un très grand cas de votre talent....

—Oh ! de mon talent....

—De vos dispositions, si vous le voulez.

— . Cavaillon est trop indulgent, monsieur ; d'ailleurs vous allez juger vous-même de mes capacités, car, selon notre convention, je vous ai apporté deux de mes aquarelles.

—Il me tarde de les admirer, mademoiselle.

—Hélas ! je ne vous les soumets qu'en tremblant !

Marie ouvrit son rouleau de toile cirée et, timidement, exhiba deux aquarelles dont l'une représentait un enfant courant, dans un jardin, après des papillons, et l'autre un Espagnol en costume de "torero" qui jouait de la guitare.

L'extrême banalité de ces sujets eût fait doucement sourire Jacques Brizard s'il n'eût été frappé de la fermeté et de la souplesse du dessin, de la vérité des mouvements et de la fraîcheur en même temps que de la vigueur du coloris.

—Ma foi, mademoiselle, dit-il après un assez long examen, je vous avoue que mon intention était de ne vous adresser que des paroles agréables, quelle que fût la valeur de vos oeuvres...

—Ah ! monsieur, c'est mal !

—Mais, en toute franchise, sur mon honneur et ma conscience, ces aquarelles dénotent mieux que des dispositions, elle révèlent une véritable artiste....

—Ah ! vous me flattez.

—Très sérieusement, mademoiselle, et sur ma parole, vous êtes admirablement douée, et l'exécution de vos aquarelles est d'une praticienne consommée. Je vous avais demandé des illustrations en couleurs pour une édition de La Fontaine, et je vous les avais demandées un peu à l'aveuglette, j'en conviens, mais aujourd'hui, je vous confirme ma commande et je suis persuadé que, grâce à vous, je serai bientôt en possession d'un volume que m'envieront les plus opulents bibliophiles.

—Ah ! monsieur, combien vous me rendez heureuse ! Je crois à la sincérité de vos compliments et me réjouis plus que je ne saurais le dire, en songeant que je vais être à même de gagner ma vie par mon travail.

—Votre avenir est assuré, mademoiselle, et je m'en charge. Vous êtes sans parents, sans amis, sans protecteurs m'avez-vous dit : voulez-vous que je vous tienne lieu de tout cela ?

—Oui, monsieur, je suis venue avec l'espoir que vous seriez mon soutien dans cette vie, je vous le dis en toute franchise. Voici ma main, je vous la tends loyalement et cordialement ; interrogez mon coeur, il vous est ouvert, il ne vous cachera rien.

Jacques Brizard était un homme très fin et très expérimenté, il comprit bien que ces franches paroles étaient celles d'une "amie".... et rien que d'une "amie"....

Il pâlit légèrement et se mordit les lèvres.

Puis, il dit, ma

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 5 novembre 1897.

Les pluies de lundi et de mardi ont fait à la campagne un bien immense, en éteignant les feux de forêts, en remplissant les puits desséchés et en facilitant les labours d'automne. Elles viennent juste à point pour être très appréciées et à peine un peu tard pour épargner des inconvénients aux cultivateurs. Le mouvement des grains, à la campagne, n'est en ce moment que modéré ; les cultivateurs ont plutôt cherché à réaliser sur le foin, avec le résultat qu'ils ont encombré le marché. De fortes livraisons de pommes de terre ont aussi été faites, et, quoique tous les lots offerts aient trouvé preneur à des prix soutenus, il serait peut-être bon, maintenant, d'attendre que la demande des Etats-Unis se dessine mieux.

Le commerce général est assez actif conservant à peu près le même volume que la semaine dernière. Comme les chemins de fer ont retardé cette année la mise en vigueur de leur tarif d'hiver jusqu'au 15 novembre, il reste encore une dizaine de jours pour compléter l'expédition des approvisionnements d'hiver aux points desservis par chemins de fer; les bateaux des marchés continueront à faire leur service, naturellement, aussi longtemps que le temps le leur permettra. Il est à remarquer que les stocks à la campagne ne sont importants dans aucune ligne et que les achats de cet automne sont faits avec autant de prudence que par le passé, malgré la meilleure perspective qui s'ouvre pour le commerce d'hiver et du printemps.

A la ville, il ne fait pas encore assez froid pour le commerce. Le mauvais temps, qui a fait tant de bien à la campagne n'a fait que retarder ici les affaires du détail et la douceur de la température qui a suivi, ne les a pas ravivées. Le travail sur le port touche à sa fin ; les travaux civiques diminuent d'importance, les constructions s'achèvent, au moins pour les gros travaux ; la saison de chômage d'hiver s'approche et, bien des familles ouvrières n'ont encore pu faire aucune approvisionnement. Cependant la situation s'est certainement améliorée depuis un mois.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Les nouvelles du marché de Glasgow ont été un peu meilleures cette semaine, accusant une avance de 12 à 15s par tête, mais pas assez encore pour laisser un profit aux exportateurs. Aussi n'y a-t-il guère d'exportation qu'en boeufs des ranches. L'eau est si basse dans le fleuve que l'on a dû faire suivre plusieurs chars de bétail jusqu'à Québec pour les embarquer à ce port. La demande pour Buffalo est bonne ; les acheteurs américains ont payé 1½c pour les bouvillons sur notre marché. On a pris aussi tout les moutons de bonne qualité pour l'exportation en Angleterre à 3c. Il n'y a pas eu de demande d'agneaux pour Boston.

Aux abattoirs de l'Est, hier, il y avait en vente 700 bêtes à cornes, 800 moutons, 1000 agneaux et 25 veaux. La demande en gros bétail a été bonne et les vendeurs ont pu facilement disposer de leur stock. La boucherie a payé le bétail de 1re qualité de 3½c à 3¾c ; la seconde qualité, de 3 à 3¼c, et les qualités inférieures, de 1½ à 2½c; les moutons, de 2½ à 2¾c ; les agneaux, de 3½ à 4c la livre, sur pied. Les veaux se sont vendus de $2.50 à $12.00. A la Pointe Saint-Charles, les pores gras se sont vendus en baisse de 30 à 40c, aux prix de $4.10 à $4.20 par 100 livres, sur pied.

BEURRE ET FROMAGE

Il y a peut-être un peu plus de fermeté aujourd'hui dans le marché de beurre de beurreries ; les commerçants paient 18¼c et jusqu'à 18½c, lorsque l'article qu'on leur offre est de choix. L'impression générale est que la production désormais va être restreinte, et que les quantités qui resteront en stock pour notre consommation cet hiver ne seront pas exagérées.

Le beurre de ferme est négligé, comme il arrive toujours quand le beurre de beurreries est à bon marché, on paie les townships frais, en gros, de 15 à 16c à Montréal.

Le câble cote toujours le meilleur beurre des Etats-Unis à Liverpool à 90s, et il n'y a pas de perspective qu'il soutienne longtemps à ce prix, car les arrivages des beurres d'Australie commencent à fournir au marché anglais les beurres frais dont ils ont besoin.

Le fromage a baissé cette semaine de 1s à Liverpool ; mais la baisse sur notre marché est bien plus forte ; elle est d'au moins ½c pour les fromages d'octobre. Le prix possible aujourd'hui et depuis lundi est 7½c, et encore il n'y a aucun empressement à acheter à ce prix de la part des exportateurs.

A Brockville, hier, il a été vendu, en dehors du marché, un millier de meules de septembre et octobre à 8c. A Kingston, on a affert 7¾c et à Barrie, de 7½ à 7 15-16c. A ce dernier endroit 405 meules ont été vendues à 7¾c.

BOIS DE CONSTRUCTION

Nous lisons dans le "Timber Trades Journal", de Londres, du 22 octobre :

"Au fur et à mesure que la saison avance, les affaires se limitent de plus en plus aux besoins actuels des consommateurs sur place que les stocks actuels et disponibles ne suffisent que tout juste à approvisionner. Les quantités qui ne sont pas prêtes pour livraison ou qui ne le seront pas avant quelque temps, ne semblent pas avoir influencé beaucoup les prix, on ne s'occupe que de ce dont on a besoin immédiatement, et on est prêt à payer ce qu'il faut pour obtenir des marchandises convenables. Cela donne au marché une certaine activité qui durera probablement encore quelque temps.

Les catalogues des ventes publiques sont encore très restreints, quoique l'on ait une tendance à réaliser plutôt que de détenir probablement parce que l'on s'attend à voir des stocks d'hiver plus importants que ceux que le marché peut absorber. Les prix aux ventes publiques de cette semaine étaient à peine aussi fermes que ceux de la semaine dernière, excepté pour les bonnes dimensions que l'on pouvait vendre facilement. Il n'y a pas eu de spéculation d'achats à ces ventes dernièrement, et lorsqu'on a forcé de grosses quantités, il en est résulte une baisse.

L'importation des bois à Londres montre des signes d'arrêt, et le manque de marchandises en consignation contribuera à ce que l'offre ne soit pas supérieure à la demande."

Le commerce local est tranquille avec des prix très faibles. Les commerçants cherchent plutôt à réaliser leur stock qu'à faire des bénéfices.

CHARBONS

Le "Journal of Commerce and Commercial Bulletin" de New-York, donne les renseignements suivants sur la situation des charbons durs :

"La situation du commerce de charbon dur va de mal en pis et l'on avoue que tout le monde coupe les prix. La seule consolation c'est que les froids vont indubitablement amener une augmentation des affaires et aussi une reprise des prix. Mais jusqu'à ce que le température devienne normale, le commerce de charbon souffrira probablement tout autant que les autres. Le prix actuel de la circulaire officielle dans le port de New-York, franco à bord, est de $4.35 pour le "stove" de la meilleure qualité. C'est le prix net, déduction faite de toute commission (la commission est ordinairement de 15 p. c. par tonne). Cependant le prix actuel de ce charbon est d'environ $4.00 à $4.15 par tonne, et il a été rumeur, samedi, que du charbon de bonne qualité avait été vendu en dessous de $4.00 pour prompte livraison au comptant. Il faut dire cependant que les compagnies ne font pas baisser les prix en forçant la vente de gros lots, car la demande n'est active à aucun prix et ne s'améliorera probablement pas avant que la température ne change.

"On n'a pas diminué la production du charbon pour correspondre avec la diminution des débouchés ; et tout indique que la production du présent mois sera de tout près de 5,000,000 de tonnes, soit environ 25 p.c. de plus que ne le demande le marché. On peut compter que la production de novembre et de décembre ne sera pas inférieure à ce chiffre, mais on espère que le marché sera meilleur. On dit que les besoins de l'ouest, auxquels il est généralement pourvu avant la clôture de la navigation, sont actuellement satisfaits. Quelques compagnies ont activé autant que possible leur production, récemment, afin de pouvoir montrer un meilleur bilan dans leurs rapports annuels."

Le marché local est assez actif, les consommateurs ayant retardé aussi longtemps que possible, à donneur leurs commandes, commencent à demander qu'on leur envoie du charbon ; les prix sont sans changement actuel ni en perspective prochaine.

CUIRS ET PEAUX

La demande en cuirs est un peu meilleure de la part de la manufacture de chaussures ; quelques fabricants ont cependant commencé leur inventaire, et il n'y aura guère de reprise réelle de ce côté qu'après le règlement des affaires de l'année. La cordonnerie continue à s'approvisionner libéralement ; les prix sont toujours très fermes, mais sans changement appréciable.

La rareté des peaux vertes, qui en maintient le prix très élevé, va peut-être produire un mouvement commercial inattendu. Un industriel et négociant de Montréal se propose d'aller en Europe, acheter des peaux pour les importer au Canada. Le fait est que notre marché manque presque complètement de gros cuirs en poil.

Les peaux vertes à la boucherie sont payées comme devant : 8c pour No 1, 7c pour No 2, 6c pour No 3 ; veaux, 8c et 6c la livre ; agneaux, en hausse, de 75 à 80c la pièce

DRAPS ET NOUVEAUTES

Les affaires en marchandises d'automne sont tranquilles ; les réassortiments ont un peu diminué à la campagne ; la ville n'a presque rien fait, cette semaine. Les ventes de marchandises de printemps, dans le gros, sont assez bonnes pour la saison. Les remises de fonds sont satisfaisantes, en somme.

EPICERIES

Le commerce d'épiceries en gros est très actif ; le personnel travaille de bonne heure le matin et tard le soir à préparer les livraisons. Les sucres se vendent rapidement aux prix précédents, la combinaison n'ayant pas encore été complétée, on peut acheter la sucre granulé à 4c et 4 1-16c ; les sucres jaunes, de 3 3-16 à 3¾c ; les sucres bruts, de 2¾ à 3⅛c, et les granulés allemands 3⅜c.

Les marchés des fruits secs, des conserves, des épices, sont fermes et très actifs ; celui des vins et liqueurs également.

Il y a aussi une bonne demande en thés à des prix fermes. Les cafés de Chase et Sanborn, ont été baissés de 1 à 2c. Voici les principaux articles des nouveaux prix courants de cette maison :

Standard, Java, la livre	34 c
Old Government Java, la livre	33 c
Arabian Mocha, la livre	34 c
Pure Mocha, la livre	31 c
Standard Java et Mocha, la livre	34 c
Old. Gov. Java et Mocha, la livre	33½c
Jamaïca, la livre	23 c
Maracaïbo, la livre	24 c
Rio, extra, la livre	17¼c
Rio, fancy, la livre	16½c
Rio, choice, la livre	15½c
Rio, pure, la livre	14 c

FERS, FERRONNERIES, ETC.

Marché assez actif et à des prix faciles en fontes canadiennes, américaines et anglaises. On cote les marques canadiennes de $15.50 à $16 50 la tonne ; les marques anglaises et écossaises de $16 à $17 et les marques américaines sont offertes, dit-on, à $13.50 livrées à Montréal en douane.

L'avance de 5c par 100 livres sur les clous de broche, que nous avons déjà annoncée il y a quinze jours, est mise en vigueur dans tous les magasins de gros ; le prix de base, est, par conséquent, de $1.90 au quart.

Les autres articles sont sans changement. Les affaires sont actives et les remises de fonds assez bonnes.

GRAINS ET FARINE

Le blé est descendu hier à 92c sur décembre, à Chicago, et a cloturé à 94c. Liverpool avait baissé de ⅝d. La situation statistique et les perspectives sont cependant les mêmes et la baisse n'est due qu'à la spéculation.

Sur notre marché on a baissé de 1c. le blé d'Ontario, qui est coté aujourd'hui de 94 à 95c pour le roux et de 93 à 94c pour le blanc à flot dans notre port. Les grains grossiers, les farines et les issues sont absolument sans changement sur les prix d'hier.

HUILES, PEINTURES, ETC.

Pas de changement à signaler dans les huiles, la demande étant généralement bonne et les prix fermes : les peintures sont toujours très fermes avec une bonne activité aux prix antérieurs. Les verres à vitres ont haussé en Belgique et l'on parle d'une hausse prochaine de 5c par boîte pour les premières coupes. On cote aujourd'hui $1.30 à $1.35 pour la première coupe et $1.40 à $1.45 pour la seconde coupe, par 50 pieds.

LAINES

Il n'y a guère sur le marché que des laines arrachées qui s'enlèvent rapidement ; les manufacturiers canadiens ont trouvé, cet automne, le marché complètement épuisé par les exportations aux Etats-Unis en juillet dernier ; aussi ils ont dû payer et doivent encore payer le plein prix pour les laines dont ils ont besoin. Mais après que la prochaine tonte sera prête pour le marché, on s'attend à une baisse. Nous cotons aujourd'hui la laine arrachée de 20 à 23c la livre.

POISSON

La demande en poisson est bonne et les prix du hareng et de la morue se maintiennent. Le saumon du Labrador est rare et très ferme, le maquereau est hors de prix ; on en demande $20 le quart.

SALAISONS

Le marché des salaisons est encore inactif, mais les prix du porc sur pied baissent déjà et l'on prévoit une baisse très prochaine sur les lards salés. En attendant les affaires sont restreintes aux besoins immédiats. La graisse partage cette inactivité et cette faiblesse.

—Thos. F. G. Foisy, le fabricant de pianos bien connu, a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients qu'il vient de transporter ses bureaux et salle de ventes, au No 300 rue Saint-Laurent, près de la rue Sainte-Catherine. Il invite aussi le public à lui rendre une visite à ses nouveaux magasins où il est en mesure de donner satisfaction à tout le monde. Les plus beaux pianos y sont en vente et les prix peuvent convenir à toutes les bourses. Toutes communications devront être adressées à

THOS. F. G. FOISY ET FILS,
300 Saint-Laurent,
3—3 Montréal.

FINANCES

Montréal, 5 novembre 1897.

La bourse, ce matin, est énervée, sous l'influence de la demi-panique qui se produit à New-York. Les valeurs de New-York sont en conséquence faibles et le Pacifique, malgré que Londres l'ait coté en hausse, faiblit sous un vigoureux effort des baissiers. Il ouvre à 89 et s'y maintient pendant quelque temps, puis il descend à 79½. Le câble est faible à 181½. Les chars urbains se sont vendus en baisse de ½ point sur hier à 225¼. Le gaz perd ¼ à 180¾. Les chars de Halifax sont soutenus, mais la Royal Electric faiblit ; elle ouvre à 144¼ et perd ¾ de point à 143½.

A Londres, la bourse s'est ouverte faible pour les valeurs américaines, sauf pour le Pacifique Canadien, qui a ouvert à 82 1-8, en hausse de 5-8 et qui, en clôture, gagne encore 1-8, clôturant à 82½ cents. L'Erié perd en clôture ⅝, l'Illinois ½, le N. Y. Central ½, le Mexican ⅝, le Saint-Paul 1¼, et le Reading 3-8. Le G. T. R., première préférence, est coté 45½ et les obligations 4 pour cent, 62 3-8.

Les consolidés clôturent à 112 1-8 au comptant, en hausse de 1-16 et 112 3-16 à terme. L'escompte sur le marché libre est à 2 13-16 pour cent et en banque à 3 pour cent.

A Paris, la rente 3 pour cent clôture à 103 frs 47½ et le change sur Londres à 25 frs 17½ pour chèques.

New-York, 5 — Midi. Dépêche spéciale à C. Meredith et Cie :

"Il était évident, dès l'ouverture de la bourse, que les nouvelles d'Espagne, avec l'action de la Chambre de Commerce, hier, demandant que l'on augmente l'artillerie employée à la défense de nos côtes, avaient produit une foule d'ordres de vente, dont la plupart pour le compte de détenteurs; tandis que, d'un autre côté, nombre d'ordres d'achat étaient rappelés. Le résultat de cette combinaison de circonstances a été une baisse marquée dès la première heure. Le marché s'était préparé à cette baisse depuis quelques jours. Il n'y avait que très peu de nouvelles du dehors excepté les précédentes.

"Le marché, actuellement, est faible et, quoiqu'il puisse y avoir des reprises, je ne m'attends pas à une hausse substantielle avant quelque temps."

New-York, 5 novembre —Dépêche spéciale de J. S. Bache et Cie à C. D. Monk, gérant, Montréal :

"La question cubaine est encore le principal élément de la situation. Le "Herald" publie une lettre de Hannis Taylor, ex-ministre des Etats-Unis en Espagne, dans laquelle il demande l'intervention des Etats-Unis pour mettre fin à la guerre cubaine. Cette lettre est, pour dire la moins, malheureuse, car elle va causer de la friction. La Chambre de Commerce, hier, a adopté une résolution demandant de renforcer la défense des côtes des Etats-Unis. Nous prévoyons un marché en baisse, car le sentiment est très excitable."

DEPECHES COMMERCIALES

Liverpool, 5 novembre — Ouverture. Blé disponible tranquille ; No 2 roux d'hiver, 7s 11 à 8s ; No 1 du printemps, 7s 8 à 7s 9. Blé à ïlver soutenu ; décembre 7s 6 7-8 ; mars, 6s 6½ ; mai, 7s 3 7-8. Maïs soutenu ; américain mélangé, 3s 4½. Maïs à livrer tranquille ; novembre, 3s 1½ ; décembre, 3s 1 7-8 ; février, 3s 7-8 ; mars, 3s 7-8. Farines fortes de Minnéapolis, 25s.

Londres, 5 novembre — Ouverture. Blé à la côte sans affaires, en baisse de 3d, en route, un peu plus ferme, partiellement en baisse de 3d. Walla Walla, octobre, 37s 1½ ; do, prompte expédition, 37s 1½. No 1 du printemps, décembre-janvier, 37s 3 ; No 1 dur de Manitoba, 38s. Marchés anglais de province, soutenus. Maïs à la côte sans affaires ; en route, ferme. Paris, blé, novembre, 29 frs 40 ; janvier, 29 frs. Farines, novembre, 62 frs 35 ; janvier, 61 frs 60. Marchés français de province fermes.

Londres, 5 novembre — Clôture. Blé à la côte sans affaires ; en route, acheteurs indifférents : No 1, Californie, 38s 1½. Maïs à la côte sans affaires; en route tranquille et soutenu ; Danube disponible 8s 6 ; américain, do, 16s 9. Farines patentes de Minnéapolis, 32s. Mark Lane, blé anglais terne ; blé étranger difficile à vendre ; maïs sans changement appréciable ; farines américaines ternes; farines anglaises tranquilles. Anvers, blé tranquille ; No 2 roux d'hiver, 21 frs 7-8. Paris, blé tranquille ; novembre, 29 frs 30 ; janvier, 29 frs. Farines faciles ; novembre, 62 frs 25 ; janvier, 61 frs 60. Temps froid.

Liverpool, 5 novembre. — Clôture. Blé disponible terne ; No 2, roux d'hiver 7s 11 ; No 1 du printemps, 7s 8. Blé à livrer terne ; décembre, 7s 6⅜ ; mars, 7s 6¾ ; mai, 7s 4. Maïs disponible tranquille ; américain mélangé, 3s 1. Maïs à livrer tranquille ; novembre 3s 1½ ; décembre, 3s 1 7-8 ; février, 3s 1 ; mars, 3s 1 1-8. Farines fortes de Minnéapolis, 25s 3. Pois canadiens, 4s 10.

Liverpool, 5 novembre — Spéciale — Le blé clôture 7-8d en baisse sur hier ; tranquille, affecté par nouvelles d'Amérique. Maïs tranquille, prix sans changement.

New-York, 5 novembre — Marché au comptant. Farines soutenues, blé plus facile ; No 2 roux d'hiver, $1.00¼ franco à bord. Maïs soutenu, No 2, 31¼ ; avoine soutenue ; lard salé soutenu, $8.50 à $9.25 ; saindoux tranquille, nominal, $4.60 ; suif, tranquille, nominal, 3 1-8 à 3¼ cents.

Chicago, 5 novembre — Ouverture. Blé, décembre, 94 1-8 cents ; mai, 91⅞ cents ; maïs, mai, 29⅝ cents ; décembre, 26¼ cents. Avoine, mai, 21 7-8 cents ; décembre, 19½ cents. Saindoux, janvier, $4.40. Lard salé décembre, $7.67½ ; côtes, janvier, $4.47½.

Chicago, 5 novembre — Midi. — Blé, décembre, 93 5-8 cents ; mai, 91⅛ cents. Maïs, décembre, 28 à 28⅛ cents ; mai, 29⅜ à 29 7-8 cents. Avoine, mai, 21 7-8 à 22 cents.

UN PIANO POUR RIEN

Non pas un piano vendu, mais un piano offert en pur don aux acheteurs. Tel est l'étonnant cadeau, l'offre absolument sérieuse de la maison Paquette et Michaud, No 241 rue Saint-Laurent. On n'a encore enregistré rien de pareil dans les annales du commerce à Montréal ; semblable chance n'a jamais encore été offerte aux acheteurs de nouveautés. Cela paraît incroyable et, cependant, c'est absolument vrai. Voici le moyen de se procurer ce piano, qui est un magnifique instrument de $375 sortant des salles d'une maison de haute réputation, la maison Laurent, Lefforce et Bourdeau, 1635 rue Notre-Dame. Chaque achat, pour le montant d'une piastre, donne droit à un billet numéroté auquel est attaché un talon portant un numéro correspondant. Le client détache le talon et le glisse lui-même dans une urne n'ayant aucune autre ouverture que celle par où passe le billet, et il emporte chez lui le billet lui-même. Le 7 janvier prochain, l'urne sera brisée et, après en avoir mêlé tous les billets, une personne choisie par des juges bien connus du public en tirera un billet qui sera le numéro gagnant le piano. Ce concours est ouvert à toutes les bourses : pauvres comme riches peuvent y prendre part, car chaque achat même pour cinq centins comptera: pour cela MM. Paquette et Michaud donneront des cartes dans lesquelles chaque petit achat sera poinçonné jusqu'à ce que le client ait acheté pour une piastre et ainsi obtenu son billet numéroté donnant droit à une chance. Remarquons que chaque piastre rapporte un billet et qu'une personne ayant acheté, dans les deux prochains mois, pour $10, a dix chances de gagner le piano. Le concours est maintenant ouvert ; toutes les marchandises sont toujours à grande réduction et on peut choisir dans l'immense département des "jobs lots" comme ailleurs. Qu'on se le dise et qu'on n'oublie pas l'adresse, No 241 rue Saint-Laurent, près de la rue Sainte-Catherine. Le piano sera exposé dans nos vitrines à compter de samedi, le 6 novembre courant. 2—3

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à l'Encan
—DE—
Magnifiques Meubles de Ménage, Cabinet, Piano Grand, Dessus de Manteaux de cheminée.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan à la résidence No 1738 rue St Philippe, (vis-à-vis le square Dufferin),
LUNDI MATIN, LE 8 NOVEMBRE
comprenant Grand piano droit Cabinet, presque neuf, set de salon, chaises dépareillées et fauteuils, horloge en marbre, manteaux de cheminée, table de centre en chêne, gravures, rideaux, ornements, etc., sets de chambre à coucher, en chêne, couchettes en fer, sommier élastique en fil de fer, matelas en crin, service de chambre, buraux dépareillés, tapis, joli buffet en chêne, chaises de salle à dîner, tab e à rallonge en noyer noir pour salle à manger, coutellerie, verrerie, set à dîner et à thé, etc ; bibliothèque et son contenu, comprenant l'histoire de l'Univers, les œuvres de Bulwer, Thackery, Shakespeare et autres ouvrages de renommée, patère, poêle de passage, magnifique poêle de cuisine et ustensiles de cuisine ordinaires.
VENTE A 10 HEURES.
RAE & CONNELLY,
Encanteurs.
Ce magnifique flat sera loué à bon marché d'ici au 1er mai prochain. 4—2

La Banque Jacques-Cartier
DIVIDENDE No 64

Avis est donné par le présent qu'un dividende de deux et demi pour cent pour le semestre courant, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré et sera payable à la banque, en cette ville, dès et après MERCREDI, le premier jour de Décembre prochain.
Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 de novembre prochain, ces deux jours inclusivement. Par ordre du Bureau de Direction,
TANCREDE BIENVENU,
Montréal, 21 octobre 1897. Gérant Général.
5,12,19,26

JUGEMENTS DEMAIN A LA COUR SUPERIEURE

L'honorable juge Archibald rendra des jugements demain, à 10.30 heures, dans les causes suivantes : Latour et Décarie, Dumont et Scanlon, Parent et Sciroman, Chartier et Quebec Steamship, Allan et Cowan.

Si l'Etiquette sur le flacon
Se lit Abbey's

Effervescent Salt, son contenu est un remède salutaire, rafraîchissant, fortifiant. Si l'étiquette porte une autre marque, son contenu agit autrement. Il n'y a aucune préparation dont on peut dire que "c'est aussi bon"

Quelques Occasions Spéciales
...EN FAIT DE...
.PIANOS.
A Bon Marché

A $4.00 par mois jusqu'à ce qu'ils soient payés.

Carré de New-York	$50.00
Cable & Sons	75.00
Steinway & Sons	75.00
Hoo ! & Sons	75.00
Marshal & Wendel	85.00
Hood & Sons	90.00
Abner Brown	100.00
Pierson (N.-Y.)	100.00

A $5.00 et $6.00 par mois.

Carré de Jewett & Sons (Boston)	$150.00
Carré de Steinway & Sons	200.00
Carré de Chickering & Sons	200.00
Droit de Cable & Sons	75.00
Droit de Jewett & Sons	150.00
Droit de Hallet & Davis	200.00
Droit de Evans Bros.	200.00

Outre la ligne de pianos ci-dessus mentionnés qui ont servi mais qui sont tous en parfait ordre, nous offrons une ligne spéciale de pianos neufs garantis sous tous rapports en belles caisses à $250.00 ; conditions $10.00 comptant et $7.00 par mois ; nous avons un splendide assortiment de pianos STEINWAY, NORDHEIMER et HEINTZMAN.

Lindsay-Nordheimer Co.
ENTREPOTS :
2365 RUE SAINTE-CATHERINE

ON DEMANDE
DES CONSTRUCTEURS
DES ENTREPRENEURS
DES CHARPENTIERS
Pour Construire
Seulement que $25 Comptant

Rue Saint-Uubain
Lot 25 x 100—$300, $8.07 par mois y compris l'intérêt jusqu'à ce qu'il soit entièrement payé.

Rue Clarke
Lot 25 x 88—$330, $28 comptant, la balance $5.10 par mois y compris l'intérêt.

Rue Waverley
Lot 25 x 88—$374—$4, $5.05, $6.38 par mois y compris l'intérêt jusqu'à paiement complet.

Rue Saint-George
Lot 25 x 88—$352—$3.74, $5.53, $5.95 par mois y compris l'intérêt.

Rue Mance
Lot 25 x 93—$450—$7.23 par mois intérêt compris.

Avenue du Parc
Lot 50 x 110—$1650—$200 comptant, la balance $150 par année avec intérêt à 6 pour cent.
Argent prêté pour construire.
Prenez les tramways de la rue Amherst pour vous rendre à la propriété.
Agents sur les terrains chaque jour, y compris le dimanche.
BUREAUX-SUCCURSALE :
Angle rues St Laurent et St Louis, angle rue St Louis et avenue du Parc.
G. W. BADGELY
45 rue St Jean
Ouvert chaque jour et chaque vendredi soir.
Agents Demandés. 4—2

Nouvel Emaillé sur Acier
Chaque article vendu avec garanti de Trois Ans.
Les Séchoirs à Rideaux
de Gilvray, se ployant, sont les seuls donnant entière satisfaction, $3.50 et $4.00.
Presses à Vin et à Cidre
Avec ou sans Grugeoir, etc.
Couteaux aux Huitres
"Boston" sont les meilleurs
Planchettes Rondes pour Ouvrir les Huitres, Prix 25c.
L. J. A. SURVEYER
6 RUE SAINT-LAURENT.

La Population Parle
Du Succès de notre
MERVEILLEUSE
...VENTE...

NOUS n'avons jamais vendu autant de marchandises en un jour que nous en avons vendu samedi dernier ! ET POURQUOI ? Parce que nous avons éludé les anciennes lois qui régissent le commerce. Au lieu d'offrir en vente des lots de vieilles marchandises à des prix "réduits", nous vendons des marchandises nouvelles, belles, à la mode, à des prix qu'il n'a jamais été possible, aux meilleurs marchands, de réaliser dans leurs rêves.

Nous vendons des habillements en belle cheviotte importée pour hommes, à $6.00, $7.00 et $8.00 faits et garnis comme les mieux faits sur commande.

Pardessus en beaver pesant bleu et noir, superbement confectionnés par nos propres ouvriers, $5.00, $6.00, $7.00, $8.00, $9.00, $10 et $12.

Habillements, devant croisé, tout laine, pour petits garçons, tout est nouveau, $1.95, $2.50 et $2.95.

Pensez aux magnifiques habillements de toilette, faits des plus belles serges Angolas et françaises, pour hommes, votre tailleur vous chargera $24.00 pour ces articles et nous le défions de les mieux confectionner,—notre prix seulement $10.50.

J. G. KENNEDY & CO.
Les Drapiers A un Seul Prix
31 Rue St Laurent

Au Magasin de Chaussures
KORRECT SHAPE
$5.50

C'est le prix de nos chaussures munies d'une semelle imperméable en caoutchouc. C'est le genre de chaussures qui tient les pieds secs et chauds pour toutes les températures de l'hiver. Faites en cuir de Russie de première qualité, provenant de chez White Bros.
Nous offrons les bons marchés qui ne manqueront pas de nous attirer des clients pour samedi.
Chaussures en veau Box, semelle double, nouveau bout bouledogue, pour hommes, pour $3.75
Chaussures d'hiver, en veau de Russie, semelle double, pour hommes, pour $3.00
Aussi une ligne complète de chaussures fines américaines pour dames, pour la toilette et la rue, lacées ou boutonnées, d sous en drap ou en kid. $4.00
Le prix régulier est de $5.00.
OUVERT LE SAMEDI SOIR.
FRENCH & SMITH,
235-37 Rue ST JACQUES.

VOYEZ NOS
Sous-Vêtements en Laine Naturelle
A $1.50 LE COMPLET
Jacques Brais & Cie
263 rue St Jacques
Angle du Square Victoria.

..DISSOLUTION..

Notre magasin SERA FERME durant 8 jours pour prendre l'inventaire.

REOUVERTURE SAMEDI, LE 13 COURANT

Durant l'inventaire nous ne ferons pas de ventes ; mais le bureau sera ouvert pour la collection.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André.
4—3

AMUSEMENTS

Nos Théatres

Semaine du 1er Novembre

ACADEMIE DE MUSIQUE
Matinées Mercredi et Samedi
Le grand succès de comédie à Londres :
"A HUSBAND BY DEPUTY"
385 représentations au Toole's Theatre, à Londres. Forte troupe. Jolies filles et beaux costumes. Prix : 25c, 50c, 75c et $1.00. Prix spéciaux (matinée mercredi) : 25c et 50c.
Semaine prochaine :
"A CIRCUS GIRL", du Théâtre Daly, de New York et du Gaiety Theatre, de Londres.

QUEEN'S THEATRE
Matinées, mardi, Jeudi et samedi.
La fameuse Soubrette... Miss Lillian Kennedy
Et une troupe de premier ordre dans la grande comédie-bouffe
"THE DEACON'S DAUGHTER"
Brillante, Spirituelle, Pétillante.
Prix, matinées 10, 20, 30c
Prix, soirees 15, 25, 35, 50c
Semaine prochaine : "O'HOOLIHAN'S SILVER WEDDING".

THEATRE ROYAL Après-midi et soir
Prix 10c, 20c et 30c.
LE MOULIN ROUGE
Burlesque et Haut Comique
Des surprises sur toute la ligne. Belles filles. Costumes éblouissants. Nouveautés en masse.
Semaine prochaine : "The White Elephant Extravaganza Company."

A L'ACADEMIE LA SEMAINE PROCHAINE
CIRCUS GIRL
2 Ans à Londres.
6 Mois à New-York.
75 Personnes dans la Troupe.
2 Chars Chargés de Décors.
Exactement tel que représenté au Théâtre de la Gaieté à Londres.
Sieges Maintenant en Vente.
1—5

THEATRE FRANCAIS W. E. PHILLIPS locataire et gérant.
Semaine du 1er novembre—La plus grande comédie de l'Angleterre,
DR BILL ET LES VOUGERES
Prix : 10, 20, 25c. Bureau de location ouver de 10 hres a.m. à 10 hres p.m. 1—5

EDEN MUSEE, 206 St Laurent
L'Historiographe pour la première fois en amérique présente tous les jours de 2 à 5 p.m. et de 7 à 10 p.m. Les tableaux animés historiques d'une vérité et d'un réalisme saisissant. Vie de Gênes, Histoire d'Angleterre, Révolution Française, Napoléon, 1er Empire, Guerre Franco-Prussienne. Immense succès. Cette semaine entrée pour une seance, 10c. 4—1

DANSE
L'Ecole choisie de M. FREDERIC W. NORMAN est maintenant ouverte à la Salle Drummond, 79 et 81 rue Drummond.
CLASSES DE L'APRES-MIDI (pour jeunes filles et enfants) à 4 heures. CLASSES DU SOIR (pour dames et messieurs) à 8 heures. LEÇONS PRIVEES le jour ou le soir. (Enseignement en français ou en anglais).
NOTE — Cette école est reconnue comme étant la plus choisie de Montréal. Une visite vous convaincra. Succès assuré. Circulaires envoyées par la poste. Téléphone 5067. 261—n

LA DANSE—Prof. NORMAN, Sr. (le véritable) salle Stanley, 127 rue Stanley. Des nouvelles classes pour les commençants se forment tous les jours ; vous pouvez faire partie de cette école en n'importe quel temps. Attention spéciale donnée à tous les commençants. Adultes, 8 heures p.m. ; les jeunes 3 et 4 heures p.m. Leçons privées pour danses sur la scène et dans en famille chaque jour à n'importe quelle heure. Je vous remettrai votre argent si je ne vous enseigne pas à danser. Vous ne courez aucun risque ici. Circulaires envoyées par la poste. Téléphone 3834. 269—n

CONSERVATOIRE DE DANSE
Bonne tenue et culture physique
2209 Rue Ste Catherine
Classes des commençants, le lundi et le mercredi à 8 heures p. m. Classes des avancés, le mardi et le samedi a 8 heures p. m. Classes des jeunes, le mardi et le jeudi, a 4 heures p. m. Leçons privées a n'importe quelle heure. Téléphone 1638
261—n GEO. F. BEAMAN.

Vente Importante de deux Fermes
AVEC ROULANT
A Lachenaie—Pour Liquider la succession de feu Dame Ve Etienne Mathieu; 1o. Une terre de 216 arpents en superficie, dont 186 labourables et 30 en bois debout ; 2o. Une autre terre de 136 arpents, dont 116 labourables et vingt (20) en bois debout, avec bonnes dépendances. Aussi un roulant complet sur chacune de ces terres, consistant en chevaux, vaches, taurailles, moutons, volailles, etc.
Le tout pour être vendu le 15 Novembre courant (lundi) à 11 hrs a.m., à la porte de l'Eglise de Lachenaie.
Pour détails, s'adresser à Lachenaie à J. Z. Mathieu et Eustache Mathieu, et à Montréal à
MATHIEU FRERES,
2—10 21 rue de Bresoles.

RESTAURANT A VENDRE
Situé près des gares Bonaventure et Windsor, installation des plus moderne. Conditions exceptionnelles et avantageuses.
ALEX. DESMARTEAU,
364—n 1598 rue Notre-Dame.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE — Avis public est, par les présentes donné que l'immeuble ci-après désigné, faisant partie de la communauté de biens qui a existé entre feu Joseph Filion, en son vivant contremaître, de Montréal, et Dame Marie Filion, son épouse, sera vendu à l'enchère publique, au bureau du notaire soussigné, No 714 rue Sainte-Catherine, le vingt-deuxième jour de novembre courant, à dix heures de l'avant-midi, savoir : Un emplacement connu et désigné comme lot numéro dix-sept de la subdivision officielle du lot quatorze cent soixante et huit — 1468-17 — aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, en la cité de Montréal, avec les maisons et bâtisses dessus érigées. Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné. Montréal, 5 novembre 1897. J. E. Lachapelle, N.P., 714 rue Sainte-Catherine. 4—1

Avis de Faillite
IN RE—
KELLEY BROS.,
141 rue St Jacques, Montréal.
Vente à l'encan au No 69 rue St Jacques, Montréal,
Lundi, 8 Novembre 1897
à ONZE heures, de l'actif de la faillite, comme suit :

Fonds de commerce de tweeds, draps, etc	$1344.99
Mobilier du magasin	296.40
	$1641.39
Dettes de livres suivant liste	480.75

Le magasin sera

TEMPERATURE

Toronto, 5—Vents croissants à fortes brises ou tempêtes, de l'est à sud et à sud-ouest ; temps clair aujourd'hui, mais tournant à la pluie.

Washington, 5—A l'est et au nord de New-York : temps menaçant, ce soir ; averses dans la région nord ; samedi, averses ; plus chaud, ce soir ; vents du sud-ouest.

MONTREAL, 5 Novembre, 1897.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame :

Aujourd'hui maximum	54
Même date l'an dernier	50
Aujourd'hui minimum	36
Même date l'an dernier	46

D'après le baromètre aujourd'hui : 8 hrs a.m., 30.10 ; 12 hrs a.m., 30.03 ; 2 hrs p.m., 29.97.

LES MOTIONS A LA COUR SUPERIEURE

Ne sont plus acceptées sans timbre

Ce matin, l'honorable juge Archibald a refusé d'entendre les motions ne portant pas le timbre légal.

La suggestion faite hier par Son Honneur, de produire les motions au greffe avant audition, n'a pas eu beaucoup de faveur auprès des membres du barreau.

Une seule motion était sur la liste dressée à cet effet, ce matin.

DE PAR LA VILLE

Un prisonnier du nom de Joseph Carter, vient de mourir à la prison. Le coroner tient une enquête à ce sujet, cette après-midi. Il avait été condamné, au mois de juillet, alors qu'il avait volé une certaine quantité d'effets de la valeur de $50, chez M. Joseph Coupart, 671 rue Notre-Dame.

—Hier soir, vers dix heures et demie, un M. Georges Fortin, 534 Laganchetière, a été transporté à l'hôpital Général, souffrant d'asphyxie par le gaz. Il appert que dans la journée d'hier, M. Fortin, qui est restaurateur, fit poser chez lui des becs de gaz qui fonctionnaient pour la première fois, hier soir.

Un peu après huit heures, il monta se coucher, et vers dix heures et demie, les gens de la maison s'aperçurent qu'il venait une forte odeur de gaz de la chambre de M. Fortin. En pénétrant dans la chambre on aperçut M. Fortin gisant inanimé sur son lit.

A l'hôpital où on ne tarda pas à le rapeler à la vie au moyen de la respiration artificielle.

M. Fortin était assez bien, vers 1 heure p. m., pour retourner chez lui.

On a constaté qu'il n'avait pas tourné complètement la clef du bec de gaz en l'éteignant.

—Il y avait, ce matin, une quinzaine de prévenus en correctionnelle.

—Les causes de fumivores ont été remises à quelques jours, à la demande des avocats.

—La cause de la cité vs la compagnie des tramways a aussi été ajournée à demain, plusieurs autres témoignages ont été entendus, hier après-midi. M. H. Watts, assistant-secrétaire de la compagnie, a déclaré au tribunal qu'il n'a pas retrouvé dans ses liasses la lettre que M. Saint-Georges, ingénieur de la cité, affirme avoir envoyée à la compagnie, quand il a constaté qu'elle avait failli à son contrat. Le tribunal lui recommande de continuer ses recherches pour retrouver le document.

L'ex-échevin Clendinneng corrobore le témoignage de M. T. C. David, savoir que d'après la charte, la compagnie devait étendre son réseau de voie ferrée à la Côte des Neiges.

MM. E. B. Ibbotson, A. W. Buchanan, Joseph Perrault, C. P. Hannaford et William Darlington attestent qu'il y a une grande dépréciation de la propriété et, par suite, préjudice, si la compagnie, n'exécute pas son contrat.

—John Burns, chauffeur du "Lake Huron", a été arrêté par le détective Picard au milieu d'une lutte qu'il soutenait contre une dizaine de matelots, coin des rues des Commissaires et Saint-Gabriel. Il a été traduit devant le recorder et condamné légèrement.

M. le docteur C. Ethier, interne de l'hôpital Notre-Dame, quitte cet office pour aller s'établir à Fly, canton de l'Est.

—Le recorder est à prendre des mesures pour venir en aide à une malheureuse famille domiciliée 7 rue Dubord, qui git dans la plus affreuse misère. Le nom est Deblond et le mari est parti pour la région de l'Ottawa.

—James O'Connell, exportateur, a été condamné à $10 d'amende et à fournir deux cautions pour avoir battu sa fille et sa sœur.

—Le coroner McMahon n'est pas encore revenu de Fwick.

A LA POLICE

Deux commerçants nommés André Leroux, No 2646 rue Notre-Dame, et Henri Roy, No 167 rue Saint-Laurent, ont été condamnés, ce matin, en cour de police à une amende de $20 et les frais ou trois mois de prison pour avoir eu en leur possession, et avoir offert en vente, sans être munis de licence, des cartouches contenant de la poudre. La poursuite avait été instituée par M. Lamb, percepteur du revenu.

—L'enquête dans l'affaire de Eugène Amesse, accusé d'assaut criminel sur une enfant de six ans, est remise à demain.

—Une autre cause, dont il est impossible de mentionner les détails se poursuit actuellement à l'enquête à la cour de police. Il s'agit d'un barbier de la rue Windsor, arrêté par le capitaine Charbonneau, pour grave indécence. Le plaignant est un enfant de 10 ans nommé Ralph Kelly, dont les parents demeurent au No 155 rue Saint-Antoine.

—Une servante du nom de Eliza Connell, 45 ans, employée comme servante, a été arrêtée par le constable Leclaire, pour le vol d'un paquet de sous-vêtements, à l'étalage d'un magasin de la rue Notre-Dame ouest. L'accusée a été condamnée à 6 mois de prison.

—Les assistants détectives Samson et Coleman ont arrêté, au Salvation Army Lighthouse, un nommé John Lyons, 21 ans, journalier, sans gîte connu, sous soupçon de vol de grand chemin. Il paraîtrait que le 17 septembre dernier, un monsieur John Hogan, demeurant au No 190 rue Canning, a été attaqué, vers minuit et demi, à quelques pas de son domicile, par deux individus qui l'ont détroussé, lui enlevant en outre une magnifique montre d'or évaluée à $250, qui lui avait été présentée par les employés des laminoirs Pillow Hersey et Cie. Le nommé Lyons, dit-on, s'est engagé à bord d'un navire transportant des bestiaux, à destination de Liverpool, et n'est revenu à Montréal, que ces jours derniers. Le plaignant, M. Hogan, a reconnu le prisonnier Lyons, ce matin, comme étant un de ceux qui l'avaient assailli la nuit en question. On procède à l'enquête.

—Trois gamins, nommés Albert Roy, 9 ans, Adjutor Brisebois, 10 ans et Alphonse Guimond, 12 ans, demeurant rue Barré, ont été arrêtés par les constables Lemieux et McDuff, pour le vol de certains outils, la propriété de M. Alphonse Valiquette, entrepreneur, No 516 rue Saint-Denis. Vu le jeune âge des petits accusés, la sentence a été suspendue.

LACHEMENT ASSASSINES

Une véritable boucherie à Rawdon

QUATRE JEUNES ENFANTS TROUVES MORTS

Par leurs parents qui revenaient de Ste Julienne

SERAIT-CE L'ŒUVRE D'UN VAGABOND ?

Les détectives de Montréal avertis

(Dépêche spéciale)

Sainte-Julienne, 5.

Un crime épouvantable vient de jeter l'émoi dans la paroisse de Sainte-Julienne et les environs. Quatre enfants ont été lâchement assassinés à Rawdon, à quelque distance de Sainte-Julienne, pendant que leurs parents s'étaient rendus, pour affaires, à ce dernier endroit.

Voici, autant qu'on peut les établir au moyen de quelques indices, les circonstances de cette horrible boucherie.

Hier matin, Michel Nulty et sa femme qui habitent à une petite distance de Sainte-Julienne, partaient pour ce dernier endroit y faire quelques affaires, et laissaient à la maison leur quatre enfants dont l'aînée, une fillette, n'a que dix-sept ans. Ce n'était pas la première fois qu'ils laissaient ainsi la maison à la garde de leur fille aînée qui prenait soin des autres enfants en bas âge. La localité est si paisible qu'ils pensaient n'avoir rien à redouter pendant leurs courtes absences.

Après avoir fini leurs affaires à Sainte-Julienne, Nulty et sa femme reprirent le chemin de leur habitation. Ils étaient loin de soupçonner qu'un affreux malheur venait de fondre sur eux et ils s'attendaient à voir, comme d'habitude, leurs jeunes enfants accourir à leur rencontre et saluer leur retour de cris de joi.

Mais comme la porte demeurait close, les deux époux, pris d'un pressentiment, hâtèrent le pas et pénétrèrent bientôt dans leur demeure.

Un horrible spectacle s'offrit à leur vue. Au milieu des meubles en désordre, sur le plancher maculé de sang, pêle-mêle, gisaient les cadavres meurtris, ensanglantés de leurs quatre enfants.

La douleur de ces parents infortunés est impossible à décrire. Ils appellent par leurs noms leurs chers enfants, mais ils ne reçoivent aucune réponse ; ils tentent de ranimer leurs corps inertes, mais ils s'aperçoivent bientôt qu'ils pressent dans leurs bras des cadavres.

Fous de douleurs, il appellent au secours, ils vont chercher des voisins qui ne peuvent qu'être témoins impuissants du malheur des deux époux.

Le premier moment de confusion et de saisissement passé, l'on songe à rechercher l'auteur de cette horrible tuerie. Mais l'on se perd en conjectures et sur le nom du misérable assassin et sur les motifs qui ont pu le porter à massacrer quatre enfants inoffensifs.

L'endroit où le crime a été commis est à 8 milles au nord de Rawdon, dans le comté de Montcalm et à 10 milles de Sainte-Julienne. C'est un endroit solitaire, et les chemins qui y conduisent sont dans un si mauvais état à cette saison que peu de gens y passent.

LA SCENE DU CRIME

Bien que cette sanglante tragédie n'ait pas eu de témoins, il est cependant facile de la reconstituer toute entière, au moyen d'indices certains.

Le mobile du crime est la passion, comme l'indiquent clairement les vêtements en désordre de l'aînée des enfants une jeune fille âgée de 18 ans.

Les enfants, pendant l'absence de leurs parents, avaient barré la porte de la maison, et l'assassin l'a enfoncée.

Il commença selon toute apparence, par terrasser deux des enfants. Leurs cadavres ont été retrouvés la tête séparée du tronc. Les deux autres, un garçon et la fille aînée, se sauvèrent vers la grange, mais le misérable les poursuivit, rejoignit d'abord le jeune garçon et il le poignarda avant qu'il parvint jusqu'à la grange.

La jeune fille a dû se réfugier dans la grange où la brute l'a rejoignit et lui fit subir les derniers outrages, après quoi il l'assassina comme les autres.

Le crime a été découvert d'abord par un M. Morrin qui était venu du village de Chertsey pour visiter les Nuity. En arrivant à la maison, il s'aperçut que la porte avait été enfoncée probablement au moyen d'une hache.

En pénétrant dans la maison il vit deux des enfants étendus sans vie sur le plancher, presque décapités. La maison avait l'air d'un abattoir, tant il y avait du sang sur le plancher, les murs et les meubles qui étaient éparpillés à travers l'appartement. Il appela mais personne ne répondit. Tout était tranquille.

Il se décida alors à explorer les autres bâtiments et trouva le cadavre mutilé du jeune garçon étendu sur le chemin conduisant à la grange. Il entra alors dans la grange et aperçut sur le plancher le corps de Mlle Nulty qui avait également été assassinée. Elle avait évidemment résisté avec énergie pour défendre sa vie et son honneur, à en juger par les traces de lutte et par ses vêtements en lambeaux. Après s'être assuré qu'il n'y avait pas d'autres cadavres autour des bâtisses, M. Morrin alla en toute hâte avertir les voisins qui demeurent tous à une distance considérable de la ferme de Nulty.

Subséquemment, un message fut envoyé à Sainte-Julienne annonçant la triste nouvelle aux parents. Ils retournèrent à la maison de bonne heure dans la soirée ; leur douleur peut plus facilement être imaginée que décrite. Les voisins s'empressèrent auprès des infortunés parents rendus à demi fous par la douleur et leur prodiguèrent toutes les consolations que leur coeur leur dictait. La nouvelle frappa d'horreur tous les colons, la scène de carnage était bien propre à épouvanter en effet ceux qui ont pu la voir.

On a fait toutes les démarches possibles pour découvrir les meurtriers ou pour connaître la route qu'ils ont suivie pour échapper à la justice ; mais ils ont sans doute pris toutes les précautions, puisque l'on échoue misérablement. Se trouve-t-on en face d'un ou plusieurs meurtriers ? C'est ce qu'on se demande.

Le coroner a demandé l'appui des détectives du gouvernement, et l'on espère arriver à mettre la main sur les auteurs de cet horrible forfait.

Les enfants assassinés étaient âgés respectivement de 18, 16, 14 et 10 ans, trois filles et un garçon.

M. T. C. Dugas, avocat de la couronne du district de Joliette, est venu en notre ville, aujourd'hui, pour régler certaines affaires en rapport avec le présent terme de la cour d'assises de l'endroit. Rawdon, la scène de la récente tragédie dont "La Presse" a parlé, se trouve dans son district judiciaire et voici la dépêche qu'il a reçue hier soir de M. William Jones, de Rawdon :

" Rawdon, 4 — Toute une famille a été assassinée ici, aujourd'hui. Envoyez des détectives."

William Jones, a dit M. Dugas, à notre représentant, a envoyé le grand connétable de Joliette, M. A. Lévesque, et le chef de police Joseph Leduc. Ils sont partis hier soir vers 10 heures et j'ai reçu ce matin du grand connétable une dépêche ainsi conçue à l'hôtel Riendeau :

" Quatre personnes assassinées. Pas de traces du ou des meurtriers. Envoyez des détectives ou des instructions."

—J'ai aussitôt télégraphié le texte de ces dépêches, dit M. Dugas au procureur général, à Québec, et j'attends sa réponse. Je pars cette après-midi pour la scène du crime.

La famille Nultys est une des plus anciennes du district. La ferme est située à neuf milles de Rawdon.

M. Patrick Nulty, le grand-père des enfants assassinés est encore vivant

Il sera très difficile de s'emparer des meurtriers vu que la région est des plus accidentées et favorables à un criminel qui cherche à se cacher.

Aussitôt que je recevrai instruction d'agir, je prendrai les mesures nécessaires pour faire d'actives recherches, afin de retrouver l'assassin.

Les dernières nouvelles que j'ai reçues du grand connétable rapportent qu'on n'a trouvé aucune trace de l'assassin.

ARRESTATION IMPORTANTE

D'un jeune homme à Longueuil

Entrevue avec le prisonnier

A une heure, ce matin, notre reporter de nuit a découvert qu'une arrestation très importante avait été opérée par les détectives Campeau, Haines et McLaughlin et que le prisonnier était enfermé dans la cellule privée du bureau. Aucun des officiers ne voulait souffler mot au sujet de l'arrestation ; c'est alors que notre reporter s'est mis en communication avec le chef Carpenter et ce dernier nous a dit qu'il y avait, en effet, un prisonnier nommé J. Fortin, qui avait été arrêté dans la soirée à Longueuil, sur l'accusation d'avoir commis un vol considérable à Chicago, il y a quelques années.

Fortin est un jeune homme de 30 ans aujourd'hui, qui occupait, il y a environ huit ans, une position assez lucrative dans les bureaux de la Banque du Peuple. En juin 1889, il disparaissait soudainement de Montréal, laissant un déficit d'environ $3,000.

Notre reporter s'est fait raconter les détails suivants par le prisonnier dans le bureau du détective en chef Carpenter :—" Après avoir quitté Montréal, je me suis rendu à Paris où j'ai habité 3 ans.

Ensuite, je suis revenu à Montréal, où j'ai séjourné deux ou trois jours avant mon départ pour Minneapolis, d'où je me suis rendu à Chicago, où j'ai obtenu de l'emploi chez MM. Strachan, McCoy et Cie, fabricants de lainages. J'ai passé trois ans à leur emploi. C'est vers la fin de juin dernier que je les ai quittés. Depuis ce temps-là, je suis revenu une fois à Montréal, et j'ai vécu à New-York, Boston, Fall-River, et autres endroits jusqu'à ce que je revienne à Longueuil, où l'on m'a arrêté hier soir à l'hôtel Beaudry."

Cette dernière partie de la confession de l'accusé est indentique au x informations que le détective en chef Carpenter a fournies à notre représentant. La première nouvelle reçue par lui, des autorités de Chicago, au sujet de Fortin, date du commencement de juillet dernier. On lui annonçait qu'un vol de $7,000 à $8,000 avait été commis, mais à cause des pérégrinations fréquentes de l'accusé, on n'avait pas été capable de s'en emparer.

Ce n'est que hier que l'on a appris de source certaine que Fortin était à Longueuil, et c'est alors que les détectives Campeau et McLaughlin ont été chargés de l'arrestation.

Le prisonnier a été traduit ce matin en présence du juge L. W. Sicotte et a déclaré qu'il consentait à retourner à Chicago sans se prévaloir du délai que lui accorde la loi, avant que la question d'extradition ait été décidée. On attend sous peu de jours la présence ici, d'un officier qui sera muni des papiers nécessaires au transport du prisonnier.

La famille de l'accusé a la sympathie générale. Le père était, il y a quelques années, un des médecins les plus respectés de Longueuil. La famille est actuellement alliée à des membres du barreau et du bureau des notaires.

Le prisonnier a été écroué en prison pour 8 jours

LE DISTRICT DU LAC SAINT-PIERRE

La truite des marchés

La dernière tournée de M. l'inspecteur des pêcheries sur la rive sud du Saint-Laurent et sur les bords du lac Saint-Pierre, a eu de bons effets, et l'on peut effectivement constater que le poisson, et surtout la truite qu'on apporte à nos marchés sont de meilleure qualité qu'ils ne l'étaient il y a quelques semaines. Les pêcheurs des bords du lac Saint-Pierre semblent tous disposés à se conformer aux lois relatives aux pêcheries.

M. John Morris, l'inspecteur des pêcheries pour le district de Montréal, a dernièrement trouvé des truites en vente, contrairement aux lois. M. Morris écrivit de suite à Québec et les marchands trouvés détenant ces truites durent se justifier en alléguant que le poisson qu'ils mettaient en vente avait été pris avant la clôture de la saison de pêche et que mis en glacières, il s'était conservé suffisamment pour être mis en vente.

QUI SERA DESTITUE

Une question qui intéresse les employés civils

Beaucoup d'inquiétude chez les fonctionnaires de douane

La clôture de la navigation approche, et avec elle naissent bien des soucis, bien des inquiétudes de tous genres, chez le pauvre fonctionnaire public, que l'on désigne habituellement sous le titre d'employé surnuméraire. Ce sont là les réflexions qu'un officier de douane faisait, ce matin, devant un reporter de la "Presse". L'employé surnuméraire n'est à vrai dire, que temporaire, c'est-à-dire qu'il est revocable à volonté. Quand il n'y a plus d'ouvrage au département où il est entré, il en est congédié jusqu'à la reprise des travaux. Il y a à la douane de Montréal, une foule d'employés surnuméraires nommés par l'ancien gouvernement ; quelques-uns travaillent ainsi, en cette qualité, depuis 10, 15 et même 20 ans. On peut donc les regarder comme des fonctionnaires réguliers, mais en réalité ils ne le sont. Or, on se demande si, sur les douze ou quinze de ces employés qui sont maintenus en office après la fermeture de la navigation, vont garder leur poste ou si le gouvernement va les remplacer par douze ou quinze de ses partisans. La chose est bien possible, et c'est là ce qui fait naître tant d'inquiétude chez ceux qui sont menacés et tant d'espoir chez les personnes qui croient pouvoir les remplacer.

Les changements projetés ne viendront en force que vers le 1er décembre.

UNE SANGLANTE AFFAIRE

Une traînée de sang dans le village Saint-Jean-Baptiste

Un thème attrayant pour les commères du quartier

Les personnes qui habitent la partie nord de la rue Drolet, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, aussi bien que celles qui demeurent dans cette dernière, n'ont pas été peu surprises ou plutôt frappées de stupeur, ce matin, à la vue d'une longue et large traînée de sang qui couvrait le centre du trottoir. Le plus matinal des citoyens de la localité suivit les traces ensanglantées, s'attendant à chaque instant à trouver le corps d'un homme ou d'une femme. Il perdit les traces près de la rue Marie-Anne ; quelques gouttes de sang seulement maculaient le trottoir à cet endroit. Les mares d'eau de la rue sont converties en mares de sang. La vue de cette route ensanglantée a causé un émoi considérable, et les histoires les plus fantastiques n'ont pas tardé à courir la rue. D'abord, c'était un homme qui, au cours d'une bagarre, avait reçu plusieurs coups de poignard d'un Italien ou d'un Druse ; bientôt ce fut deux, puis trois malheureux qui avaient été blessés par des inconnus. On ne sait combien de personnes auraient perdu la vie dans cette tragédie si un boucher n'avait mis fin à tous ces racontars. Ce boucher avait acheté un bidon de sang et s'en revenait à son étal quand, un peu avant d'arriver, il constata qu'il n'y avait plus rien dans sa canistre, celle-ci était trouée, tout le liquide s'en était échappé, marquant ainsi la route qu'il avait suivie.

ENTRE PERE ET FILS

Une famille terriblement éprouvée

Vers sept heures, hier soir, une jeune fille arrivait toute haletante, au poste de police de la rue Ontario, et priait instamment l'officier de service d'envoyer immédiatement des agents pour empêcher son frère de tuer leur père.

Les constables Vézina et Bastien furent aussitôt dépêchés avec la jeune fille qui les conduisit au No 265 rue Cadieux. En pénétrant dans la maison, les constables trouvèrent le fils terrassé sur le plancher et retenu par deux autres, dont l'un était son frère. Le père se trouvait à quelques pas et perdait beaucoup de sang par une blessure que son fils lui avait faite à l'oeil d'un coup de poing.

Le fils fut conduit au poste, en dépit de sa résistance. Il est le frère de cette jeune femme, Mary Inskif, qui s'est donné volontairement la mort il y a quelques jours et a failli causer aussi la mort d'un enfant qui absorba une partie de l'acide carbonique qu'elle avait laissé sur la table. Ce sont du moins les faits qui ont paru le plus probables au jury du coroner. L'enfant en question était celui de M. Johnston, teneur de livres, rue Sainte-Catherine, chez qui demeurait la jeune femme.

La police croit que c'est à la suite de malentendus avec un de ses frères, que la jeune femme était allée demeurer chez M. Johnston, et il est aussi apparent que ceci n'est pas étranger à la querelle d'hier, entre père et fils. Celui-ci était dans un état d'ébriété avancé, quand il est arrivé chez lui, hier soir.

Cependant le père n'a pas voulu que la chose fut poussée plus loin, devant les tribunaux et le fils Inskif n'a été condamné qu'à payer les frais.

LE PARC LOGAN

Améliorations en perspective

Vingt mille arbres à planter

Le conseil ayant voté pour des trottoirs les $5,000 destinées au parc Logan, les travaux à cet endroit vont être suspendus dans quelques jours. Il ne reste plus que $800 sur les $10,000 accordées, de sorte qu'il sera impossible de terminer le nivellement de la rue Sherbrooke que l'on avait commencé. On continuera les travaux à la prochaine saison si des crédits spéciaux sont mis en réserve à cette fin. Hier, on a planté 200 jeunes pins autour des lacs artificiels. On se propose de planter en outre, au printemps, sur le boulevard, 1000 érables et ormes. Actuellement, M. Pinoteau, le fleuriste de la ville, a dans sa pépinière 20,000 petits arbres de 5 à 6 ans que l'on se propose de distribuer sur le parc. Comme on le voit, on veut faire de cette place si bien située un lieu de promenade superbe.

Toronto, 5—Les commerçants et hommes d'affaires de Toronto se proposent d'établir une agence commerciale à Londres, pour faire connaître davantage les mérites de nos produits. Le "Globe" de ce matin, approuve entièrement l'idée.

POUR LA JAMAIQUE

La nouvelle position du surintendant F. P. Brothers

IL VA REPRESENTER DES CAPITALISTES DE MONTREAL A KINGSTON, JAMAIQUE

Les travaux de construction de la Cie des tramways de Montréal durant l'été

Nous lisons l'entrefilet suivant, dans l'"Intercolonial Railway Guide", du mois courant :

" H. M Whitney, Boston, Mass. ; F. S. Pearson, New-York ; James Ross, Montréal ; Wm McKenzie, Toronto ; W. R. Ross,, Halifax ; R. C. Brown, Halifax ; B. F. Pearson, Halifax ; R. D. McGibbon, C. R. ; G. C. Cunningham, et W. B. Chapman, Montréal, viennent d'obtenir du gouvernement de la Jamaïque, une charte et une franchise pour construire des tramways électriques dans l'île. Cette entreprise nécessitera un capital de $500,000 et plus. Les capitalistes de Montréal et de Halifax fourniront la plus grande partie de l'argent

" On commencera les travaux de construction dans la ville de Kingston et dans ses faubourgs. On établira sur la côte un moteur puissant et probablement que la lumière électrique sera aussi fournie aux habitants de l'île."

Muni de cette information, un reporter de "La Presse", a recueilli les intéressantes nouvelles qui suivent :

M. F. P. Brothers, surintendant de construction de la compagnie des tramways de Montréal, part aujourd'hui pour la Jamaïque. Il est chargé des travaux de construction des nouveaux tramways électriques de Kingston.

La voie est maintenant la propriété de capitalistes montréalais, parmi lesquels nous remarquons Sir William Van Horne, M. T. G. Shaughnessey, M. James Ross, et son associé, M. William McKenzie.

Nos lecteurs se rappellent que ce sont ces deux derniers qui eurent le contrat pour la construction des tramways électriques dans les villes de Montréal et de Toronto.

C'est M. James Ross qui, le premier, a vu la possibilité de construire le vieux système de tramways, dans la paisible ville des Indes Occidentales. Pour lui, concevoir le projet, c'était l'exécuter dans un avenir rapproché. Il entra aussitôt en communication avec ceux que nous avons nommés plus haut, la ligne fut achetée et aujourd'hui un citoyen de Montréal est chargé de sa construction.

Dans deux mois, les citoyens de Kingston pourront parcourir leur ville en tous sens, à une vitesse de un mille à la minute, tandis que maintenant ils sont traînés lentement par des mules paresseuses.

La compagnie des tramways de Montréal fermera ses ateliers de construction pour la saison, le 15 du mois courant C'est M. Brothers qui en était le surintendant et, pendant un certain temps, il n'y avait pas moins de 600 hommes qui y travaillaient. Actuellement, il en reste encore 240, mais bientôt environ 150 de ceux-ci seront congédiés jusqu'à ce que la neige vienne donner un surcroît d'ouvrage. Ceux qui resteront seront employés dans les autres départements.

Durant la dernière saison, un certain nombre de ces hommes ont été employés à construire des lignes d'intersection aux angles des rues Bleury et Craig, Peel et Sainte-Catherine, Saint-Laurent et Craig, Ontario et Saint-Denis. D'autres ont travaillé à l'extension des lignes des rues Sainte-Catherine et Ontario, à la construction de la ligne de la rue Guy, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Sherbrooke ; au renouvellement de la ligne de la rue Notre-Dame, depuis le carré Chaboillez jusqu'à la rue Fulford, et enfin à la construction des immenses ateliers de Saint-Henri, dont la charpente est toute en fer et qui mesurent 95 pieds de largeur sur une longueur de 240 pieds.

Au printemps, les premiers travaux seront la pose d'une seconde voie sur la rue Saint-Jacques, à partir de la rue McGill jusqu'à la partie Ouest des limites de la Côte Saint-Paul, à Saint-Henri. Ces travaux seront commencés dès que la neige aura disparu.

QUATRE DOLLARS POUR DIX SOUS

Un habile escamotage

C'est dans notre Est que s'est pratiqué ce tour de main, lundi dernier. Un jeune bambin, d'une des familles les plus en vue du quartier, partit sur l'ordre de sa mère qui lui remit en même temps, un paquet de linge, destiné à la buanderie. Le paquet contenait en majeure partie, des chemises, pour un montant de quatre dollars. Le garçon entra insouciant, donna son paquet aux Chinois qui lui remirent un papier jaune avec les signes cabalistiques que tous connaissent. Le jeune enfant prit ce billet, et partit en rétournant le papier dont il se demandait la signification et surtout l'utilité. Passe un filou qui demande à l'enfant :

—Que fais-tu de ce papier ?

—Sais pas.

—Passe-le moi, je t'en donne dix cents.

Le gamin n'eut que de l'éblouissement à la vue de la pièce blanche, qui roula dans sa paume. Il donna le billet et s'empressa d'aller acheter des bonbons avec les dix sous venus du ciel. Mais la chose devint plus sombre lorsque, le samedi, les parents le renvoyèrent chez les Chinois chercher le linge lavé. Le filou était venu le vendredi et les belles chemises avaient changé de propriétaires.

Il en est ainsi des choses du monde.

RECEPTION MUSICALE

Après les succès remportés la saison dernière, par Mme Nilca, aux réceptions de Mme G. A. Drummond et lady Laurier, nous sommes heureux de pouvoir enregistrer comme entrée de la saison musicale de cette hiver, un récital chez Mme Arthur Boyer, hier, jeudi, où la cantatrice s'est fait entendre dans les morceaux suivants : Grand air, Reine de Saba, Gounod ; Déception, de Tschaikowski ; Where de busucks, Arne ; Chanson bohème, Carmen, Bizet ; Sancta Maria, de Faure, avec obligato pour violon, par M. Goulet, accompagnement de M. Emery Lavigne.

Les nombreux invités de cette jolie réception toute select n'ont pas tari d'éloges devant ce talent que nous avons toujours apprécié à la hauteur de son mérite.

Mme Nilca est rentrée chez elle, en voiture pleine de fleur, très émue d'avoir été l'objet de tant d'attention.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

COMMISSION SCOLAIRE

Les petits voyages à Québec recommencent

Farces qui coutent cher

SAINT-HENRI—La commission scolaire s'est de nouveau réunie cette semaine, mais aucune affaire importante n'y a été transigée. La fameuse question du bout de rallonge qu'on projette d'accoler au couvent de Sainte-Elizabeth est demeurée dans le "statu quo".

Quant à ce qui a été fait depuis l'ouverture des soumissions, c'est que trois commissaires se sont payés le luxe, hier, d'aller faire un voyage à Québec dans le but de soumettre cette si difficile question au surintendant de l'instruction publique, l'honorable P. B. de La Bruyère.

Nous disons "si difficile question" sans persiflage aucune. D'un côté, le président de la commission, M. Saint-Germain, refuse péremptoirement de signer le contrat nécessaire de construction, tandis que de l'autre les révérendes Soeurs de Sainte-Anne que l'on veut pourvoir d'un local convenable se montrent absolument indifférentes à ce dont on désire les gratifier.

M. Saint-Germain donne pour raison de son refus que bâtir dans les conditions présentes est illégal et inutile pour le moment. Qui va l'emporter, de M. Saint-Germain et de ses raisons ou de la volonté des trois commissaires—formant majorité—qui tiennent "mordicus" à ce qu'une rallonge soit construite malgré les raisons du président, malgré les révérendes Soeurs, malgré tout le monde.

—Six jeunes bambins ont été arrêtés, hier soir, et condamnés à $1.00 d'amende et les frais pour s'être permis de piétiner sur le gazon en face de la gare du Grand Tronc.

SAINTE-CUNEGONDE Le procès des trois jeunes gens arrêtés, dimanche dernier, par les constables Vermette et Tourangeau pour conduite tapageuse et irrévérence dans l'église de Sainte-Cunégonde s'est terminé ce matin.

Après avoir fait quelques libations dans la nuit de samedi, les accusés étaient entrés dans l'église dans le but d'assiter à l'une des messes du matin qui se dit vers sept heures. En entrant, l'un d'eux fit une farce qui eut le don d'égayer sensiblement l'hilarité de ses compagnons. Cette manière d'entendre le service divin ne fut pas, paraît-il, entièrement du goût du constable Boyer, qui est chargé de maintenir la paix dans l'église, car il força les farceurs à sortir promptement du lieu saint où ils pouvaient être une cause de scandale pour les fidèles. Les coupables s'exécutèrent, mais avant de s'éloigner définitivement comme ils auraient dû le faire, ils se passèrent la fantaisie d'exécuter une légère démonstration laquelle se termina malheureusement au poste où les trois joyeux compagnons furent conduits.

Comme les accusés n'en sont qu'à leur première offense de ce genre et qu'ils appartiennent tous à d'excellentes familles, Son Honneur le recorder Dupuis a eu de clémence à leur égard et ne les condamna qu'à $1.00 d'amende et les frais ou huit jours d'emprisonnement.

UNE MENACE A LA TURQUIE

Berlin, 5 — Une dépêche adressée de Constantinople au "Francfort Zeitung", contient l'information suivante : "La Bulgarie menace de se déclarer indépendante, c'est-à-dire de ne plus reconnaître la suzeraineté de la Turquie sur elle si la Turquie n'accorde pas aux évêques bulgares établis en Macédoine les libertés qu'elle leur a promises.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCK	P.C.	P.V.	STOCK	P.C.	Ach.
Can. P. Ry	80	79¾	B.Commerce	140	136½
Can. P. L. B.	.....	.....	B. V.-Marie	100	84
D. S. S. & A.	3¾	3	B.Hochelaga	150	145
D. S. A. Pr.	8	6	N.-W. Ld Co	53	50
Com. Cable	182½	181½	M. Cott. Co.	140	134
Cable C. Bds	105	100	M. Cott. Bds.	.....	.....
Cable R. Bds	.....	.....	C.C.C. Co.	50	42½
M. Tel. Co.	180	176¾	C.C.C. Co Bds.	100	94
R. & O. N. A.	100½	107	D. Cott. Co.	95	90
M. St. Ry.	228½	227¾	D. Cott. Bds.	.....	.....
M. S. R New.	226	225½	Peoples H.& L	42	38
M. Gas Co.	187½	186¾	" Bds	.....	.....
Bell Tel. Co.	177½	172½	Windsor H.	103	99½
R. E. Light.	144	142	St John's Ry	150	126
Toronto St R	83¾	83⅜	Cornwall R.	45	35
Halifax L Co	115	112½	Can. Paper.	.....	.....
Halifax C. Bs	112	105	Can. P. Bds.	110	105
R. Montréal	245	239	Auer Light.	50	25
R. Ontario.	100	97½	Mer. Cotton.	.....	.....
R.N. America	.....	.....	Hal. H.& L Co	.....	.....
R. Molson.	200	195	Hal. H.& L Bds	.....	.....
R. Toronto	245	227	Halifax Bds	.....	.....
R.N. Scotia	240	200	W. L.& Trust	.....	.....
R Marchands	187½	184	Land. Com.	.....	.....
R Merc. Hal.	185	173	M. L.& Mort.	143	137
R. quebec.	.....	.....	Dom. Coal Pd.	106	104½
R. québec.	175	.....	Dom. Coal Co.	22½	21
R. Nationale	90	87	Dom. Coal Bd.	103½	101½
R. Union	105	.....	Ot. Ld. St.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. Ry—375 à 80, 100 à 79⅞, 200 à 80, 150 à 79¾.
Com. Cable Co—55 à 181½.
Montreal St Ry—200 à 228¾.
Montreal Gas Co—10 à 186¾.
Royal Electric Co—25 à 144¼, 25 à 144, 50 à 143½
Halifax Elec. Tram Co—25 à 114, 29 à 114.
Dominion Cotton Mills Co., Bds—$2,000 à 103.
Corporation 4 p. c. Bonds.—$8,800 à 109½

VENTES DE L'APRES-MIDI

Com. Cable Co—25 à 181½.
Toronto Ry Co—350 à 83¾.
Montreal St Ry—50 à 228.
Royal Elec. Co—10 à 144.
Peoples H. & L. Co—25 à 40.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil.	20⅝	18¾	Manh. Elev.	100½	98
A.C. Oil, pref.	.....	.....	Mis. Pacific.	28½	26⅝
A.Tobac.Co.	80¼	78⅝	Mich. Cent.	.....	100¼
A.T.Co. pref.	110	110	Nat. Lead Co	32⅜	31½
A.Sug.Rfg Co	134½	131¾	N.Lead Co.p.	102¾	102¾
A.S.R.C. pref	110½	110	North Amer.	4	4
A.Sp.Mfg Co	9¼	8⅞	N.Pac.C.n.	17	16¾
A.S.M.C. pref	25½	25¼	N.Pac.p.n.	51¼	50¾
A.T.& S.F.p.	12¾	12⅝	N.Y.C.&R.	106	104⅝
A.T.&S.F.pr.	27⅜	26⅝	N.Y.L.E.&W	14½	13⅜
Balt. & Ohio	14⅞	13½	" 1.p.	.....	.....